UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

"La contribution des Institutions de Micro Finance au financement des Petites et Moyennes Entreprises et à l'autonom isation des Femmes au Burundi "

Dr Dieudonné GAHUNGU ; Jean Claude NSABIMANA, Mélance NIBIGIRA, Jeanine NKUNZIMANA, Richard NDEREY AHAGA

2014-07
UB, Cahiers du CURDES
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/584

GAHUNGU Dieudonné, NSABIMANA Jean-Claude, NIBIGIRA.Mélance, NKUNZIMANA Jeanine, NDEREYAHAGA Richard, La contribution des institutions de micro finance au financement des petites et moyennes entreprises et l'autonomisation des femmes au Burundi, pp. 1-142, Cahiers du CURDES n° spécial, Juillet 2014.

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

Centre Universitaire de Recherche
Pour le Développement Economique et Social

B.P. 1049 Bujumbura

Cahier du curdes

Numéro spécial

" La contribution des Institutions de Micro Finance au financement des Petites et Moyennes Entreprises et à l'autonomisation des Femmes au Burundi "

1.Dr Dieudonné GAHUNGU : Chercheur principal et Coordinateur scientifique;

2.Jean Claude NSABIMANA : Responsable scientifique, PME, Méthodologie et traitement des données;

3.Mélance NIBIGIRA : Enquêtes et traitement des données;

4.Jeanine NKUNZIMANA : Groupes vulnérables, autonomisation de la femme et PME feminines;

5.Richard NDEREYAHAGA: Revue de la littérature et Institution des microfinances

Juillet 2014

Centre Universitaire de Recherche pour le Développement Economique et Social

Avec l'appui financier:

Investment Climate and Business Environment Research Fund

TRUSTAFRICA IDRC | CRDI

Fond de Recherche sur le Climat D'Investissement et l'Environnement des Affaires (CIEA)

" *La contribution des Institutions de Micro Finance au financement des Petites et Moyennes Entreprises et l'autonomisation des Femmes au Burundi* "

Dr Dieudonné GAHUNGU[1] ; Jean Claude NSABIMANA[2] ; Mélance NIBIGIRA[3] ; Jeanine NKUNZIMANA[4] ; Richard NDEREYAHAGA[5]

Version Finale

Bujumbura, Septembre 2013

[1] Directeur du Centre de Recherche pour le Développement Economique et Social, Chercheur principal

[2] Enseignant à l'Université du Burundi, Faculté des sciences Economiques et Administratives, Coordonateur du projet

[3] Institut des Statistiques et des Etudes Economiques, chercheur

[4] Ministère des Finances et de la Planification du Développement Economique, chercheur

[5] Enseignant Université du Burundi, Faculté des Sciences Economique et Administrative, chercheur

Sigles et abréviations

BBCI	: Banque Burundaise pour le Commerce et l'Investissement
BNDE	: Banque Nationale de Développement Economique
BRB	: Banque de la République du Burundi
CECM	: Caisse d'Epargne et de crédit Mutuel
CSLP	: Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte Contre la Pauvreté
CURDES	: Centre de Recherche pour le Développement Economique et Social
DID	: Développement International Desjardins
FENACOBU	: Fédérations Nationale des COOPECS du Burundi
FMCR	: Fonds de Micro Crédit Rural
FMI	: Fonds Monétaire International
GED	: Genre et Développement
IFD	: Intégration de la Femme dans le Développement
IMF	: Institutions de Micro Finance
ISTEEBU	: Institut des Statistiques et des Etudes Economiques du Burundi
MPME	: Micro, Petites et Moyennes Entreprises
OBR	: Office Burundais des Recettes
ONG	: Organisations Non Gouvernementales
PIB	: Produit Intérieur Brut
PME	: Petite et Moyenne Entreprise
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RIM	: Réseau des Institutions de Micro finance
SPSS	: Special Package for Social Sciences
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNIFEM	: Fonds de Développement des Nations Unies pour le Femme
USAID	: United States Agency for International Development

CARTE DES PRINCIPAUX FOURNISSEURS DE SERVICES DE MICROFINANCE AU BURUNDI

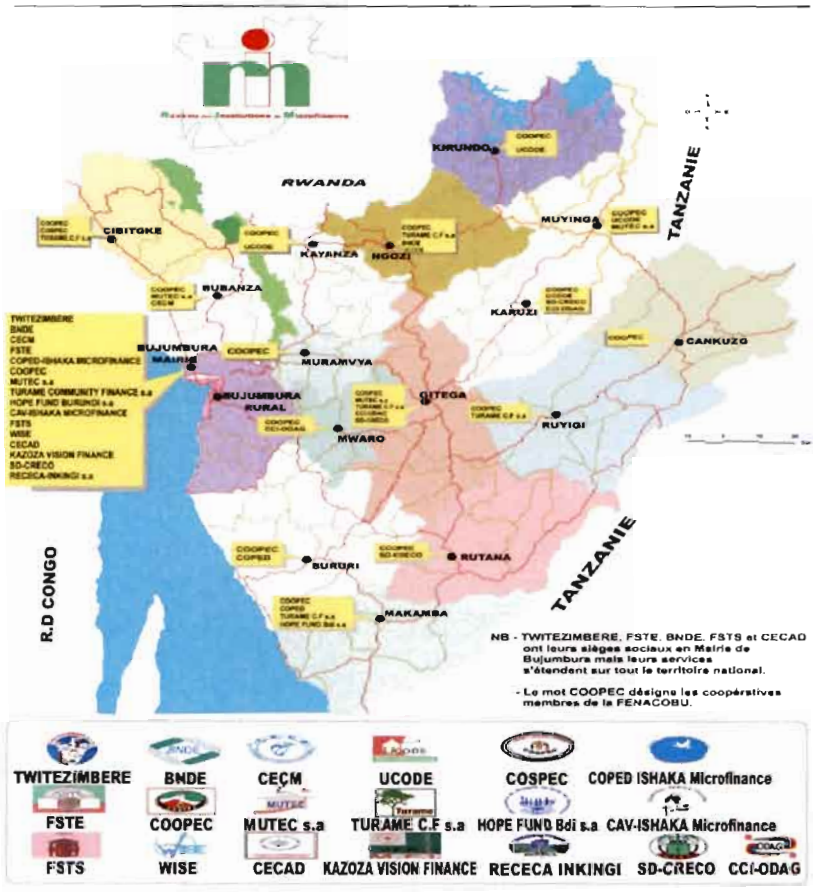

Remerciements

Cette recherche portant sur le thème:" ***La contribution des Institutions de Micro Finance au financement des Petites et Moyennes Entreprises et l'autonomisation des Femmes au Burundi*** " a été entièrement financée par le Fonds de Recherche sur le Climat d'Investissement et l'Environnement des Affaires (CIEA) qui est une initiative conjointe de TrustAfrica et du CRDI. Ce document est publié après validation de l'équipe des évaluateurs anonymes choisis par TrustAfrica et après intégration des avis des experts et praticiens de la microfinance au Burundi, reçus lors de l'atelier de dissémination des résultats liés à cette recherche en date 27 Août 2013 à Bujumbura.

Nous saisons cette occasion pour remercier Dr Sunday A. Khan, Coordonnateur du Projet TrustAfrica de l'ICBE pour sa participation active à cet atelier et pour tout son soutien à l'aboutissement de cette recherche. Nous remercions aussi, le Directeur de la Recherche de l'Université du Burundi, et à travers lui, le Recteur de l'Université du Burundi, pour avoir facilité l'atelier de partage des résultats de cette étude.

Nos remerciements s'adressent aussi à l'équipe du secrétariat de TrustAfrica. Toutefois, les résultats, les interprétations, les conclusions et les différentes recommandations sont ceux des auteurs, et ne reflètent pas nécessairement les points de vue du Secrétariat du FR-CIEA, de TrustAfrica ou du CRDI.

Dr Dieudonné GAHUNGU

Résumé exécutif

Ce travail sur la contribution des IMFs au financement des PME et à l'autonomisation des femmes au Burundi a été financé par Trust Africa. Les recherches du genre dans le domaine de la micro finance sont rares au Burundi. Le projet se révèle novateur et pourrait inspirer les réflexions sur la micro finance et les « groupes vulnérables ». Son bjectif global est l'analyse de l'impact des services des IMFs sur les PME et l'autonomisation des femmes. Plusieurs objectifs spécifiques ont été formulées et les analyses ont été guidés par deux hypothèses : Les IMFs constituent la principale source de financement des PME d'une part, et ces dernières constituent un levier de l'autonomisation de la femme. L'étude utilise dans son aspect méthodologique une combinaison de plusieurs approches statistiques. L'étude a porté sur trois cibles : IMF du côté de l'offre, PME et les Bénéficiaires de la CECM du côté de la demande.

Les résultats de l'étude sont assez intéressants. On notera une faible participation des IMFs dans le financement des PME du secteur formel. Une présomption étant que les IMFs financent les activités des PME du secteur informel peut être formulée. L'étude fait ressortir également un climat de méfiance entre les services fiscaux et les PME, ce qui justifie le taux de non réponse élevée. L'étude met en évidence également des difficultés importantes du financement de la PME burundaise entre autre : (taux d'intérêt élevé, faiblesses de garanties, faible diversification des sources de financement, délais de traitement des dossiers élevés) avec plus de 90% d'insatisfaction sur ces dimensions. Au niveau des IMFs, on notera un système d'information qui mérite d'être amélioré. Il ressort également de

cette étude la faiblesse de l'épargne de long terme pour financer les activités d'investissement. Quoi que l'on observe un développement du secteur de la micro finance durant ces dernières années au Burundi, les IMF déjà fonctionnelles restent concentrées dans la capitale Bujumbura et moins représentées à l'intérieur ; rendant ainsi caduc le financement du monde rural. Même si certaines Institutions de Micro finances ciblent spécifiquement les femmes, les vulnérables sont faiblement intégrées dans les activités des IMFs.

Pour réussir certaines politiques sociales, il reste indispensable de mettre en place un mécanisme de partenariats entre les acteurs impliqués pour concevoir et analyser la faisabilité des programmes qui répondent aux défis du moment. Une priorité pouvant être mise sur « la micro finance et l'alimentation des enfants ». Les impacts des services de la CECM sur l'autonomisation des femmes sont immenses et variés en passant de la dimension sociale et économique : construction des maisons modernes, élevage moderne, scolarisation des enfants, santé et alimentation de enfants, autonomisation sociale sont autant d'impact à signaler. En dépit de ces impacts, ces services demeurent moins diversifiés pour permettre une accessibilité aux plus pauvres.

Mots clés : Institutions de Micro finance, Petites et Moyennes Entreprises, Caisse d'Epargne et de crédit Mutuel, autonomisation des femmes.

Table des matières

Sigles et abréviations 3

Remerciements 5

Résumé exécutif 6

Liste des tableaux 13

Liste des graphiques 15

Liste des annexes 16

I. Introduction 17

I.1. Contexte de l'étude et problématique de l'étude 20

I.2. Objectifs de l'étude et Hypothèses de recherche 23

II. Etat des lieux de la micro finance, des PME et l'autonomisation des femmes au Burundi 24

II. 1. Caractéristiques générales de la Microfinance burundaise 24

II. 2. L'accès aux services financiers 26

II. 2. 1. Financement de l'Habitat au Burundi 26

II. 2. 2. Financement des Micro, Petites et Moyennes Entreprises 28

II. 2. 3. Financement rural 30

II. 3. Liste des bailleurs de fonds actifs dans le secteur financier 31

II. 4. La femme burundaise et l'inclusion financière 32

III. Revue de la littérature sur les effets des institutions de micro finance 36

III.1 Les Institutions de Microfinance 36

III.1.1. Catégories des Institutions de micro finance 36

III.1.2. Les sources de financement des IMF 36

III. 2. Autonomisation des femmes Burundaises et les PME 37

III. 2.1. Contraintes des femmes dans leurs activités et leur autonomisation 37

III. 2. 2. Les Petites et Moyennes Entreprises (PME) 39

III. 3. Paradigmes de base en Microfinance : viabilité financière/sociale, lutte contre la pauvreté, promotion des PME et les micro-entreprises féminines via les Institutions de Microfinance (IMF) 40

III.3.1. Soutenabilité financière versus soutenabilité sociale 41

III.3.1.1. La soutenabilité financière 43
III.3.2. Paradigme de réduction de la pauvreté *46*
III.3. 3. Paradigme de l'empowerment féministe *47*
III.4. Impact des paradigmes sur les femmes et les institutions *48*
III.5. La Microfinance, le microcrédit, la micro entreprise et certaines critiques générales *49*
IV. Présentation des résultats sur les effets des IMFs ***51***
IV.1. Méthodologie et Données utilisées *51*
IV.1. 1. Echantillonnage IMF *51*
IV.1.2. Echantillonnage PME *53*
IV.1.3. Echantillonnage Bénéficiaire *60*
IV.2. Déroulement de la Collecte des données, Couverture Géographique et contraintes rencontrées *62*
IV.2.1. Organisation de la saisie des données et analyse des données *62*
IV.2.2. Contraintes rencontrées et évaluation de la qualité des données *62*
IV.3. Méthodologie d'analyse *65*
IV.4. Discussions des résultats *65*
IV. 4.1. Le volet Institutions de Microfinance *65*
IV.4.1. 1. Partie Quantitative 65
IV.4.1.2. Partie Qualitative 68
IV. 5. Le volet Femmes et organisations féminines bénéficiaires *76*
IV.5. 1. Taille de l'échantillon finale *76*
IV.5.2. Activités financées par les Institutions de microfinance *76*
IV.5.3. Besoins de financement des populations *77*
IV.5.4. Remboursement du crédit *78*
IV.5.5. Expérience dans la gestion des crédits *80*
IV.5.6. Utilisation du revenu *81*
IV.5.7. Rôle social du revenu généré par le crédit *83*
IV.5.8. Sources de revenus *83*
IV.5.9. Appréciation des services offerts par les IMFs *84*

IV.5.10. Appréciation du crédit par rapport aux échéanciers de remboursement.....86
IV.5.11. Service d'encadrement de la part des IMFs.....88
IV.5.12. Consultation des membres de la du ménages avant de demander le crédit.....89
IV.5.13. Charges d'exploitation.....90
IV.5.14. Ancienneté dans l'activité qui sollicite un crédit.....92
IV.5.15. Opinion des bénéficiaires.....93
IV. 5. 16. Autonomisation de la femme.....93
IV.5.17. Pouvoir de décision des femmes dans le ménage.....94
IV.5. 18. Opinion sur le leadership de la femme.....96
IV.5.19. Accumulation de l'épargne.....97
IV.5. 20. Possession des bénéficiaires.....98
IV.5. 21. Expériences vécues avec la CECM et témoignages.....100
IV. 6. Le volet Petites et Moyennes Entreprises (PME).....103
IV.6.1 Partie quantitative.....103
IV.6.1.1. Dynamique de création des Petites et Moyennes Entreprises 104
IV.6.1.2. Profil des dirigeants 104
IV.6.1.3. Structure de la main d'œuvre selon le sexe 105
IV.6.1.4. Structure de financement des PME enquêtés 106
IV.6.1.5. Recours à l'emprunt et degré de satisfaction des requêtes 106
IV.6.1.6. Raisons dans le choix des institutions de financement 107
IV.6.1.7. Principales sources de financements sollicités et utilisations projetées 108
IV.6.1.8. Principales raisons de non recours au financement 108
IV.6.1.9. Recours aux financements de trésorerie, destinations et degré de satisfaction en 2012 110
IV.6.1.10. Durée de traitement moyen et taux d'intérêt sur emprunt de trésorerie 110
IV.6.1.11 Ecarts entre montant sollicité et accordé et les raisons évoquées pour les financement de trésorerie 110
IV.6.1.12. Besoins de trésorerie non satisfaites et intentions de demande de financement... 110
IV.6.1.13. Degré de satisfaction des PME sur les conditions des financements de trésorerie 111

IV.6.1.14. Recours au financement à MLT, destination et le degré de satisfaction 112

IV.6.1.15. Ecarts entre montant sollicité, accordé et raisons évoquées pour les financements de LT 112

IV.6.1.16. Durée Moyenne de traitement du dossier, de remboursement et taux d'intérêt sur emprunt de MLT 112

IV.6.1.17. Besoins de financement de MLT et intentions de demande de financement..... 113

IV.6.1.18. Degré de satisfaction des PME sur les conditions de financement de LT..... 113

IV.6.2. Partie qualitative..... *114*

IV.6.2.1.Synthèse des obstacles de la croissance pour la croissance des PME Burundais.... 114

IV.6.2.2.Comparaison des sources des avantages des sources de financements 115

IV.6.2.3.Mesures à mettre en œuvre par le Gouvernement pour promouvoir la microfinance 115

V. Conclusions et Recommandations**.....*118***

Références Bibliographiques**.....*124***

ANNEXES**.....*132***

Liste des tableaux

Tableau 1 : Quelques chiffres clés de la micro finance au Burundi.....26

Tableau 2 : Bailleurs de fonds du secteur de la micro finance au Burundi.....32

Tableau 3 : Différentes approches de la microfinace et leurs implications.....42

Tableau 4 : Echantillonnage IMF.....52

Tableau 5 : Répartition des PME par province.....54

Tableau 6 : Répartition de l'échantillon selon le chiffre d'affaire et la branche d'activité.....56

Tableau 7 : Principaux produits offerts par les Institutions enquêtées.....71

Tableau 8 : Répartition de l'échantillon final selon le sexe du répondant.....76

Tableau 9 : Répartition des bénéficiaires selon le type d'activité financé.....77

Tableau 10 : Répartition du crédit injecté vs crédit demandé.....78

Tableau 11 : Fréquence de remboursement.....79

Tableau 12 : Pénalités de retard.....80

Tableau 13 : Répartition des bénéficiaires selon qu'ils ont déjà sollicité d'autres crédits.....81

Tableau 14 : Utilisation du revenu.....82

Tableau 15 : répartition des bénéficiaires selon leurs sources de revenu.....84

Tableau 16 : Répartition des bénéficiaires selon la connaissance des conditions des services offert par les IMFs.....85

Tableau 17: Main d'œuvre utilisé par les bénéficiaires dans leur processus de production.....91

Tableau 18 : Depuis combien d'années exercez-vous l'activité pour laquelle vous avez sollicité un crédit.....92

Tableau 19: Opinion sur le groupement.....93

Tableau 20 : Qui prend les décisions de vendre ou d'acheter des biens de valeur dans votre ménage.....95

Tableau 21 : Pensez-vous que les projets des femmes sont plus rentables que ceux des hommes.....96

Tableau 22: Evolution de l'équipement des bénéficiaires.....99

Tableau 23: Répartition des Entreprises selon les années de création.....104

Tableau 24: Récapitulatif de la main d'œuvre selon le sexe des PME enquêtés.....105

Tableau 25: Distribution des PME selon leurs structures de financements.....106

Tableau 26 : Raisons dans le choix des institutions de financement.....107

Tableau 27: Distribution des PME enquêtés selon les raisons de non recours au financement.....109

Liste des graphiques

Graphique 1: Evolution du capital social, épargne et membre des IMF enquêtés.....66

Graphique 2 : Part des crédits sectoriels distribués par les IMF enquêtés de 2009-2011.....67

Graphique 3 : participation des revenus générés dans le financement des autres activités de la communauté.....83

Graphique 4 : Appréciation du taux d'intérêt d'accès au crédit.....86

Graphique 5 : Appréciation des conditions de remboursement des prêts.....87

Graphique 6: Capacité des bénéficiaires d'exécuter les projets sans financement.....88

Graphique 7 : encadrement des bénéficiaires de crédits par les IMFs.....89

Graphique 8: Consultation des membres de la famille avant de contracter le crédit.....90

Graphique 9 : Acquisition des biens d'équipement de production.....92

Graphique 10 : consensus dans la gestion et détournements des produits de la famille.....94

Graphique 11 : Les crédits augmentent le rapport de décision dans la famille.....96

Graphique 12 : Utilisation de l'épargne généré par les activités financées.....97

Graphique 13 : Distribution des Petites et Moyennes Entreprises selon l'âge et le sexe des dirigeants.....104

Graphique 14 : Distribution des PME selon le recours à l'emprunt et degré de satisfaction.....106

Graphique 15 : Distribution des PME enquêtés selon les types de financement sollicités et utilisation projetée.....108

Graphique 16 : Degré de satisfaction des conditions de financement de trésorerie.....111

Graphique 17 : Degré de satisfaction des conditions de financement de MLT.....113

Liste des annexes

Annexe 1 : Liste des etablissements de miscrofinance agrees au 4 septembre 2012.....133

Annexe 2 : Plaquette des résultats pour les Petites et Moyennes Entreprises.....136

Tableau 1 : Recours aux financements, degré de satisfaction et destination en 2012.....136

Tableau 2 : Besoins de trésorerie et intentions de demande de financement en 2013.....136

Tableau 3 : Institutions visées par les demandes de financement de trésorerie en 2013.....137

Tableau 4 : Montant sollicité et montant demandé pour les financements de MLT.....138

Annexe 3 : Résultats de la base de données des bénéficiaires.....138

Tableau 1 : Nombre de crédits sollicités.....138

Tableau 2: Nombre de crédits obtenu.....139

Tableau 3: Nombre de crédit dont le remboursement est terminé.....140

Tableau 4 : Utilisation des revenus.....141

Tableau 5 : Activités.....142

I. Introduction

Le microcrédit et la Microfinance ont pris beaucoup d'ampleur et de notoriété depuis les années 1990. On parle de plus en plus du microcrédit comme d'un outil pour éradiquer la pauvreté et encourager un nombre important de personnes – surtout les femmes – à utiliser leur potentiel et leurs habiletés pour se créer une micro entreprise et ainsi sortir du cercle vicieux de la pauvreté. Le microcrédit au Bangladesh semble une réussite à cet égard. Il est déjà bien établi depuis quelques dizaines d'années, et cette nouvelle de développement croît rapidement. L'organisation des Nations Unies (ONU) a décidé de miser sur l'exemple de Bangladesh pour encourager et reproduire cette forme de coopération dans d'autres pays dits en développement. L'année 2005 a été décrétée « l'année du microcrédit » par l'ONU, ce qui montre bien toute l'importance accordée à ce phénomène.

Le microcrédit est un petit montant d'argent prêté à un groupe restreint de personnes – généralement à des gens qui sont des travailleurs autonomes ou qui veulent démarrer une micro entreprise. Les emprunteuses investissent généralement ces sommes dans de petites affaires comme la fabrication d'objets de bambou, l'achat d'animaux (élevage ou animaux pour travailler la terre ou faciliter leurs tâches), investissent en agriculture, etc. Il ya plusieurs manières de voir ou de définir le microcrédit ou les personnes ciblées, dépendamment du type d'institution prêteuse.

Sachant que la majorité des impécunieux sont des femmes, on peut croire que leur double discrimination (le fait d'être femme et d'être pauvre) rend beaucoup plus difficile leur accès aux diverses ressources financières dans

plusieurs pays. Le microcrédit a donc été crée dans le dessein de concevoir un projet de transformation des relations sociales permettant à toutes et à tous de pouvoir se sortir de cette misère. « L'idée morale de la micro finance [et du microcrédit] vise à "inclure les exclus" » (Roy, 2005, p.24). Le programmes de développement de années1950 et1960 n'ont pas profité aux femmes, au contraire, celles-ci se sont appauvries durant ces années et les inégalités de genre se sont accentuées (Jahan, 1995). Suite à cette constatation, l'ONU a déclaré la décennie 1975-1985, la décennie pour la femme. Un des sujets à l'ordre du jour lors de la première conférence a l'intention des femmes – Mexico, 1975 – fut l'accès au crédit (Antrobus, 2007, p.76).

La décennie pour la femme entraina de nouvelles manières de voir et de penser le développement. Les donateurs internationaux ainsi que les pays bénéficiaires se sont rapidement tournés vers le nouveau paradigme de l'intégration de la femme dans le développement (IFD) qui se transforma quelques années plus tard en genre et développement (GED). On se préoccupe alors des différences liées au genre, pour que tous puissent bénéficier dudit développement.

En 2004, les deux institutions de Bretton Woods (Fond Monétaire International (FMI) et Banque Mondiale) déclaraient que la réduction de la pauvreté allait désormais devenir finalité de leur mission (Jim Baker dans Bureau International du Travail (2004)). Les programmes d'ajustement structurel mis en place par ces institutions afin d'atteindre la lutte contre la pauvreté n'ont pas donné les résultats attendus (la croissance ou même à la fin de la stagnation économique et secourir les pays en développement dans

les conditions d'existence de la population). Pour ce faire, le niveau de pauvreté n'a pas cessé de croître au lieu de diminuer.

La pauvreté peut être la cause et le produit de plusieurs problèmes entre autre la faim dans le monde, la dégradation de l'environnement, la surpopulation, l'analphabétisme, la guerre civile, la stagnation du commerce, les conflits armés, les inégalités liées au genre, etc.

Au Burundi, les femmes constituent la partie de la population la plus touchée par la pauvreté. Bien qu'elles représentent 97% de la population totale active occupée par l'agriculture, elles n'ont pas de revenus monétaires et sont peu encore représentées dans les emplois rémunérées du secteur formel. Le minimum du revenu qu'elles disposent est tiré des activités de gestion de petites unités de production agricole, artisanale ou du commerce. (J.GASONI, 2002).

J.ATTALI et A.B. YVANN(2007), après avoir parcouru le monde pour voir comment les microfinances ont émergé et conduit à ce qu'on peut appeler aujourd'hui une véritable révolution couronnant la personnalité clé, Muhammad Yunus, Prix Nobel de la Paix, ont admis que la microfinance est un outil équitable et efficient de lutte contre la pauvreté.

Comme les autres pays du monde, le Burundi n'a pas raté l'opportunité d'inscrire la microfinance dans les axes privilégiés par sa politique de réduction de la pauvreté qui sera opérationnalisée à travers son Cadre Stratégique de croissance et de Lutte contre la Pauvreté de 2ème génération (CSLP II).

I.1. Contexte de l'étude et problématique de l'étude

L'étude sur la contribution des IMFS au financement des PME et l'autonomisation des femmes s'inscrit dans une série d'autres études en cours sur le continent africains sur financement de Trust Africa. Le projet se révèle novateur à deux égards :

Les Petites et Moyennes Entreprises enregistrent des difficultés énormes d'accès aux de financement. Le système financier est inefficace et peu développé avec une incapacité notable de mobilisation de l'épargne de long terme rendant ainsi caduc le financement du développement de ces entreprises naissantes. L'étude se déroule au moment où le Burundi est engagé dans une série de réforme au niveau réglementaire visant l'amélioration du climat des affaires quoi que peu de progrès aient été enregistré au niveau opérationnel. De surcroît, l'étude s'est déroulé au moment où le pays est entrain de mettre en œuvre son Cadre Stratégique et de Croissance de deuxième génération en mettant un accent particulier sur la promotion du secteur privé. Le travail fournit une gamme d'information sur le financement de ces petites entreprises et esquissent le niveau de leurs satisfaction des responsables des PME sur les diverses dimensions de recours au financement en général, et ceux offerts par les IMFs en particulier. Dans un contexte de rareté des ressources dans le système financier classique, les institutions de micro finance qui sont supposées offrir de meilleures conditions de financement sont considérées comme une alternatives par les économistes de développement.

Les femmes qui constituent la majorité du monde rural sont exclues si l'on regarde les divers indicateurs du système financier. Cette discrimination s'ajoute à une discrimination sociale dont est victime la femme burundaise. L'analyse de l'impact des services offerts par les IMFs pourraient susciter les décideurs au plus haut niveau pour soutenir les micros finance en général, et les femmes en particulier. Les études menées sur l'impact des services financiers en vers les femmes ont prouvées que ces services ont plus d'impact sur le bien-être familial. Les derniers résultats de l'enquête Démographique de Santé 2010 ont révélé que 58.8% des enfants burundais présentent une malnutrition chronique. Le projet inspire certes les nouvelles réflexions en matière de politique de protection sociales à travers la promotion des micros finances pour « les groupes vulnérables ». Une urgence pourrait être la « micro finance et la malnutrition des enfants ». Certes de telles initiatives à vocation sociales ne pourront pas être mise en œuvre sans l'appui du Gouvernement et des partenaires. Une étude diagnostic pour la mise en place de ce genre de politiques sociales est en cours de préparation par la BAD et l'UNICEF. Sur financement du Royaume du Pays Bas, une étude sur le financement du monde rural vient d'être également effectuée.

Enfin, ce projet de recherche intervient au moment où le Burundi vient d'adopter la politique nationale de la micro finance. Cette politique s'articule autour des axes suivants repris dans l'encadré ci-après :

Encadré : Principaux objectifs de la Politique Nationale de la Micro finance

OBJECTIFS 1 : LA CROISSANCE DE L'ACCESSIBILITE ET DE LA VARIETE DES PRODUITS ET SERVICES DE MICROFINANCE

Sous objectif 1.1 : La diversification de la gamme de produits et de services financiers

Sous objectif 1.2 : Le renforcement de la structuration de la demande de crédit

OBJECTIF 2 : LE RENFORCEMENT DU PROFESSIONNALISME ET DES CAPACITES HUMAINES, TECHNIQUES ET FINANCIERES DES IMF

Sous objectif 2.1 : Le renforcement institutionnel des IMF

Sous objectif 2.2 : La consolidation et le développement des systèmes de gestion des IMF

Sous-objectif 2.3 : Le renforcement et le développement des mécanismes assurant le refinancement des IMF

OBJECTIF 3 : LA CONSOLIDATION DE LA SECURITE FINANCIERE DU SECTEUR ET DE LA PROTECTION DES USAGERS

Sous objectif 3.1 : L'adaptation permanente du cadre légal

Sous-objectif 3.2 : Le renforcement de la surveillance, de la discipline du secteur et de la protection des usagers

OBJECTIFS 4 : L'AMPLIFICATION DE LA PROMOTION DU SECTEUR

Sous-objectif 4.1 : Le renforcement de la concertation et de la coordination du secteur

Sous-objectif 4.2 : Le maintien et le développement de mécanismes de promotion du secteur

Sous-objectif 4.3 : L'établissement de partenariats entre les IMF et les autres acteurs du secteur

I.2. Objectifs de l'étude et Hypothèses de recherche

Les recherches dans le domaine de la micro finance couvrent plusieurs domaines passant de l'offre à la demande de ces services. L'objectif global de notre étude est de contribuer à l'analyse de l'impact des services des IMFs au Burundi. Afin de l'atteindre, nous optons comme objectifs spécifiques :

- Etudier l'impact des IMFs sur les performances des PME
- Etudier les l'impact des IMFs sur l'autonomisation des femmes,
- Disséquer les contraintes en amont et en aval du financement des PME et des associations des femmes. Deux hypothèses peuvent être formulées et vont guider ce travail :
    - Les IMFS constituent les principales sources de financement des PME
    - Les services offerts aux femmes par les IMFs constituent un levier sur lequel il faudrait agir pour améliorer l'autonomisation de la femme burundaise.

II. Etat des lieux de la micro finance, des PME et l'autonomisation des femmes au Burundi

II. 1. Caractéristiques générales de la Microfinance burundaise

Dans le contexte du Burundi dont la population est à 90% rurale, les institutions de microfinance (IMF) sont appelées à jouer un rôle important. A la fin de 2009, vingt IMF offraient principalement de l'épargne à vue (avec 299 000 épargnants) et du crédit à court et moyen terme (avec 103 500 000 emprunteurs), soit plus que les banques et la Poste réunies. L'industrie de la Microfinance est relativement concentrée au Burundi ; six institutions ont réuni 90% de l'encours de l'épargne et ont octroyé 96% de l'encours de crédit.

La majorité des emprunteurs sont des salariés qui domicilient leurs salaires dans les institutions prêteuses. Ce genre de crédit ne demande pas de grands efforts de la part des institutions dans la mesure où cette pratique relève davantage d'une « administration de crédit » que de l'analyse des risques. La majorité des institutions dégagent des marges bénéficiaires positives. Toutefois, cinq institutions qui servent environ 50 000 clients/membres et affichent 1,8 milliards de francs burundais d'encours de dépôts ont enregistré un déficit d'exploitation.

Le cadre réglementaire demeure insuffisant : ainsi les institutions ne peuvent prêter plus de 100% de leurs dépôts limitant le refinancement auprès des banques commerciales ; l'exigence d'un nombre minimum de 300 membres pour l'établissement d'une coopérative peut limiter la création de nouvelles institutions ; certaines activités ne sont pas autorisées, comme le financement immobilier, le crédit bail et certains transferts de fond. En outre, les IMF

sont un peu familières au nouveau plan comptable burundais baptisé « Plan comptable national, édition 2010». Dans l'ensemble, les IMF ont des lacunes dans les domaines suivants : gestion financière, gestion des produits, gestion du personnel, systèmes d'information de gestion, comptabilité, planification, contrôles internes, gouvernance, ressources humaines, octroi et suivi des crédits. En particulier, la plus importante mutuelle, par son réseau, le nombre de sociétaires et l'épargne collectée, est fortement affectée par ces faiblesses. Les règles de fiscalité ne sont pas les mêmes, et cela reste dépendant de la nature des IMF. Les mutuelles sont exemptes de la taxation, mais les Sociétés Anonymes paient 35% sur leurs résultats. Et l'appréciation d'emblée de cette situation laisse suggérer une éventuelle étude qui devrait être réalisée afin de déterminer la pertinence d'apporter des ajustements à cette situation.

Dans l'ensemble, l'Association professionnelle des IMF, le RIM, joue un rôle dans le développement du secteur et dans la promotion des intérêts des membres, mais ce rôle est limité par le manque de ressources humaines et financières suffisantes. La Banque de la République du Burundi (BRB) a amélioré ses activités de supervision du secteur. Cependant, un refinancement est encore nécessaire pour assurer une surveillance efficace du secteur. Les IMF obtiennent du refinancement auprès des banques commerciales, de la BNDE et du Fonds de Micro Crédits Rural (FMCR). Ce dernier a des activités encore restreintes et son impact reste limité. Le tableau suivant met en évidence les chiffres clés de la Microfinance au Burundi.

Tableau 1 : Quelques chiffres clés de la micro finance au Burundi au 31 Décembre 2012

Indicateurs	Valeur
Nombre de clients/Membres	536 741
Encours crédit	67 044 509 891BIF
Volume de crédit octroyé en 2012	70 927 745 325 BIF
Nombre d'emprunteurs actifs	167 851
Nombre de points de services	277
Encours dépôts	74 879 105 894 BIF
Crédit moyen	+/- 457 000 BIF

Source : Rapport annuel RIM 2012

II. 2. L'accès aux services financiers

L'accès aux services financiers est limité au Burundi. Des données disponibles montrent qu'environ 1,9 pourcent de la population totale dispose d'un compte bancaire. Dans une enquête récente, le Burundi a été classé 122^{éme} sur 122 dans le *« Capital Access Index »* qui mesure l'accès par les entreprises aux sources de financement (bancaires et autres). En particulier, il y a un manque de ressources longues pour financer le développement. Le financement du logement, des MPME et des zones rurales laisse à désirer.

II. 2. 1. Financement de l'Habitat au Burundi

Le secteur de l'habitat est caractérisé par une demande insatisfaite, par des prix élèves qui rendent l'habitat inabordable par la majorité de la population et par un stock de logements en détérioration. La croissance de la population

de 2,4% par année et son jeune âge mettent en exergue le défi démographique du Burundi. Le nombre de refugiés rapatriés au Burundi (environ 500 000 personnes accentues la demande de logements.

L'offre présente et future de logements ne peut pas satisfaire la demande. La carence d'habitation est estimée à 15 000 logements par année. Cette situation a conduit à une augmentation massive des loyers au cours des 3 dernières années (100 à 150%). La construction résidentielle est insuffisante. Il n'y a pratiquement pas de promoteurs privés immobiliers; leur part dans l'offre de logement est d'environ 1%.

Le cadre légal ne contribue pas à l'établissement d'un secteur d'habitat et d'un marché hypothécaire viables. Bien qu'il y ait une forte demande pour l'enregistrement des titres, seulement 46 000 propriétés ont été enregistrées. Le processus compliqué, opaque et coûteux exacerbe la situation. Plusieurs lois réglementent les activités du logement au Burundi, la plus importante étant le Code Foncier. Celui-ci sera bientôt révisé. Une lettre de politique de l'habitat et de l'urbanisation a déjà été adoptée.

Le marché de financement de l'habitat au Burundi est rudimentaire. Bien que les prêts aient triplé de 2005 à 2008, le montant total de l'encours à la fin de 2008 s'élevait à environ 15 millions USD[6]. Les institutions de microfinance ne sont pas autorisées à octroyer des prêts hypothécaires.

Le plus important prêteur est le Fonds de Promotion de l'Habitat Urbain (FPHU) qui représente près des trois quarts du marché. Il opère principalement en zone urbaine. Il est suivi de la BBCI et de la BNDE.

[6] Le taux de change moyen sur cette période est de 1500 Francs Burundais.

Le FPHU respecte toutes les normes prudentielles. L'absence de ressources longues est le principal obstacle à sa croissance.

II. 2. 2. Financement des Micro, Petites et Moyennes Entreprises

L'analyse du portefeuille des banques et des établissements financiers du Burundi démontre que l'accès au financement pour les micros, petites et moyennes entreprises est encore limité. La répartition des crédits par secteur d'activité montre une importante concentration sur le secteur du commerce, qui représentait 60% des encours de crédit de toutes les banques à la fin 2008 alors qu'il ne représentait que 12% du PIB. Par ailleurs, le financement des activités agricoles est de moins de 10% alors que la contribution de ce secteur au PIB était de 44%.

Plusieurs banques commerciales offrent des crédits à des fins de commerce pour des petites et moyennes entreprises. Seul un établissement financier (la BNDE) est spécialisé dans le financement des MPME principalement dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage. Mais sa capacité de financement reste limitée par le manque de ressources. En outre, la BNDE doit ajuster sa structure et son offre de services aux nouvelles orientations qu'elle s'est donnée. La plupart des MPME ont du mal à obtenir des crédits, en raison d'un certain nombre de facteurs, dont deux des plus importantes sont l'indisponibilité des garanties réelles demandées par les banques et le dysfonctionnement du système judiciaire.

Les contraintes se situent aussi au niveau :

i) De l'offre qui est souvent inadaptée. Ainsi les institutions financières manquent d'expertise en matière de financement de MPME. Il n'y a

pas d'établissements financiers de crédit-bail ou de capital-risque, il y a une carence de produits pour le financement des besoins en fonds de roulement et il n'y a pas de ressources à moyen et long terme ;

ii) D'un environnement des affaires peu propice ;

iii) De l'inadéquation de certaines réglementations ;

iv) Des faiblesses des infrastructures d'informations financières avec une asymétrie entre prêteurs et emprunteurs. Les centrales d'informations financières mises en place par la banque centrale ne fournissent pas le soutien dont ont besoin les banques commerciales ;

v) De la faible capacité des MPME (manque de professionnalisme, absence de comptabilité et du plan d'affaires). Un projet d'incubateur d'entreprises a été mis en place avec l'assistance de l'USAID pour mieux structurer la demande ; les MPME n'ont pratiquement pas accès à du support en vue de leur refinancement. Dans ce contexte des prestataires de service d'appui pourraient jouer un rôle important. Mais eux-mêmes ont besoin de refinancement et de professionnalisation.

vi) De l'absence d'incitation pour les banques commerciales à développer des activités de crédit pour les MPME en raison, disent-elles, de l'absence d'une demande solvable (ou au moins de projets correctement montés et présentés) et un contexte d'incertitude politique et macroéconomique, entre autres.

vii) Du coût très élevé des crédits en raison de la rareté des ressources à moyen et long terme pour le financement de la MPME.

II. 2. 3. Financement rural

L'accès aux services financiers par le secteur rural est très limité au Burundi. Malgré la croissance des agences et des guichets de banques en milieu rural, l'accès au financement reste problématique. Les banques commerciales se focalisent sur les entreprises et les salariés urbains. Elles ne s'impliquent dans le financement de l'agriculture qu'à travers des financements structurés pour des filières café et thé et, dans une moindre mesure, la filière riz à travers deux pools bancaires que le café, le thé et le riz qui sont plus ou moins structurées est la Banque Nationale de Développement Economique (BNDE), son portefeuille de crédit alloué à l'agriculture en 2009 s'élevait à 4,4 milliards de Fbu.

La majorité des membres/clients des institutions de microfinance sont des salariés. Par conséquent, l'industrie ne dessert pas la majorité de la population (les non salariés). Elle reste au service d'un marché incertain pour elle à moyen et court terme, étant donné que le secteur bancaire pourrait assez facilement servir ces clients. Le financement de l'agriculture reste marginal pour la plupart des IMF, à l'exception de quelques institutions telles qu'UCODE, CEC, Twitezimbere et les Coopecs de la FENACOBU qui se partagent un encours à l'agriculture de 2,2 milliards de FBu.

Les contraintes au développement du financement rural sont de deux ordres : a)des contraintes structurelles liées d'une part au manque de structuration du secteur rural et agricole et d'autre par à l'absence d'une politique claire de développement du secteur, notamment vis- à-vis des contraintes liées à une politique réglementaire peu propice à l'intermédiation financière rurale ; et b) la non disponibilité de produits adaptés au financement rural.

Au niveau de la demande, les filières agricoles (à l'exception des filières café et thé) sont trop peu structurées pour les contreparties crédibles pour les institutions financières. Par ailleurs, le manque d'infrastructures de stockage des produits agricoles constitue également un frein au financement.

Les problèmes au niveau de l'offre sont divers. Les prêts en milieu rural sont limités par :

i) des faiblesses au sein des IMF notamment au niveau de la gouvernance d'entreprises et des SIG ;

ii) le manque de connaissances des principales institutions financières sur les clients et instruments ruraux appropriés ;

iii) le manque de refinancement à faible coût pour les institutions de Microfinance. Il faut toutefois noter des expériences intéressantes sur le crédit solidaire et d'autres types de produits financiers adaptés à l'agriculture ; et enfin,

iv) les mutuelles disposent de ressources qui ne sont pas transformées en crédit. C'est par exemple le cas de la FENACOBU, qui transforme moins de 30% de ses dépôts en crédits.

II. 3. Liste des bailleurs de fonds actifs dans le secteur financier

La liste suivante indique les principaux bailleurs de fonds intervenant déjà dans la réalisation des objectifs de la Stratégies et du Plan d'Action Financier au Burundi. D'autres partenaires techniques et financiers amènent du soutien directement à certain intervenants du secteur, notamment aux IMF et autres organismes.

Tableau 2 : Bailleurs de fonds au secteur de la micro finance au Burundi

Bailleurs de fonds	Secteur d'intervention
Banque Mondiale (PSD-FSD)	Banque centrale et Secteur bancaire Système de paiement Secteur des assurances Environnement juridique et judiciaire
Banque Mondiale (Doing Business)	Environnement juridique et judiciaire
FMI (AFRITAC)	Banque centrale et Secteur bancaire Gestion de la trésorerie et de la dette publique
Gouvernement des Pays Bas	Secteur de la Microfinance Financement de la MPME Financement rural
USAID	Banque centrale et Secteur bancaire Financement de la MPME
Coopération technique belge	Secteur de la Microfinance Financement de la MPME

Source : Rapport sur l'Inclusion financière de la Banque de la République du Burundi, 2012

II. 4. La femme burundaise et l'inclusion financière

La Banque de la République du Burundi (BRB) a récemment publié un document fortement révélateur sur l'inclusion financière au Burundi. Ce travail d'enquête a été réalisé par la BRB en collaboration avec le Cabinet

Développement International Desjardins (DID) et les résultats définitifs viennent d'être validés au mois d'aout 2012. Dans cette enquête nationale sur l'inclusion financière au Burundi, la BRB (2012, page 27) affirme que 50% des femmes interrogées déclarent n'avoir aucune connaissance d'une banque ou établissement financier (contre 24% pour les hommes sondés). Parallèlement, 21% des femmes sondées déclarent n'avoir aucune connaissance d'une institution de Microfinance (contre seulement 8% des hommes sondés). Le même rapport d'enquête de la BRB (2012, page 38) affirme que les hommes sont deux fois plus nombreux que les femmes à posséder un compte dans une institution financière. BRB (2012, page 40) affirme que 17.6% des hommes enquêtés disent disposer d'un compte dans une institution financière alors que c'est seulement 7.9% des femmes sondées qui déclarent disposer d'un compte dans une institution financière. Aussi est-il que le rapport d'enquête de la BRB (2012, page 41) renchérit en révélant que, pour l'an 2011, les femmes burundaises ne constituent que 29.3% de la clientèle des Banques et Etablissements Financiers et 28.3% de la clientèle des Institutions de Microfinance (IMF).

La BRB (2012, page 41) assume que la participation des femmes dans le secteur financier doit être prise en compte dans toute analyse de l'inclusion financière puisque l'accès aux services financiers leur permet de contribuer davantage à l'activité économique et à l'amélioration des revenus et des conditions de vie des ménages. De toutes ces analyses récentes, il ressort qu'il est d'une importance capitale de procéder à des recherches appliquées en vue de mettre en évidence cette présomption de discrimination des femmes sur le marché du crédit financier au Burundi, et d'en proposer des

programmes appropriés et efficients d'autonomisation de la femme burundaise via des programmes spécifiques et sensibles aux femmes.

Toutes ces statistiques ci-haut relevées sont donc à confronter avec les résultats du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH, 2008) qui révèle que les femmes constituent 50.8% de la population burundaise. Il y a déjà une odeur de discrimination dans ce contraste de proportions. De plus, dans une société à régime patriarcal comme celle du Burundi où les filles/femmes ne jouissent presque d'aucun droit de succession sur les propriétés familiales/parentales, il reste fort à parier que la femme burundaise ne soit aussi et de ce fait discriminée au niveau de l'accessibilité aux crédits (étant donné qu'elle ne dispose presque pas de garanties souvent exigées par le système bancaire et financier.

L'accès aux services financiers des femmes Burundaises s'opère à deux niveaux qu'il convient de signaler dans le cadre de cette étude. Les femmes entrepreneures responsables de la gestion des Petites et Moyennes Entreprises (PMEs) que l'on rencontre souvent dans les villes et les femmes pauvres des milieux ruraux œuvrant, soit à titre individuel, soit à travers les associations féminines ou groupements féminins. La première catégorie de femmes est cliente du système bancaire classique tandis que la seconde est beaucoup plus orientée vers la Microfinance.

La contribution de cette étude sur le plan scientifique, politique et programmatique est énorme au Burundi. Elle jette les premiers jalons de réflexions sur les inégalités entre les hommes et les femmes sur notre angle d'analyse d'une part, et constitue une évaluation solide de l'impact du système financier sur l'autonomisation des femmes au Burundi d'autre part. Même s'il est souvent admis que la Microfinance constitue un outil

privilégié d'autonomisation des femmes pauvres, la finance féminine n'est pas bien intégrée dans les stratégies de développement et de croissance des pays en développement à l'instar du Burundi. Nous pouvons noter quand même cette volonté affichée par le gouvernement Burundais de se doter une stratégie globale de la Microfinance quoique cette dernière ne s'inspire pas des études empiriques pour plus d'efficacité.

Face à ce constat de la faible intégration de la Microfinance féminine dans les stratégies de développement, les résultats de cette étude constituent des ingrédients des nouvelles stratégies à venir.

Cette étude comporte un objectif double : faire de la Microfinance un outil au service du développement en général (lutte contre la pauvreté par le financement des PMEs), et un outil d'émancipation et d'autonomisation de la femme burundaise en particulier.

III. Revue de la littérature sur les effets des institutions de micro finance

III.1 Les Institutions de Microfinance

Du côté d'une institution de Microfinance, une organisation qui offre des services financiers à des personnes à faibles revenus qui n'ont pas accès ou difficilement accès au secteur financier formel (banques classiques), nous identifions les types des IMF existants et leurs sources de financement.

III.1.1. Catégories des Institutions de micro finance

Selon LELART M. (2005), on peut classer les IMF en trois groupes distincts tel que :

- ✓ La microfinance par les mutuelles : dans cette catégorie, on octroie moins de crédit et on y reçoit beaucoup de dépôt.
- ✓ La microfinance par les ONG : le crédit et l'épargne ne sont pas liés, ce qui permet de financer le crédit accordé.
- ✓ La microfinance par les banques : ce sont les IMF et les banques qui distribuent les microcrédits.

Pour continuer de financer ses clients et pour le bon fonctionnement des activités qu'exercent les IMF, ces dernières ont besoin de financement.

III.1.2. Les sources de financement des IMF

Pour donner des crédits et des services non financiers aux populations qu'exclut le système bancaire, les IMF ont besoin de ressources financières. Elles possèdent quatre sources de financement (Zamuka, 2009) :

- ➢ L'aide extérieure
- ➢ Collecte de l'épargne
- ➢ Constitution d'un capital propre

➢ Renforcement bancaire

En plus des institutions de microfinance vues précédemment, passons en revue sur ce qui est des PME et de l'autonomisation des femmes au Burundi.

III. 2. Autonomisation des femmes Burundaises et les PME

L'UNIFEM (2004) dans son rapport précise que l'autonomisation signifie qu'un individu (homme ou femme) a les moyens de contrôler sa propre vie : décider de ce qu'il veut faire, acquérir les qualifications (ou faire reconnaitre ses propres qualifications et connaissances), renforcer sa confiance en soi, résoudre ses problèmes, et développer son autosuffisance .Il s'agit à la fois d'un processus et d'un résultat.

Signalons qu'au Burundi, les entreprises dominantes sont celles de grande taille. Ces dernières sont par conséquent la propriété de l'Etat, la plus part connaissent depuis longtemps des résultats déficitaires ; c'est pourquoi, elles sont entrain d'être privatisées et mises en liquidation. Ce sont les PME (commerciales et/ou industrielles) qui constituent le secteur économique dudit pays.

Dans le présent point, nous avons le souci de détecter les barrières qu'éprouvent les femmes dans leurs activités et de parler brièvement des PME.

III. 2.1. Contraintes des femmes dans leurs activités et leur autonomisation

La dépendance des femmes à l'égard des hommes, qui est entretenue par la société, explique la vulnérabilité de ces dernières face à la violence. Cette situation de dépendance est fréquemment d'ordre économique et elle résulte

de l'accumulation de diverses formes de discrimination. (R. CARRILLO, 1992). Les travaux qu'effectuent les femmes (tâches ménagères ou travaux agricoles) ne sont rémunérés, ni valorisés par les sociétés, ni calculés dans le PNB ou considérés comme une activité nationale productive. Même si certaines d'entre elles parviennent à avoir des emplois rémunérés, elles ont souvent des horaires de travail plus longs que les hommes, occupent des emplois mal payés, ont moins d'avantages sociaux et moins de sécurité de l'emploi.

Très souvent, dans la plupart des pays en voie de développement, les femmes opèrent leurs activités dans le secteur informel, sont victimes des inégalités sociales et sont confrontées a des contraintes financières pour le développement et la croissance de leurs activités.

De plus, au Burundi, comme dans d'autres sociétés à régime patriarcal, les filles/femmes n'ont d'aucun droit de succession sur les propriétés familiales/parentales, il est donc difficile de nier que la femme burundaise ne soit aussi et de ce fait discriminée au niveau de l'accessibilité aux crédits puisqu'elles ne disposent pas de garanties qu'exige le système bancaire et financier.

Face à toutes ces difficultés, il est nécessaire de promouvoir l'autonomisation des femmes. Stéphanie Vallée (2001) ne stipule que les Nations Unies identifient trois dimensions à l'autonomisation économique des femmes notamment :

- Les opportunités économiques : il s'agit d'accroître l'employabilité des femmes, accroître l'entrepreneurship des femmes, favoriser l'essor d'un secteur financier avec les banques et les IMF donnant

aux femmes l'accès a des produits financiers et du crédit adaptés a leur besoins.

- Amélioration des statuts légaux et des droits des femmes : par exemple les donner l'accès au droit de succession et d'héritage.
- Participation et inclusion des femmes dans les processus décisionnels économiques : il s'agit par exemple de valoriser la nomination des femmes dans les différents secteurs publics et dans les organisations syndicales.

Grâce à l'autonomisation des femmes, ces dernières peuvent exercer leurs activités (en association, dans des microentreprises et/ou dans les Petite et Moyenne Entreprises) quel que soit le capital dont elles disposent. Voyons en bref dans le point suivant ce qui est en rapport avec les Petite et Moyenne Entreprises (PME).

III. 2. 2. Les Petites et Moyennes Entreprises (PME)

La PME, une organisation à part entière, avec ses organes de décision et de pourvoir, ses procédures et sa culture d'organisation (BOYER S. et al. (2006)), est jusqu'à présent le principal facteur de développement économique et de création d'emploi dans les pays en voie de développement que dans les pays développés.

Il faut noter que les PME, pour démarrer ses activités et pour assurer ses fonctions, ils ont besoin d'être financer.

- Les principales sources de financement des PME au Burundi (NKESHIMANA J. Claude, 1999) sont :
  - L'autofinancement
  - Le crédit bancaire

Il est très important de signaler que les PME éprouvent des contraintes dans leur financement. Toutefois, pour que la banque admette que les PME accèdent à son crédit, ces dernières possèdent des conditions à remplir établies et exigées par la banque; ce qui constitue une barrière à son fonctionnement.

- Les conditions pour leur financement (NKESHIMANA J. Claude, 2001) sont:
  - La rentabilité du projet
  - Les garanties apportées
  - L'autonomie financière
  - L'état de trésorerie

En observant la nécessité de l'autonomisation des femmes et les obstacles auxquelles sont confrontées les PME dans le financement de ses activités, analysons dans la suite la part que possèdent les institutions de Microfinance dans le financement des PME et dans l'autonomisation des femmes au Burundi.

III. 3. Paradigmes de base en Microfinance : viabilité financière/sociale, lutte contre la pauvreté, promotion des PME et les micro-entreprises féminines via les Institutions de Microfinance (IMF)

J.ATTALI et A.B. YVANN (2007) ont admis que la Microfinance est un outil équitable et efficient de lutte contre la pauvreté. La création des activités génératrices de revenus (PME, associations, projets, etc.) et la participation entière et pleine des femmes via leur création de projets et leur contribution au devenir de leur société constituent aussi les éléments de lutte contre la pauvreté. Les résultats de l'enquête devront nous permettre de nous

rendre compte des aptitudes de la Microfinance à contribuer dans le financement des PME et dans l'autonomisation des femmes : contribution des IMF dans le financement des PME ; les IMF et l'autonomisation des organisations féminines ou des femmes considérées individuellement.

Mais dans tout ceci, il ressort que certains paradigmes fondamentaux sur le fonctionnement de la Microfinance doivent être élucidés préalablement à toute analyse de fond sur cette contribution de la Microfinance.

Dans cette section, il est question d'apporter des critiques sur des pratiques, voire des particularités du secteur de la Microfinance sur son caractère intrinsèquement éthique. La Microfinance n'est pas uniquement un outil de lutte contre la pauvreté, mais également comme un marché, historiquement négligé par le secteur financier traditionnel. Cette dualité de leur objectif, impose aux IMF un arbitrage entre la soutenabilité financière et la soutenabilité sociale. Cet inévitable arbitrage entre ces deux objectifs n'est pas sans conséquence sur la gestion des IMF et aussi sur les populations bénéficiaires, d'où la nécessité d'une réflexion éthique sur ce conflit entre la soutenabilité financière et la soutenabilité sociale.

III.3.1. Soutenabilité financière versus soutenabilité sociale.

L'existence de ces deux exigences fondamentales et transversale de la Microfinance que sont le principe de la solidarité qu'elle véhicule et la nécessité de la rentabilité des institutions, entraine l'affrontement de deux courants de pensée sur la manière d'aider les pauvres à avoir accès aux services financiers : *l'approche welfariste* et *l'approche institutionnaliste*. La première privilégie l'amélioration des conditions de vie des plus pauvres, même avec un large recours aux subventions tandis que la seconde insiste que pour atteindre ceux qui n'ont pas accès aux services financiers, chaque

institution de Microfinance devrait viser la soutenabilité financière en maximisant son efficacité et sa productivité. Et cela passe par l'autonomie financière. Ces deux approches et leurs implications peuvent être récapitulées dans le tableau suivant :

Tableau 3 : Différentes approches de la microfinace et leurs implications

Approche	**Welfariste**	**Institutionnaliste**
Objectif	L'évaluation de la performance du point de vue du client : Portée sociale, Etude d'impact,	L'évaluation de la performance du point de vue de l'institution : Amplitude de l'institution, Pérennité et viabilité des IMF,
Clients visés	Très pauvres	Micro- entrepreneurs proches de la ligne de pauvreté
Type d'instituions	Institutions solidaires	Institutions commerciales
Financement	Recours aux subventions	Autonomie financière
Critiques	Problème de viabilité et de pérennité Coûts élevés et différentes méthodes pour mesurer l'impact	Problème de sélection de la clientèle (ces IMF ne touchent pas les plus pauvres des pauvres) Taux d'intérêt élevé Autosuffisance est une

	Faillites de certaines IMF (taux de remboursement < 50%)	stratégie de long terme
Objectif commun	Réduction de la pauvreté	

III.3.1.1. La soutenabilité financière

Le premier paradigme, lié a l'autonomie financière vise les petits entrepreneurs, « the bankable poor » (Mayoux, 2006, p.7), a qui les banque conventionnelles ne prêtent pas. Ce paradigme est encouragé par plusieurs agences de financement dont la Banque mondiale, le Programme des Nation Unies pour le développement (PNUD) et la United States Agency for International Development (USAID). Ici, on prête d'abord aux femmes parce que le taux de remboursement est supérieur a celui des hommes et parce qu'en prêtant a celles-ci, on contribue a la croissance économique des femmes. Une corrélation peut être faite entre ce paradigme et la théorie néolibérale (Mayoux, 2006, p.4). L'empowerment est plutôt définit en termes économiques et comme un choix individuel. Tout comme dans le paradigme de réduction de la pauvreté, étant donné que les femmes ont accès au crédit, les partisans de ce paradigme assument que cela mènera automatiquement a un empowerment économique et ensuite a plus grande échelle, soit au niveau social et politique. Donc on mise d'abord sur l'accès au crédit. On croit qu'en prêtant aux femmes, celles-ci pourront contrôler leurs revenus ainsi que leur production. De plus, leur participation égale au bien-être économique du foyer fera en sorte que ces femmes auront une

influence égale sur les décisions familiales et sur les ressources économiques.

La soutenabilité financière renvoie à la rentabilité des fonds investis. En effet, toute institution financière a besoin d'équilibrer ses comptes pour assurer sa rentabilité financière. Cette dernière est obtenue a condition que les produits soient supérieurs aux coûts. Dans le cas des institutions de Microfinance, les produits sont essentiellement issus des intérêts appliqués aux prêts des clients. Et leur coûts sont importants car le risque y est plus grand du fait que la population pauvre soit très risquée et incertaine (ne disposant souvent pas de garanties).Pour équilibrer leurs comptes, ces IMF ont deux choix possibles : internaliser ce risque dans le taux d'intérêt sur les crédits (augmentation des produits), de ce fait les taux d'intérêt deviennent très élevés, soit diminuer leurs charges plus précisément les coûts de transaction. L'augmentation du taux d'intérêt semble a priori inadaptée pour cette clientèle pauvre, de même la difficulté de la tâche du fait de la complexité de cette clientèle empêche une possible baisse des coûts de transaction. Ainsi le plus souvent les IMF qui sont soucieux de l'impact social de leur activité sur les pauvres ont recours aux subventions : c'est le cas des institutions solidaires qui prônent une approche welfariste. A ce niveau se pose alors la question de leur autonomie financière. Néanmoins, la solution la plus pratiquée aujourd'hui par les institutions de Microfinance pour équilibrer leur compte reste l'augmentation des taux d'intérêt. Cette dernière se faisant naturellement au détriment de l'impact social sur les pauvres : c'est le plus souvent le cas des institutions commerciales qui prônent l'approche institutionnelle.

La soutenabilité sociale renvoie a l'atteinte de l'objectif de lutte contre la pauvreté. Deux approches permettent d'évaluer cette performance sociale des IMF : une approche centrée sur l'institution a travers la portée sociale et une approche centrée sur les clients a travers l'analyse de l'impact.

➢ une approche de la portée sociale consiste a établir des liens sociaux grâce a un service de proximité vis-à-vis des populations bénéficiaires en s'installant dans les zones rurales, en les contactant et en leur offrant des séances de formation. En outre, les IMF se basent sur le travail de groupe et elles répondent aux attentes des populations pauvres en leur offrant des prêts de petites sommes et des remboursements réguliers. Ces efforts, visant a étendre les services de Microfinance aux populations non desservies par les institutions financières, définissent la portée sociale « Outreach » (Lafourcade ; Isern ; Mwangi et Brown, 2005). Toutefois, les IMF doivent déterminer quel groupe cible doivent-elles satisfaire en terme de services financiers. Différents indicateurs ont été établis pour mesurer cette portée, mais se pose toujours la question de savoir est-ce que les plus pauvres parmi les pauvres sont atteints ?

➢ L'approche centrée sur les clients, aussi appelée analyse d'impact consiste a évaluer l'impact du financement sur ces personnes exclues du système financier classique. En effet, la question de l'impact sur les bénéficiaires s'est posée, essentiellement sous la forme « combien rapporte un dollar prêté en revenu supplémentaire pour le bénéficiaire ? » (Lapneu, 2003). Par conséquent, l'impact consiste a comprendre comment les services financiers affectent l'existence des pauvres. Il traduit les changements sur les

clients attribuables a l'action de l'IMF. Ces changements constituent le rendement social d'un investissement procuré par le bailleur de fonds. Ces derniers ont besoin de savoir si le soutien financier qu'ils apportent aux IMF atteint bien l'objectif d'impact sur les pauvres qu'ils se sont donnés. Ils se préoccupent d'en apprécier les résultats (Lelart, 2006). Ici se pose alors la question des subventions.

Cette soutenabilité sociale exige pour l'institution de Microfinance de tenir compte dans sa gestion de l'impact de ses choix sur les pauvres. Ceci implique de leur procurait du crédit a des taux acceptables, qui n'empêchent en rien leur accomplissement social. Cela est évidemment a l'encontre de sa rentabilité financière qui peut se faire que par la couverture des coûts par les produits.

En définitive, on assiste a la poursuite de deux objectifs qui, apparemment sont conflictuels, ce qui nécessité une réflexion éthique autour la gestion des institutions de Microfinance, afin d'approcher leurs ambitions de façon simultanée et équitable.

III.3.2. Paradigme de réduction de la pauvreté

Dans le deuxième paradigme, réduction de la pauvreté, le microcrédit est surtout dirigé vers les familles les plus pauvres afin de le sortir du cercle vicieux de la pauvreté. Ici, on prête aux femmes d'abord, car ce sont elles qui font partie de la population la plus pauvre, mais aussi, parce qu'elles sont généralement responsables bu bien-être de la famille. On travaille pour que les femmes apprennent a lire et a écrire. On veut aussi les former pour qu'elles puissent être en mesure de s'occuper de leur santé ainsi que de celle

de leur famille. Les tenants de ce paradigme croient que le microcrédit va engendre automatiquement l'empowerment dû au fait que les femmes augmenteront leur bien-être et celui de leur famille, ce qui conduira à de plus grands changements quant aux inégalités de genre. Ici, on mise sur la participation des femmes. De plus, puisque l'on accorde les prêts à ces dernières, plusieurs croient que cela va d'instinct aider les femmes à prendre leur place dans le foyer et à prendre des décisions d'elles-mêmes (voir appendice E).

III.3. 3. Paradigme de l'empowerment féministe

Le dernier paradigme, celui de l'*empowerment* féministe, considère que la MF comme point d'entrée pour un empowerment économique, social et politique. Il vise surtout des femmes pauvres et ce, dans une optique d'égalité de genre et de droits humains. Il « implique la capacité de changer et de remettre en cause la soumission des femmes : l'empowerment des femmes dépasse alors le domaine économique, et il représente plus que l'amélioration du bien-être. » (Hofmann et Marius-Gnanou, 2003, p.18). Le but est vraiment de transformer les relations de pouvoir dans la société, autant au niveau macro (communauté et société) qu'au niveau micro (individu). Ce qui veut dire que l'on travaille pour que les femmes aient un sens de l'autonomie et qu'elles prennent conscience des discriminations culturelles et politiques a leur égard. L'idée est qu'elles puissent bouger librement, qu'elles aient plus amples connaissances sur la culture, les lois et la politique tout en se créant un réseau.

III.4. Impact des paradigmes sur les femmes et les institutions

Il n'est pas toujours possible de classer les institutions de Microfinance dans une seule de ces catégories de paradigme, car une même institution peut se retrouver sur différents paliers en ce qui concerne les accents qui sont mis sur la pauvreté et les relations de genres. En examinant ces trois paradigmes, un lien peut être fait avec la double signification du concept d'empowerment comme nous l'ont fait remarquer Guérin et Palier (2005). Les deux premiers paradigmes (viabilité financière et réduction de la pauvreté) que nous avons traités ici peuvent très bien s'insérer du côté neutre et individuel du pouvoir, où les femmes ne menacent pas de changer le statu quo. Tandis que le dernier, celui de l'empowerment féministe se place plutôt du côté conflictuel, de la transformation ou de la modification du pouvoir, voire même des structures de pouvoir.

Les paradigmes de la réduction de la pauvreté et de l'autonomie financières n'insèrent pas automatiquement de mesures visant l'empowerment des femmes, ils assument *« that providing access to microfinance services will lead to sufficient empowerment impact and that activity adopting specific empowerment strategies is therefore unnecessary. »* (Mayoux, 2002, p.6). Cependant, dans certains cas, les leaders des institutions de Microfinance devraient considérer ces approches, car la Microfinance n'est pas toujours un moyen d'empowerment pour les femmes. Les femmes font encore face à des barrières lorsqu'elles veulent se voir octroyer un prêt. Par exemple, si le montant du prêt approuvé à une femme est inférieur a celui d'un homme se retrouvant dans une même situation ou si elle emprunte et donne de l'argent automatiquement à son mari (ou à un autre homme) et qu'elle en perd le

contrôle, on ne peut plus parler d'*empowerment*. Donc, avoir un nombre élevé d'emprunteuses et un haut taux de remboursement ne signifie pas que l'institution adopte une approche *d'empowerment.*

Selon Mayoux, les institutions de Microfinance auraient tout intérêt à inclure des approches qui favorisent l'autonomie et la prise du pouvoir des femmes. Pour que les inégalités liées au genre disparaissent, les agences de développement et la communauté doivent s'assurer que des supports sont disponibles pour les femmes.

Ces méthodes peuvent facilement être instaurées et peuvent faire en sorte que les femmes choisissent les activités qui leur conviennent ; qu'elles aient le contrôle sur leur prêt ; qu'elles soient plus aptes a négocier sur les différents aspects du bien-être de la maison ; et même, de se créer des réseaux où elles pourront échanger via les centres ou autres organismes locaux qui appuient l'égalité de genre (Mayoux, 2002, p.12). De plus, adopter de telles pratiques peut aussi être compatible avec les autres paradigmes, par exemple, avoir comme politique d'engager du personnel qui soit ouvert a l'égalité dans les relations de genres et revoir les normes et les règles de l'institution pour qu'elles soient compatibles avec une approche d'*empowerment.*

III.5. La Microfinance, le microcrédit, la micro entreprise et certaines critiques générales

Après avoir survolé les concepts de genre et de pauvreté, les trois paradigmes d'empowerment dans la microfinance et avoir brièvement vu pourquoi ces approches semblent essentielles, nous voyons maintenant plus

en détail ce que sont la Microfinance et le Microcrédit. Le Microcrédit a été élaboré il y a trente ans comme *« une nouvelle stratégie pour combattre la pauvreté dans le monde, en offrant des prêts non garantis à des personnes vivant dans l'extrême pauvreté »* (Daley-Harris, 2006, p.1). L'idée derrière ce concept est d'éliminer la pauvreté et d'instaurer un monde plus juste, où tous auront accès au crédit. Ce crédit est destiné aux pauvres dans les desseins que ceux-ci l'investissent dans une activité productive pour qu'ensuite soient générés des revenus et de l'épargne afin qu'ils puissent investir davantage et faire croître ces revenus.

Tandis que le Microcrédit se limite à une seule activité de la finance ; la Microfinance englobe, quant à elle, tous les services financiers, autant les prêts, les dépôts, les assurances, les pensions que les transferts de fonds. Tous ces services sont offerts au niveau micro, pour les plus défavorisés qui n'ont pas accès aux banques traditionnelles. Selon le *Consultative Group to Assist the Poor (CGAP), « la Microfinance semble être un outil d'assistance aux pauvres particulièrement efficace, dans la mesure où on considère généralement qu'elle permet d'améliorer leurs moyens d'existence, de réduire leur vulnérabilité et de stimuler l'autonomie sociale aussi bien qu'économique. »* (Paker, 2001). Lorsqu'un micro-prêt est accordé, les gens l'investissent la plupart du temps dans une micro entreprise. Ces entreprises emploient généralement entre une et cinq personnes. Elles peuvent être basées autant à la maison qu'à l'extérieur.

IV. Présentation des résultats sur les effets des IMFs

IV.1. Méthodologie et Données utilisées

Notre étude porte sur trois cibles. Il s'agit des Institutions de Micro finances, les Petites et Moyennes Entreprises et les bénéficiaire des crédits des institutions de micofinance. Ces cibles se répartissent dans les deux catégories suivantes :

- **Côté offre des services financiers** : A ce niveau de l'offre, l'étude porte sur les institutions de micro finances
- **Côté demande** : Au niveau de la demande, l'étude a été menée auprès des Petites et Moyennes Entreprises et les bénéficiaires des crédits de la Caisse d'Epargne et de Crédit Mutuel.

Les données utilisent sont composées essentiellement des données primaires collectées par l'équipe de recherche. Ces données sont complètes par des données secondaires issues de différentes sources. La méthodologie d'échantillonnage qui sera utilisée diffère d'une cible à l'autre. Nous allons présenter la méthodologie d'échantillonnage pour les trois cibles ci-haut cités.

IV.1. 1. Echantillonnage IMF

Au niveau de l'offre de service, nous proposons de mener notre analyse sur un échantillon raisonné des IMF opérant dans la capitale Bujumbura. Cette méthodologie raisonnée nous a conduits à retenir que les IMFs offrant des services essentiellement orientés vers les pauvres. Il est cependant important de mentionner qu'il existe des institutions de micro finances à l'intérieur du pays ayant enregistrés des progrès notables en matière de financements du monde rural. Les IMFs de l'intérieur du pays ne sont pas pris en compte dans cette étude suite aux contraintes financières et matérielles.

La base de sondage est constituée de la liste des IMF agrées par la Banque Centrale du Burundi au 04 septembre 2012 et se trouve à l'annexe 2.

Tableau 4 : Echantillonnage IMF

N°	Nom	Forme Juridique	Adresse
1	Caisse Coopérative d'Epargne et de Crédit Mutuel « CECM »	Coopérative	AV RDC, Tél 22 24 95 27
3	MUTEC S.A	Entreprise de Micro-finance	Bujumbura AV croix Rouge ; Tél 22 245088
4	Solidarité pour l'Epargne et le Crédit « Solecs Coopers » S.A	Entreprise de Micro finance	Avenue des Etats Unies, Tél 22 274676
5	Hope Fund	Entreprise de microfinance	Avenue de l'Industrie, Tél 22 251871
6	Turame Community Finances S.A	Entreprise de microfinance	Bujumbura Avenue de la Croix Rouge, Tél 22 256735
7	Womens's Initiative for self Empowerment "Wise Sa"	Entreprise de microfinance	Avenue du progrès, Tél 22 257177
8	Dévéloppement Interpeople for self Empowerment (DIFO)	Entreprise de microfinance	Bujumbura, Avenue des pêcheurs, Tél 22 275859
9	Réseau Communautaire d'Epargne et de Crédit « Réceca-Inkingi Sa »	Entreprise de microfinance	Bujumbura, Avenue des Palmiers, Tél 22 253833
10	Corilac Microfinance SA	Entreprise de Microfinance	Bujumbura, Q industriel ; route aéroport, Tél 222219481

11	Kazoza vision Finance	Entreprise de Microfinance	Bld de l'Uprona, Tél 22 246914
12	Twitezimbere	Programme de microfinance	Bujumbura, Av Rutana, Tél 22 245464
13	Dukuze Ibibondo Microfinance	Programme de Micro crédit	Bujumbura, Av Rutana, Tél 22 214621

Source : Extrait à partir de la liste des IMF à partir de l'annexe 1

IV.1.2. Echantillonnage PME

Le tirage de l'échantillon des Petits et Moyennes Entreprises a été caractérisée par plusieurs contraintes qu'il convient de signaler :

- **Petites et Moyennes Entreprises et dimension séxospécifique :**

Dans le cadre de cette étude, nous avons voulu analyser les performances des PME en les mettant en relation avec le sexe du dirigeant. Le tirage de l'échantillon allait tenir compte de cette dimension. L'absence de la base de données qui donne le sexe du dirigeant de l'entreprise a rendu ce travail impossible. Dans la suite, le tirage de l'échantillon va se baser sur d'autres critères de spécifications et la dimension sexospécifique pourra apparaître dans les analyses.

- **Base de sondage** : Le tirage de l'échantillon a été effectué à partir de la base de données des entreprises fournie par l'Institut des Statistiques et des Etudes Economiques du Burundi (ISTEEBU) constitué du répertoire des entreprises 2010.
- **Couverture géographique** : Plus de 80% des petites et Moyennes entreprises sont localisées dans la ville de Bujumbura. Notre échantillon porte donc sur les Petites et Moyennes entreprises opérant dans la ville de Bujumbura. Le tableau suivant donne la distribution des PME par province.

Tableau 5 : Répartition des PME par province

	Effectif	Proportion
Bujumbura Mairie	844	80,2%
Bubanza	2	0,2%
Bururi	19	1,8%
Cankuzo	2	0,2%
Cibitoke	3	0,3%
Gitega	65	6,2%
Kayanza	19	1,8%
Kirundo	5	0,5%
Makamba	5	0,5%
Muramvya	1	0,1%
Muyinga	6	0,6%
Ngozi	43	4,1%
Rutana	2	0,2%
Ruyigi	5	0,5%
Manquante	31	2,9%
Total	**1052**	**100,0%**

Source : ISTEEBU, Base de données des Entreprises 2010

- **Critère de stratification** : Deux critères de stratification ont été utilisés : il s'agit du chiffre d'affaire déclarée et la branche d'activité. Nous avons retenus quatre tranches de chiffre d'affaire : Moins de 10 millions, 10-30 millions, 30-50 millions, plus de 50 millions et chiffre d'affaire non déclarée.

- **Taille de l'échantillon** : la taille de l'échantillon a été déterminée en utilisant la formule de magnani couramment utilisé. La taille est donnée par la formule suivante : $n = \frac{Deff * K^2 * N * P * (1-P)}{K^2 * P * (1-P) + E^2 * N}$

- n = taille minimum de l'échantillon nécessaire pour assurer le degré de précision souhaité.

- P = le niveau estimé d'un indicateur mesuré en proportion à la première enquête. Dans notre enquête nous considérons comme indicateur cible la proportion de PME qui ont déjà obtenu un financement des IMFs. En l'absence de ces données, il est généralement admis de prendre 50% qui donne la taille maximale. Dans notre cas, nous allons utiliser une prévalence du phénomène de 50% dans le calcul de la taille de l'échantillon requise.

- E = La marge d'erreur tolérée, pour notre cas nous prendrons une valeur de 5%.

- N est la taille de la base de sondage. N=844 PME opérant dans la province de Bujumbura Mairie.

- Deff : Effet de mise en grappe. Nous prendrons une valeur de Deff=1 étant donné qu'il n'y a aucun effet grappe à mentionner dans notre échantillonnage

- K : Cette valeur traduit la statistique définissant le niveau de confiance, pour un niveau de E=5%, nous pouvons l'approximer à 2.

- . L'application de la formule ci-dessus donne à une valeur de 271 PME éligibles. En anticipant un taux de non-réponse de 35%, on obtient une taille de l'échantillon ajusté = n/(1-0,35) = 366 PME. Notre échantillon portera donc sur un échantillon de 366 PME. La liste des PME échantillonnée est présentée dans la partie annexe du rapport.

Tableau 6 : Répartition de l'échantillon selon le chiffre d'affaire et la branche d'activité

Branches d'activités	Moins de 10 millions		de 10 à 30 millions		De 30 à 50 millions		Plus de 50 million		Chiffre d'affaire non déclaré		Total	
	Effectifs	Echantillon	Effectifs	Echantillon	Effectifs	Echantillon	Effectifs	Echantillon	Effectifs	Echantillon	Effectifs	Echantillon
ACTIVITÉS ASSOCIATIVES	0	0	0	0	0	0	6	3	1	0	7	3
ACTIVITÉS DE SANTÉ ET D'ACTION SOCIALE	0	0	4	2	3	1	5	2	2	1	14	6
ACTIVITÉS DE SERVICES PERSONNELS	0	0	0	0	0	0	3	1	0	0	3	1
ACTIVITÉS DES AUXILIAIRES DE TRANSPORT	1	0	1	0	0	0	1	0	0	0	3	1
ACTIVITÉS EXTRACTIVES	0	0	0	0	0	0	2	1	2	1	4	2
ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	0	0	0	0	0	0	2	1	2	1	4	2
ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES, CULTURELLES ET SPORTIVES	1	0	0	0	0	0	2	1	0	0	3	1
AGRICULTURE, CHASSE ET ACTIVITÉS ANNEXES	1	0	0	0	1	0	7	3	4	2	13	6
ASSAINISSEMENT, VOIRIE ET GESTION DES DÉCHETS	0	0	1	0	0	0	2	1	0	0	3	1

COMMERCE DE DÉTAIL ET RÉPARATION D'ARTICLES DOMESTIQUES	6	3	25	11	9	4	55	24	18	8	113	49
COMMERCE DE GROS ET ACTIVITÉS D'INTERMÉDIAIRES DU COMMERCE DE GROS	21	9	45	20	30	13	126	55	54	23	276	120
COMMERCE ET RÉPARATION D'AUTOMOBILES	5	2	4	2	2	1	9	4	7	3	27	12
CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS	13	6	15	7	5	2	59	26	27	12	119	52
ÉDITION, IMPRIMERIE ET REPRODUCTION D'ENREGISTREMENTS	1	0	1	0	2	1	4	2	1	0	9	4
FABRICATION D'AUTRES MATÉRIELS DE TRANSPORT	0	0	0	0	0	0	3	1	0	0	3	1
FABRICATION D'ÉQUIPEMENTS ET APPAREILS DE RADIO, TÉLÉVISION ET COMMUNICATION	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0
FABRICATION D'INSTRUMENTS MÉDICAUX, DE PRECISION, D'OPTIQUE ET D'HORLOGERIE	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0

FABRICATION D'OUVRAGES EN MÉTAUX ; TRAVAIL DES MÉTAUX	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
FABRICATION DE MACHINES DE BUREAU ET DE MATÉRIEL INFORMATIQUE	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
FABRICATION DE MACHINES ET DE MATÉRIELS ÉLECTRIQUES	1	0	0	0	0	0	2	1	2	1	5	2
FABRICATION DE MEUBLES ; ACTIVITÉS DE FABRICATION N.C.A	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0
FABRICATION DE PRODUITS ALIMENTAIRES ET DE BOISSONS	0	0	1	0	0	0	7	3	2	1	10	4
FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES	0	0	2	1	0	0	0	0	1	0	3	1
HÔTELS ET RESTAURANTS	1	0	5	2	4	2	12	5	11	5	33	14
INTERMÉDIATION FINANCIÈRE	10	4	2	1	1	0	5	2	8	3	26	11
POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	0	0	3	1	2	1	1	0	4	2	10	4
PRODUCTION ET DISTRIBUTION	1	0	1	0	0	0	1	0	0	0	3	1

D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ												
RECHERCHE – DEVELOPPEMENT	0	0	0	0	0	0	I	0	0	0	1	0
SERVICES FOURNIS PRINCIPALEMENT AUX ENTREPRISES	15	7	29	13	22	10	52	23	19	8	137	59
TRANSPORT PAR EAU	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0
TRANSPORTS TERRESTRES	0	0	0	0	4	2	2	1	0	0	6	3
TRAVAIL DU BOIS ET FABRICATION D'ARTICLES EN BOIS OU DE VANNERIE	0	0	0	0	0	0	2	1	1	0	3	1
Total	79	34	140	61	86	37	373	162	166	72	844	366

Source : Traitements des auteurs à partir de la base de données des entreprises 2010

- **Tirage de l'échantillon** : l'échantillon a été tiré en utilisant la méthode de tirage systématique aléatoire à partir de la base de donnée ci-haut mentionnées. Notons cependant que le tirage se fait en respectant les proportions que représentent les deux critères de stratifications dans la base de données des PME. La mise en œuvre des techniques décrites en haut nous ont permis d'aboutir à l'échantillon de 366 PME.

  Il demeure indispensable de signaler qu'après avoir effectué cet échantillonnage, le marché central de Bujumbura a pris feu occasionnant des pertes énormes. Les PME qui avaient été tiré qui opéraient au marché central de Bujumbura ont été remplacé selon les deux critères énoncés en haut.

IV.1.3. Echantillonnage Bénéficiaire

L'analyse de l'impact des crédits accordés par les institutions des micros finances sur l'autonomisation des femmes porte sur les clients de la Caisse d'Epargne et de Crédit Mutuelle (CECM). Pour évaluer les effets de long terme des crédits accordés par la CECM. La base de sondage est constitué de la liste des clients ayant obtenu plus de 3 crédits fourni par le CECM.

La même formule de tirage de magnani décrite en haut a été également utilisée pour tirer l'échantillon. Les paramètres de l'équation sont les suivantes :

- n = taille minimum de l'échantillon nécessaire pour assurer le degré de précision souhaité.

- P = le niveau estimé d'un indicateur mesuré en proportion à la première enquête. Dans notre enquête nous considérons comme indicateur cible la proportion que le crédit accordé par la CECM exerce un impact significatif sur le bénéficiaire. Vu que cet indicateur n'est pas disponible, nous allons prendre un niveau de prévalence de l'indicateur 50% qui donne la taille maximale.

- E = La marge d'erreur tolérée, pour notre cas nous prendrons une valeur de 10%.
- N est la taille de la base de sondage. N=716 Bénéficiaires ayant obtenu plus de trois crédits de la CECM.
- Deff: Effet de mise en grappe. Nous prendrons une valeur de Deff=1 étant donné qu'il n'y a aucun effet grappe à mentionner dans notre échantillonnage
- K : Cette valeur traduit la statistique définissant le niveau de confiance, nous allons l'approximer à 2.
- En anticipant un taux de non réponse de 10%, nous obtenons une taille de 282 bénéficiaires à enquêter.

Le tirage de ces bénéficiaires a été fait selon la méthode aléatoire simple. Cependant, une des difficultés majeure de la base de données des bénéficiaires des crédits de la CECM est qu'il est impossible d'obtenir les informations relatives à l'identification des bénéficiaires. Après avoir effectué le tirage, la CECM nous a aidés à compléter les informations pouvant nous permettre de retrouver les personnes échantillonnés.

Il demeure également indispensable que parmi les personnes échantillonnées figuraient des fonctionnaires. En collaboration avec les cadres de la CECM, toutes ces personnes ont remplacées pour ne tenir en compte que les bénéficiaires n'ayant pas d'autres sources de revenus que ceux issus des projets financés par la CECM. Un travail d'identification et de localisation des bénéficiaires a été effectué par les chefs d'équipe en collaboration avec deux cadres de la CECM. Même si le travail porte sur l'autonomisation des femmes, une proportion non négligeable des hommes reçoivent des crédits de la CECM c'est pour cette raison que nous avons retenu quelques hommes dans notre échantillon final.

IV.2. Déroulement de la Collecte des données, Couverture Géographique et contraintes rencontrées

La collecte des données s'est déroulée pendant une période de 10 jours et était assurée par une équipe de quatorze enquêteurs expérimentés. Ces enquêteurs ont suivi une formation de deux jours sur les objectifs et le contexte dans lequel s'inscrit l'étude ainsi que les questionnaires. Une séance de simulation sur la compréhension des questionnaires a été organisée et cela a permis à chaque enquêteur de se familiariser avec les questions. Ces enquêteurs étaient dirigés par une équipe de deux statisticiens expérimentés. L'enquête bénéficiaire a été conduite dans trois provinces de Bujumbura Rural, Bujumbura Mairie et Bubanza. Ces trois provinces regorgent la grande partie des bénéficiaires de ces crédits de la CECM et offre un avantage de part leur situation géographique par rapport à la capitale. Les enquêteurs rentraient à Bujumbura chaque soir après les entretiens. La collaboration de la CECM a été appréciée durant toutes les phases de ce projet de recherche et plus spécialement durant la phase de collecte.

IV.2.1. Organisation de la saisie des données et analyse des données

Les données ont été saisies par une équipe de quatre agents de saisie qui ont été formés à cette fin pendant une période de trois jours. Des programmes de saisies ont été confectionnés sous le logiciel CSPRO. Les données ont été ensuite exportées dans le logiciel d'analyse SPSS. Les données des parties qualitatives ont été saisies dans Excel et condensées en vue de faciliter leurs interprétations.

IV.2.2. Contraintes rencontrées et évaluation de la qualité des données

La conduite de cette étude a été caractérisée par plusieurs contraintes qu'il demeure indispensable de mentionner. L'incendie survenu sur le marché a provoqué un bouleversement de tout le travail d'échantillonnage et de collecte des données. Certaines PME échantillonnées se trouvaient au marché central. De surcroît, tous les responsables des micros finance étaient mobilisés autour des opérations de sauvetages de leurs clients. Les difficultés rencontrées diffèrent d'une cible à l'autre :

Au niveau de l'offre des services : Certains responsables des IMF n'ont pas répondu à notre questionnaire. D'autres IMF sont en liquidation ou en transition vers d'autres activités. La collecte des données auprès de ces institutions de micro finance a pris beaucoup de temps avec des rendez-vous non honorés. En dépit de toutes ces difficultés, l'équipe de projet a pu mobiliser huit questionnaires correctement remplis sur les 13 initialement prévues. Les institutions de micro finances ayant complétés notre questionnaire sont : CECM, HOPE FUND, DUKUZE IBIBONDO, RECECA, CORILAC, MUTEC, TURAME et DIFO. Les analyses quantitatives seront valables pour ces institutions et ne peuvent pas être généralisées à toutes les institutions. Par contre, les analyses qualitatives permettront de comprendre les contraintes et les réalisations du secteur de la micro finance au Burundi.

Au niveau de la demande, des difficultés immenses ont caractérisées la collecte des données auprès des **Petites et Moyennes Entreprises.** Ces contraintes tiennent à l'environnement politique, économique, réglementaires dans lesquels évoluent le PME burundais.

- **Coïncidence de l'opération de collecte avec une campagne d'identification de nouveaux contribuables par l'office Burundais des Recettes (OBR)** : La collecte des données a coïncidé avec une compagne de collecte de nouveaux contribuables créant ainsi un climat de méfiance entre les enquêtes et nos agents de collecte qui étaient assimilés aux agents de l'OBR ou de la Marie. Aucune information sur le chiffre d'affaire n'a été donnée.

- **Faible participation de la micro finance dans le financement des PME :** Si l'on utilise les critères classiques de Chiffre d'affaire et du nombre d'employés, les micros finances ont une faible contribution dans le financement des PME du secteur formel. Il est fort probable que activités financées par les IMF relèvent du secteur informel et il est difficile de repérer ces entreprises.

- **Taux de réponse faible :** En dépit des efforts consentis par nos agents de collecte pour rechercher le maximun d'entreprise, on enregistre un taux de réponse faible dans ce cible. Les responsables de ces unités de production ne travaillent pas souvent absents et les travailleurs ne peuvent pas compléter les questionnaires sans l'aval de leurs chefs. Les quelques responsables d'entreprises trouvés également refusaient de répondre et ne manifestent pas d'intérêt pratique. Pour avoir les quelques entreprises qui ont été enquêtées, l'équipe du projet a été obligé de relâcher certaines critères de stratification présentées dans la partie échantillonnage en adoptant un échantillonnage raisonné. La mise en œuvre de cette technique a permis d'enquêter près de 108 PME sur l'échantillon initial de 271 PME initialement prévu.

- **Les rendez-vous non honorés**: Les rendez-vous fixés n'étaient pas du tout honorés et ceci constitue un problème majeur de toutes les opérations de collecte.

- **Questionnaire remplis partiellement** : Les questionnaires étaient remplies d'une manière partielle. Les informations pertinentes sur les chiffres d'affaires, les taux d'intérêts sur les crédits sollicités ne sont pas bien renseignés pour les raisons de méfiance énoncées en haut.

De tout ce qui précède, il va sans doute dire que les données quantitatives du questionnaire PME sont incomplètes et que par ricochet, les analyses qui vont en découlées demeureront incomplètes. En l'absence d'une loi statistique obligeant les entreprises à fournir ce genre d'information, de telles analyses demeureront toujours parcellaires. Par contre, les analyses qualitatives permettront d'identifier les défis qui gangrainent le financement des PME burundais.

Quant aux bénéficiaires des crédits de la CECM, le travail d'identification effectué par les contrôleurs en compagnie avec deux agents de la CECM chargé de suivi des clients deux jours avant le début de l'enquête a permis d'atteindre un taux de réponse satisfaisant. Sur un

échantillon de 256 initialement prévu, 212 ont répondu soit un taux de réponse de 82%. Les informations recueilles sont de bonne qualités et permettent d'effectuer des analyses d'impact des services offerts par les micros finances sur les populations pauvres en mettant un accent sur les femmes.

IV.3. Méthodologie d'analyse

L'étude s'appuie sur la littérature déjà existante dans les différents ouvrages et articles se rapportant au thème et sur la collecte des données d'enquête à l'aide de questionnaires soigneusement élaborés. Les analyses quantitatives ont menées en utilisant les techniques modernes empruntées à la statistique unidimensionnelle et bidimensionnelle. Ces analyses porteront sur les trois cibles de cette recherche. Par ailleurs, des plans d'analyses avaient été préalablement confectionnés avant la confection des questionnaires. Quant aux analyses qualitatives, elles ont été effectuées à partir des questions ouvertes qui ont été adressées aux trois cibles.

IV.4. Discussions des résultats.

Dans cette section, nous allons présentés les résultats des analyses issues des trois cibles de cette étude. Les analyses distinguerons chaque foi de besoins les parties quantitatives et qualitatives.

IV. 4.1. Le volet Institutions de Microfinance

IV.4.1. 1. Partie Quantitative

Dans cette première section quantitatif du volet de la micro finance, nous allons analyser les synthétisés les indicateurs relatifs aux volumes de crédits distribués, épargne, l'importance des femmes pour les IMF qui ont répondu à notre questionnaire. Les principaux constats sont les suivants :

IV.4.1.1.1. Faible couverture Géographique

La grande partie des IMF exercent leurs activités dans la Capitale de Bujumbura et ses environs souvent sans agences dans les provinces. Le nombre d'agences en Mairie de Bujumbura varie de 1 à 4 pour les IMF enquêtés et on enregistre une moyenne de 1.8 agences en Mairie de Bujumbura. Seulement trois IMF enregistrent des représentations sur les chefs lieux des provinces.

IV.4.1.1.2.Système d'information peu développé

Les IMF n'ont pas un système d'information moderne capable de fournir des statistiques pouvant servir les aux analyses poussées du secteur. Aucune information sur les bénéficiaires des crédits ce qui limitent les analyses à faire sur l'impact des IMF.

IV.4.1.1.3.Contraintes institutionnelles pour l'agreement et implantations

On observe une évolution notable du cadre réglementaire et institutionnel. Les IMF qui ont été crées durant les trois dernières années ont été agrées durant leur année de création. Ce délai d'agreement était relativement longue pour les IMF qui ont été crée avant. On signalera le cas de la CECM dont l'agreement a pris environ 11 ans.

IV.4.1.1.4.Evolution du capital social, de l'épargne et des membres des IMF

Graphique 1: Evolution du capital social, épargne et membre des IMF enquêtés

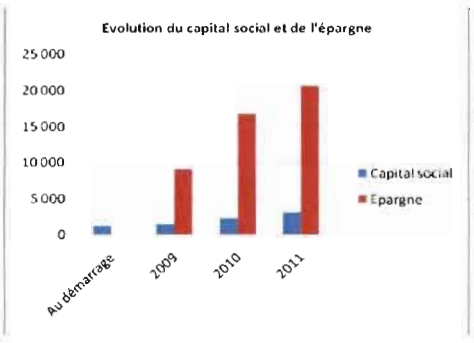

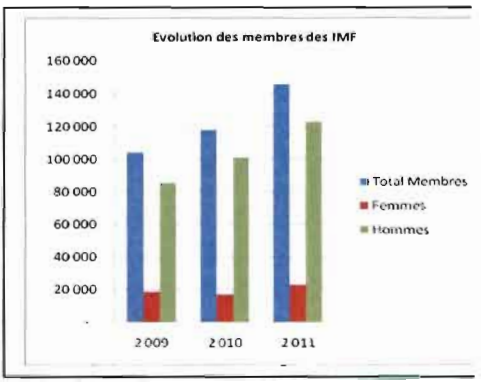

Les deux graphiques mettent en évidence l'évolution du capital social, de l'épargne et des membres des IMF. Le premier graphique montre que les IMFs ont fait un effort d'augmenter leurs capital social sur la période bien que la progression soit faible. Une progression nette des activités d'épargne est manifeste. Contrairement à ce que l'on peut croire, les hommes sont plus prépondérant dans la clientèle des IMF et semblent crôitre plus vite. On observe de très forte volatitilité entre les IMF selon leurs objectif. Les proportions des femmes vont jusqu'à 70% pour les IMF féminin et moins de 10% pour les autres. Le système d'information ne permet pas de distinguer les catégories d'épargne.

IV.4.1.1.5.Evolution des crédits par secteurs, taux de remboursement et partenaires du secteur

Les crédits des IMF sont destinés à deux catégories de clients : les individus et les groupements. Les seuils varient en fonction des capacités de remboursement et de la catégorie. Certains bailleurs appuient le secteur de la micro finance sur des programmes spécifiques.

Graphique 2 : Part des crédits sectoriels distribués par les IMF enquêtés de 2009-2011

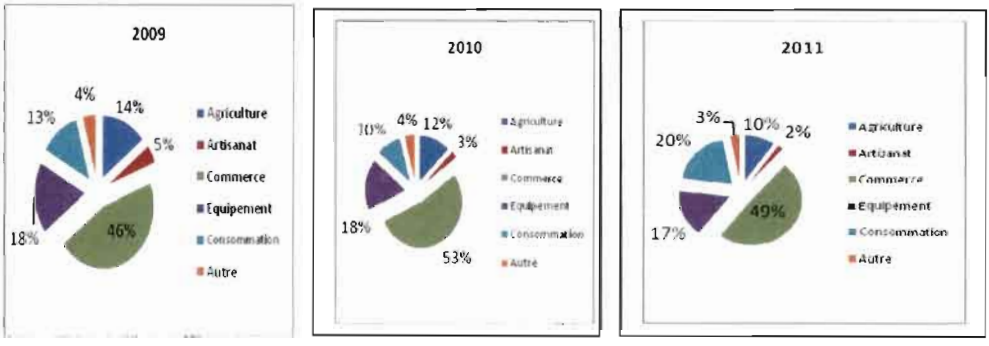

Le commerce constitue la principale activité financée par les IMF avec des proportions de plus de 40% durant les trois années et allant jusqu' à plus de la moitié en 2011 (53%). En 2009 et 2010, la deuxième activité est l'équipement en 2009 et 2010 mais on observe un renversement de tendance en 2011 où l'agriculture représente 20% des crédits distribués.

IV.4.1.1.6.Intégration des groupes vulnérables et des femmes dans les activités des IMF

Quelques Institutions de micro finance enquêtés déclarent intégrer les groupes vulnérables dans leurs activités bien que très peu ciblent spécifiquement les femmes. Les réflexions de politiques sociales sur l'intégration des groupes vulnérables dans les programmes de micro finance devraient s'inspirer sur des modèles qui ont fait leurs épreuves.

IV.4.1.2. Partie Qualitative

Nous présentons les principales conclusions issues des analyses qualitatives à partir des questionnaires qui ont été adressées aux IMFS.

IV.4.1.2.1.Missions, objectifs et performances des IMFs au Burundi

Ces dernières années, les IMFs ont développés des objectifs orientés vers la promotion des services financiers adaptés et diversifiés en faveur des populations exclus du système financier classique. Certaines micro finance dont la CECM attache une importance particulière aux femmes. Les réalisations de certaines micros finances sont riches et variées. Certains clients ont pu se construire des maisons en étage, scolariser leurs enfants sur place et dans des universités étrangères dans certains cas. Bref les bénéficiaires des crédits se sont autonomisés du point de vue économique et social.

IV.4.1.2.2.Sentiments d'ensemble des responsables des IMF sur la taille, les objectifs sociaux et financiers

Dans l'ensemble les IMF semblent être satisfaits sur les dimensions considérées. Cependant, en dépit de cette satisfaction d'ensemble, le problème des impayés a été soulevé par quelques institutions.

IV.4.1.2.3.Approche « financier » ou « prêts au pauvres »

Les IMFs combinent les deux types d'approches dans leurs activités. Par approche « prêts aux pauvres », les IMFs distribuent de petits crédits souvent basés sur la garantie solidaire aux personnes sans garantie. Ces crédits peuvent évoluer en fonction des capacités de remboursement et des performances enregistrées sur les activités exécutées par les bénéficiaires.

Pour pouvoir assurer leurs viabilités, ces derniers doivent également utiliser l'approche « système financier ». Certains IMF exécutent des programmes de certains partenaires au développement. Il convient de renforcer ce mécanisme de financement du monde rural qui demeure l'unique moyen de financer les pauvres.

IV.4.1.2.4.Critères de sélection de la clientèle et conditions d'accessibilité aux services

Toutes les institutions de micro finances enquêtés affirment que l'accès aux services financiers est conditionnée par la présentation d'un projet rentable même si certaines estiment que l'accès à ces services est ouvert à tout le monde. Dans d'autres cas, la constitution des groupements constitue également une condition préalable pour accéder à leurs services. Ces critères d'accès aux services financiers laissent présager que l'accès aux services financiers reste problématique pour les populations les plus vulnérables ne pouvant pas justifier des capacités de remboursement ou constituer une épargne de départ. Cela traduise l'inefficacité des politiques sociales en faveur des populations pauvres. Face aux principaux défis qui se posent au niveau des populations pauvres (malnutrition, incapacités physiques etc), il demeure indispensable d'amorcer des réflexions plus inclusives sur le programme « **micro finance et groupes vulnérables** ». Ces programmes devraient être exécutés par les institutions ayant une longue expérience dans l'exécution des programmes des bailleurs de fonds sur financement du Gouvernement en collaboration avec ses partenaires au développement. Bien entendu, vu qu'il s'agit d'une nouvelle approche, ces institutions devraient bénéficier d'un encadrement dans la mise en œuvre de ces projets. Au lieu d'attendre que les personnes viennent demander les crédits, les institutions ciblent les personnes éligibles dans le programme et installe tout le dispositif nécessaire pour la mise en œuvre de ce programme. Cette nouvelle approche d'intervention est soutenue par certains bailleurs dont l'UNICEF et la BAD.

IV.4.1.2.5.Sensibilisation des bénéficiaires sur les activités des IMFs

Les Institutions enquêtés estiment que les gens sont suffisamment sensibilisés sur les services offerts. Quelques unes organisent des compagnes de sensibilisation pour une mise à jour de certaines informations en cas

d'introduction de nouveaux services. Notre analyse critique à ce niveau est que les supports de sensibilisation utilisées pour le moment demeurent inefficaces pour les populations du monde rural exclues des supports de communications classiques du moment que la couverture géographique de ces institutions demeure faible.

IV.4.1.2.6.Les principaux produits offerts par la micro finance

Les produits offerts semblent assez diversifiés et variables d'une institution à l'autre en fonction des objectifs poursuivis par l'IMF. Le tableau suivant synthétisés les principaux produits offerts par les Institutions enquêtés.

Tableau 7 : Principaux produits offerts par les Institutions enquêtées

Institutions	Services offerts
CECM	**Produits d'épargne** : Dépôts à vue et à terme, livrets d'épargne et épargne enfant **Produits de crédits** : Crédit pour le petit commerce, l'agriculture, élevage, équipement commercial, équipement familial, scolariser les enfants, crédit sociaux, crédit « paddy et de warrantage » etc. Les crédits de la CECM peuvent atteindre 10 millions par individu et 200 millions pour les crédits de groupe. Jusqu'à maintenant, la réglementation en vigueur ne permet pas aux IMF d'offrir des services d'assurances
HOPE FUND	Crédit ordinaire, mensuel et trimestriel, agricole, scolaire
TURAME COMMUTY FINANCE S.A	Crédits et épargne
MUTEC	**Produits d'Epargne :** Epargne libre et rémunérée **Produits de crédits :** Crédits agricoles, équipements à Moyen terme, crédits solidaires, ligne de crédit **Services spécialisés avec l'étranger :** Réception des transferts d'argent à partir de l'étranger à avec un partenaire RIA **Autres services :** Avances sur salaires, Cautions aux micros entrepreneurs et entreprises, découverts commerciaux,

RECECA	**Produits à l'épargne** **Produits de crédits :** Prêts à l'équipement, à l'investissement, à l'élevage et à l'agriculture
DUKUZE IBIBONDO	Banque Communautaire
DIFO	**Produits d'épargne :** Epargne volontaire, dépôts à vue, Epargne crédit, Epargne scolaire **Produits de crédits :** Crédit commercial, agricole et élevage, artisanat, de trésorerie et avance sur salaire.
CORILAC	Produit d'épargne et de crédit

Source: Enquête auprès des IMFs, 20130

L'analyse succincte de ce tableau montre que les services financiers et non financiers offerts par les IMFs sont relativement diversifiés. Cependant, bien que ces services financiers soient orientés vers les populations exclues du système bancaire classique, des efforts doivent être encore fournis pour promouvoir les services financiers pour les plus vulnérables incapables de constituer une épargne de départ et justifier des capacités de remboursement. Cela permettra de concevoir des programmes sociaux orientés vers les plus vulnérables en s'inspirant des défis du moment. Une synergie de tous les acteurs au développement (gouvernement, système financier, partenaires au développement, académiciens) est incontournable pour réussir ces programmes. Au lieu d'attendre que les pauvres demandent des services, ces programmes proposent des services à des catégories plus précises selon des schémas précis de mise en œuvre.

IV.4.1.2.7.Appréciation des performances financières et sociales des IMFs

Les IMFs enquêtées semblent bien comprendre les indicateurs de performances financières et estiment que ces indicateurs se sont améliorées au cours du temps. Ces indicateurs se rapportent à l'évolution de la clientèle, capital social, dépôts, évolution du portefeuille, résultat et crédit distribués.

Au delà de ces indicateurs classiques, certains utilisent des indicateurs de mesure des risques plus élaborés comme le niveau d'autosuffisance financière et opérationnelle, le coût par unité prêté ainsi que la mesure du portefeuille à risque. Les niveaux de connaissances des mesures de performances semblent ne pas être homogènes. Le secteur devrait s'organiser pour échanger les connaissances d'évaluation des performances financières. L'étude a permis de mettre en évidence la difficulté de cerner les **performances sociales** pour la plupart des IMFs enquêtées. Certaines l'appréhendent à la création d'emplois et des sponsors. Un des aspects qui a retenu notre attention est qu'en formant les groupements autour d'un objectif commun, les IMFs contribuent à la **réconciliation nationale**. S'il était possible de regrouper tous les pauvres autour d'un objectif de développement, ceux-ci oublieraient tout ce qui peut les opposer.

IV.4.1.2.8.Conciliation des deux types de performances

Les avis sont partagés sur ce point. Certaines estiment qu'il est impossible de concilier les deux approches étant donné qu'il faut d'abord préserver la viabilité de la société avant toute chose. D'autres estiment qu'en choisissant d'avantage les femmes dans la clientèle que sont souvent défavorisées dans l'accès aux services financiers d'une part, et qui enregistrent des taux de remboursement élevés d'autre part, il est possible de concilier les deux performances.

IV.4.1.2.9.Rôle accordé aux femmes dans toutes les activités de l'IMF

D'une manière global, il n'y a pas de discrimination basée sur le sexe. Les Statistiques de certaines IMF montrent que les femmes sont moins nombreuses dans la clientèle (13% dans certains cas) et 33% dans d'autres. Une place prépondérante est accordée aux femmes par la CECM parmi les institutions enquêtées et cela figure par ailleurs dans la vision de cette institution. Il s'git d'une institution à caractère féminin et les femmes représentent plus de 70% de la clientèle, plus de 80% des postes de Direction, près de 70% du personnel hors personnel d'appui, 100% au conseil d'Administration. Plus de 90% des projets financés sur les partenariats concernent les femmes et groupements. Avec cette expérience riche avec les femmes, cette institution pourrait bien exécuter les

programmes qui ciblent les enfants et exécutés par les femmes. On signalera à titre illustrative, les programmes qui visent la nutrition des enfants.

IV.4.1.2.10.Inégalités entre les hommes et les femmes dans l'accessibilité aux services financiers des IMFs

Le système d'information des IMFs ne tiennent pas des statistiques sur les genres de leurs activités. D'une manière globale, dans la plupart des IMFs les hommes sont les plus nombreux à demander des crédits sauf dans certaines institutions comme la CECM qui ont une vision plus volontariste en faveur des femmes avec une moyenne de crédit accordé aux femmes variant entre 62 et 68%.

IV.4.1.2.11.L'impact d'une politique volontariste des femmes sur les performances financières et sociales des IMFs

Les points de vus sont partagés sur cet aspect. Certains n'estiment que cette politique volontariste de ciblage des femmes pour exercer un impact significatif à divers niveaux. Les femmes sont plus solvables et les crédits accordés aux femmes ont plus d'impact sur l'amélioration des conditions de vie des ménages. Ce sont ces dernières qui s'occupent de l'alimentation ; la scolarisation des enfants, leurs habillements etc. D'autres ajoutent que le fondateur d'origine indienne des micros crédits avait d'abord ciblé les femmes.

IV.4.1.2.12. Nouveaux produits et diversification services financiers diversifiés

Impossible d'établir l'unanimité sur la diversité des produits. Quelques uns pensent que les services sont diversifiés tandis que d'autres pensent que la gamme de produits offerts doit être diversifiée. Les nouveaux produits que les IMFs aimeraient développés se rapportent aux produits d'assurance, les services financiers induits par les nouvelles Technologiques de l'information et de la communication comme la téléphonie mobile.

IV.4.1.2.13.Défis et solutions envisagés dans le secteur de la micro finance

Les principaux défis peuvent se regrouper sous plusieurs catégories : Défis culturels, défis institutionnels, défis opérationnels. Au niveau culture, une absence de la culture de l'épargne est de crédit constitue une entrave à

l'essor de la micro finance. Au niveau institutionnel, le principal défi reste l'absence d'une politique volontariste pour la promotion de la micro finance. Les défis immenses se posent au niveau opérationnel : (i) Faiblesse des ressources humaines dans la gestion des risques crédits, (ii) Incapacité des IMFs à honorer les crédits à Long terme à cause de la faiblesse de l'épargne de LT, (iii) Décentralisation des activités dans les zones rurales, (iv) Des systèmes d'information et de gestion peu modernisés et la faiblesse des infrastructures et des équipements. Pour faire face à ces défis, une combinaison des énergies et l'apport du Gouvernement sont incontournable. Les IMFs développement quelques activités pour faire face aux défis ci-haut énumérés. Il s'agit des activités de (i) sensibilisation et éducation financière pour inciter les populations à la culture de l'épargne et de crédit, (ii) Mener des études de marché pour diagnostiquer les opportunités dans les zones rurales, (iii) Augmentation du capital social, (iv) ainsi que l'élaboration des plans stratégiques.

Perspective d'avenir dans le domaine de la micro finance : Certains IMFs affichent la volonté de devenir des Banques dans un Moyen ou Long terme et veuillent nouer et renforcer des partenariats avec les partenaires actuels et potentiels de la sous-région. Certaines régions comme les régions d'IJENDA, KANYOSHA, NGOZI, RUMONGE, BUGARAMA, GATUMBA, sont les cibles privilégiées par certaines institutions à MT. Des négociations avec la Banque de la République vont continuer pour que les IMFs obtiennent l'autorisation de fournir certains services modernes de change, transferts à l'étranger, mobile banking etc.

IV. 5. Le volet Femmes et organisations féminines bénéficiaires

IV.5. 1. Taille de l'échantillon finale.

L'échantillon finalement enquêté est de 212 bénéficiaires, réparties selon le sexe comme suit : 35,4% sont des hommes et 64,6% sont des femmes, comme on peut le constater sur le tableau ci-après.

Tableau 8 : Répartition de l'échantillon final selon le sexe du répondant

Sexe	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Masculin	75	35,4	35,4	35,4
Féminin	137	64,6	64,6	100,0
Total	212	100,0	100,0	

Source : Nos traitements à partir de la base de données bénéficiaire

IV.5.2. Activités financées par les Institutions de microfinance.

La CECM financent principalement les activités agricoles et plus spécifiquement la riziculture, qui est d'ailleurs une culture qui occupe beaucoup des agriculteurs de la région de l'Imbo, dans laquelle s'est déroulée la l'enquête. Selon le sexe du répondant, il est à constater que ce sont beaucoup plus les hommes (86,7%) que les femmes (68,9%) qui font recours aux crédits agricoles dans les IMFs. La deuxième activité financée par les IMFs est le commerce. Contrairement à la première activité, cette dernière est importante chez les femmes (33,6%) que chez les hommes (9,3%). Les autres activités qui requièrent des financements auprès des IMFs ne représentent qu'une part infime partie comme l'on peut le voir sur le tableau ci après :

Tableau 9 : Répartition des bénéficiaires selon le type d'activité financé

Type d'activité ou de projet financé	Sexe du bénéficiaire					
	Total		Masculin		Féminin	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Riziculture	146	68,9	65	86,7	81	59,1
Commerce	53	25,0	7	9,3	46	33,6
Service de cabaret	1	,5	0	,0	1	,7
Construction d'une maison	2	,9	0	,0	2	1,5
Matériel de location	1	,5	0	,0	1	,7
Atelier de couture	1	,5	0	,0	1	,7

Source : Nos traitements à partir de la base de données bénéficiaire

IV.5.3. Besoins de financement des populations

Après avoir pris connaissance de principales activités financées par les IMFs, il est important de se demander s'il existe un écart entre les besoins exprimés et les montants reçus. Ainsi, il y a lieu de constater qu'il existe un certain écart entre les besoins de financement exprimés par les bénéficiaires des crédits et le financement reçu. Le degré de réponses aux besoins exprimés en termes de montant est de 66,9%. Selon le sexe, ce pourcentage varie peu. Il est de 70% pour les femmes et de 62,6% pour les hommes. Cela signifie que si un homme et une femme demandent un crédit de 100 Fbu, l'homme peut espérer que le montant qui lui sera accordé sera de 62,6Fbu, tandis que la femme espère avoir 70 Fbu.

Voulant savoir si les demandeurs de crédits sachent pourquoi le crédit demandé est différent du crédit obtenu, l'on constate que la plupart des demandeurs de crédits ne savent pas pourquoi ils n'ont pas reçu le crédit à hauteur de leur expression. Il est à noter que ce sont beaucoup plus les hommes (45,3%) qui ignorent les raisons que les femmes (29,9%). Néanmoins, que ce soit les hommes ou les femmes, ils

savent que le crédit reçu tient compte du mouvement observé sur leur compte (tableau en annexe).

Tableau 10 : Répartition du crédit injecté vs crédit demandé

Sexe	Crédit	Effectifs	Moyenne	Ecart-type
Masculin	Demandé	74	4 366	6 829
	Reçu	74	2 735	5 905
Féminin	Demandé	136	3 334	4 319
	Reçu	136	2 333	3 974
Total	Demandé	210	3 698	5 346
	Reçu	210	2 475	4 734

Source : Nos traitements à partir de la base de données bénéficiaires

IV.5.4. Remboursement du crédit

Les IMFs et les bénéficiaires de crédits doivent se convenir sur les modalités de remboursement avant l'obtention du crédit. Ainsi, on constate que les modalités de remboursement des prêts semblent requérir le compromis entre les IMFs et ses clients. En effet, on constate que, à quelques différences près, les fréquences de remboursements obtenus sont similaires aux fréquences de remboursement obtenu. Cependant, l'on peut dégager que ceux qui désirent un remboursement mensuel sont peu nombreux par rapport à ceux qui obtiennent des crédits avec des remboursements mensuels. Au contraire, ceux qui désirent rembourser leur prêt annuellement sont nombreux par rapport à ceux qui obtiennent cette faveur.

Cependant, comme la plupart des crédits obtenus rentre dans le secteur agricole, l'on constate que la fréquence de remboursement la plus dominante est annuelle, donc après la récolte.

Selon le sexe, l'on constate que la fréquence de remboursement désirée par les hommes est annuelle, alors que celle souhaitée par les femmes est mensuel.

Cela est probablement dû aux différences entres les hommes et les femmes en termes des activités financées. En effet, les hommes souhaitent des financements agricoles alors que les femmes désirent financer le commerce.

Tableau 11 : Fréquence de remboursement

		Sexe du bénéficiaire					
		Masculin		Féminin		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
mensuel	Souhaitée	5	11,6	41	44,1	46	33,8
	Obtenue	7	18,4	47	46,5	54	38,8
Trimestriel	Souhaitée	3	7	4	4,3	7	5,1
	Obtenue	2	5,3	6	5,9	8	5,8
Semestriel	Souhaitée	4	9,3	13	14	17	12,5
	Obtenue	4	10,5	18	17,8	22	15,8
annuel	Souhaitée	31	72,1	35	37,6	66	48,5
	Obtenue	25	65,8	30	29,7	55	39,6
Total	Souhaitée	43	100	93	100	136	100
	Obtenue	38	100	101	100	139	100

Source : Nos traitements à partir de la base de données bénéficiaires

Suite à ces écarts observés entre les fréquences de remboursements souhaitées et les fréquences de remboursement obtenues, combiné avec d'autres problèmes conjoncturels liés aux crédits, les bénéficiaires se trouvent confortés aux pénalités de retard. En effet, 18,1% des bénéficiaires affirment qu'ils ont déjà encouru des pénalités de retard. Selon le sexe, l'on relève que ce sont beaucoup les hommes 27,6% que les femmes 13,3% qui affirment qu'ils ont déjà

payé des pénalités de retard, comme on le constate sur le tableau ci-après.

Tableau 12 : Pénalités de retard

	Sexe du bénéficiaire					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Oui	16	27,6	15	13,3	31	18,1
Non	42	72,4	98	86,7	140	81,9
Total	58	100,0	113	100,0	171	100,0

Source : Nos traitements à partir de la base de données bénéficiaires

IV.5.5. Expérience dans la gestion des crédits

Souvent, avoir géré un crédit peut être considéré comme un des indicateurs de solvabilité du client. Dans cette section, il est question d'appréhender cet aspect. Ainsi, il ressort de ce tableau qui suit, que près de 4 bénéficiaires sur 5 avaient déjà sollicité un crédit auprès des IMF, avant celui en cours. Selon le sexe, on constate que plus d'homme (86,7%) que de femmes (75,7%) avaient déjà reçu le crédit avant celui-ci. Cette différence témoigne la réticence des femmes à pouvoir accéder aux crédits, cela pour plusieurs raisons qui ne seront pas évoqués dans cette étude.

Tableau 13 : Répartition des bénéficiaires selon qu'ils ont déjà sollicité d'autres crédits

	Sexe du Bénéficiaire					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Oui	65	86,7	103	75,7	168	79,6
Non	10	13,3	33	24,3	43	20,4
Total	75	100,0	136	100,0	211	100,0

Source : Nos traitements à partir de la base de données des bénéficiaires

Il n'importe pas seulement de connaitre si les bénéficiaires avaient déjà demandé et obtenu d'autres crédits avant celui en cours, mais aussi, il est important de connaitre combien de fois ils l'avaient déjà obtenu, et si ces crédits obtenus avant celui-ci ont été tous remboursés.

Ainsi, le nombre de crédit déjà sollicité varie d'un individu à l'autre et l'on constate que les femmes se concentrent parmi ceux qui ont déjà sollicité peu de crédits par rapports aux hommes. (Tableaux en annexe).

IV.5.6. Utilisation du revenu

Sachant que les crédits sollicités dans les IMF servent à l'accroissement de sa production et de fait, accroissement du revenu du bénéficiaire, il importe de se demander les utilisations qui sont faits de ces revenus générés grâce à ces crédits. Ainsi, le tableau ci-après montre que, 70,4% des bénéficiaires utilisent les revenus générés pour créer des d'autres AGRs, 46,1% pour scolariser leurs enfants et 38,3% pour satisfaire les besoins personnels. Selon le sexe des bénéficiaires, on constate que les utilisations de ces revenus diffèrent. En effet, moins de femmes que d'hommes utilise les revenus pour la création des AGRs/Entreprises et la scolarisation des enfants et, plus

de femmes utilisent les revenus dans la satisfaction de leurs besoins personnels (42,9% des femmes contre 30,1% des hommes). Cette différence dans l'utilisation des revenus se justifie par les responsabilités et le pouvoir sur les biens qui est différents entre les hommes et les femmes. En effet, l'organisation culturelle de la société burundaise accorde un grand pouvoir aux hommes qu'aux femmes. Certains besoins des femmes, si elles n'ont pas d'autres sources de revenus autre que ceux de son marie restent insatisfaits. Si une femme parvient à trouver du revenus sur le quel elle peut décider, la première des choses à faire est de satisfaire ses besoins personnels qui n'étaient pas satisfaits jusqu'alors, ce qui est normal. Cela réconforte l'hypothèse que les IMFs participent dans l'autonomisation financière des femmes bien que d'autres dimensions de l'autonomisation comme le pouvoir social et économique de la femme au sein du ménage et de la communauté doivent être mis en évidence. Cependant, ce constat doit être relativisé en distinguant les femmes veuves et mariées. Les recherches dans le domaine de la micro finance ont prouvées que les femmes consacrent plus les revenus tirés des activités financées au bien-être familial comparé aux hommes.

Tableau 14 : Utilisation du revenu

	sexe du Bénéficiaire					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Satisfaire mes besoins personnels	22	30,1	57	42,9	79	38,3
Acquérir des équipements ménagers	18	24,7	27	20,3	45	21,8
Scolariser les enfants	38	52,1	57	42,9	95	46,1
Faire soigner les enfants	22	30,1	29	21,8	51	24,8
Créer une AGR/Entreprise.	55	75,3	90	67,7	145	70,4
Autre	5	6,8	5	3,8	10	4,9
Total	73	100,0	133	100,0	206	100,0

IV.5.7. Rôle social du revenu généré par le crédit.

Le revenu généré sert à financer d'autres activités des membres de la communauté qui n'ont pas pu trouver du financement. En effet, 63,7% des bénéficiaires affirment qu'ils ont vu un membre de la communauté s'adresser auprès d'eux pour demander des prêts. Cette situation semble uniformément répartie entre les bénéficiaires de sexe masculin ou de sexe féminin comme on le voit sur le graphique ci après.

Graphique 3 : participation des revenus générés dans le financement des autres activités de la communauté

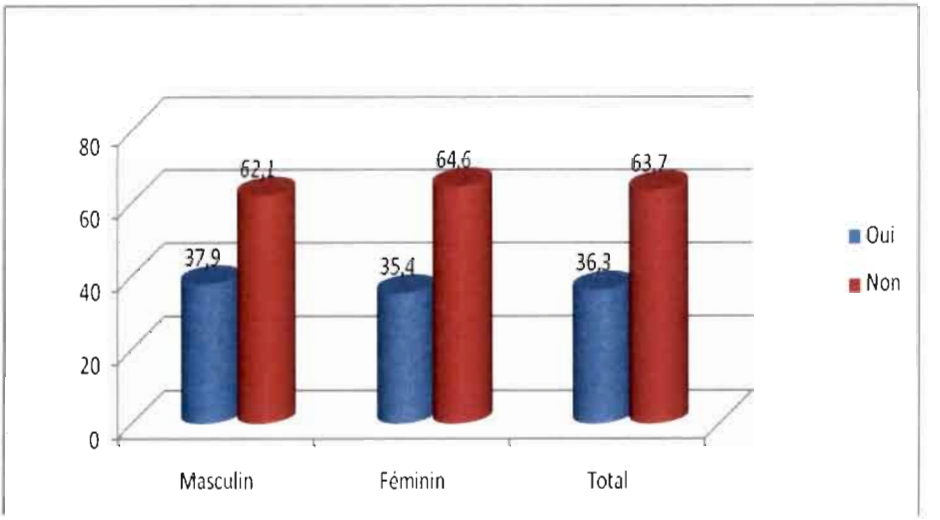

IV.5.8. Sources de revenus

En plus du revenu généré par l'activité financée, les autres sources de revenus des bénéficiaires sont principalement les produits de l'agriculture et de l'élevage (46,7%) et les autres AGRs (46,7%). Il est à remarquer que les bénéficiaires qui tirent leur revenu de la location de leurs maisons ne représentent 23,7%, comme on le voie sur le tableau ci après.

Tableau 15 : répartition des bénéficiaires selon leurs sources de revenu

	Sexe du bénéficiaire					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Salaire	7	11,7	5	6,7	12	8,9
location de ma maison	14	23,3	18	24,0	32	23,7
Les produits de l'agriculture/élevage	22	36,7	41	54,7	63	46,7
Autres AGR	37	61,7	26	34,7	63	46,7
Total	60	100,0	75	100,0	135	100,0

Source : Nos traitements à partir de la base de données des bénéficiaires

IV.5.9. Appréciation des services offerts par les IMFs.

Après avoir compris le rôle des IMFs dans le financement des projets des populations, il est aussi judicieux de se demander le niveau de connaissance des conditions des services offerts par les IMFs. Ainsi, l'on constate que 97, 1% des bénéficiaires connaissent les conditions du taux d'intérêt, 80,6% des conditions et des modalités de remboursement. Selon le sexe, on relève que les hommes et les femmes connaissent au même titre, les conditions du taux d'intérêt, alors que moins d'hommes (72,9% que de femmes (84,5%) connaissent les modalités de remboursement.

Tableau 16 : Répartition des bénéficiaires selon la connaissance des conditions des services offert par les IMFs

	sexe du répondant					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
taux d'intérêt, intérêt.	58	98,3	112	96,6	170	97,1
la rémunération de l'épargne.	32	54,2	69	59,5	101	57,7
les primes d'assurance	34	57,6	81	69,8	115	65,7
les modalités de remboursement.	43	72,9	98	84,5	141	80,6
Autres	13	22,0	33	28,4	46	26,3
Total	59	100,0	116	100,0	175	100,0

Source : Nos traitements à partir de la base de données des bénéficiaires

Pour améliorer l'accès des femmes aux services financiers, les IMFs doivent fixer les taux d'intérêt à un niveau assez bas pour assurer la rentabilité des crédits octroyé, et fixer le taux d'intérêt de l'épargne à un niveau élevé pour garantir la rentabilité de l'épargne. Ainsi, le taux d'intérêt d'accès au crédit est jugé abordable pour 34,6% et pas abordable pour 25,5%. Selon le sexe, l'on constate que ce sont les femmes qui jugent très abordable les taux d'intérêt (31,6% contre 13,3% des hommes). Les hommes jugent plutôt abordables les taux d'intérêt comme on peut le voir sur le graphique ci après.

Graphique 4 : Appréciation du taux d'intérêt d'accès au crédit

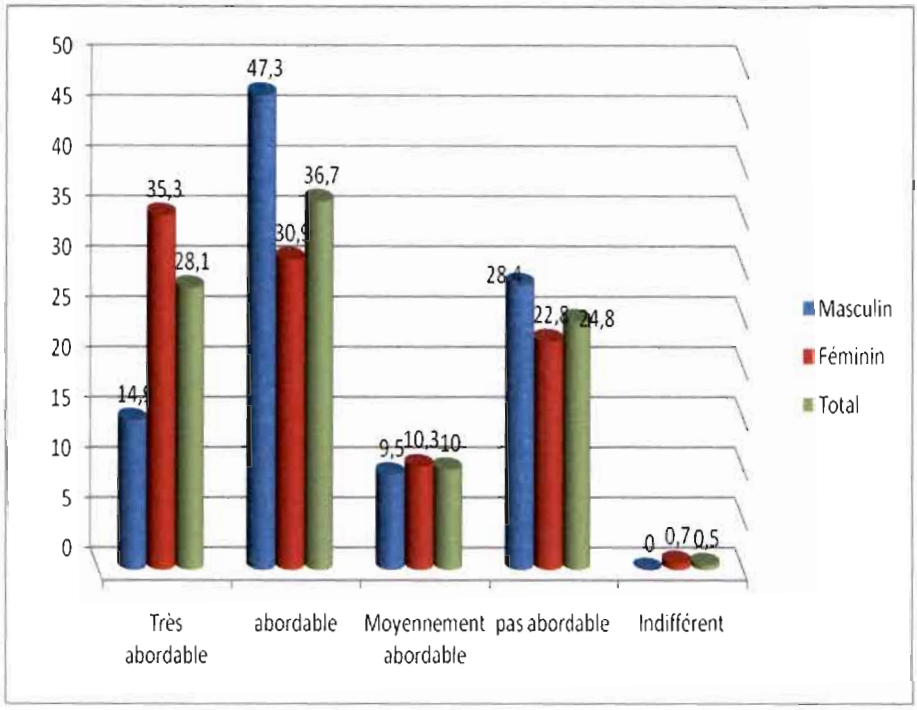

IV.5.10. Appréciation du crédit par rapport aux échéanciers de remboursement

Par rapport aux échéances de remboursement, nous constatons qu'il y a une légère différence entre les hommes et les femmes sur le niveau d'appréciation. En effet, plus de femmes jugent très abordable, les conditions de remboursement tandis que plus d'hommes juge abordable, les conditions de remboursement. Cependant, on constate que les hommes et les femmes juge positivement les constatons de remboursement du crédit des IMFs. Néanmoins, 1 personne sur 4 juge non abordable les conditions d'accès au crédit, et ce sont plus les hommes que les femmes qui ne se réjouissent pas de conditions de remboursement.

C'est probablement un des éléments qui peut expliquer les pénalités de retard dans le remboursement des prêts encouru par les bénéficiaires ; et c'est une faiblesse des systèmes financiers qui exige des fréquences de remboursement différentes à celles souhaitées par les demandeurs de crédits. Bien entendu, la fixation des échéances de paiement devrait se baser sur une analyse minutieuse de la maturité du projet financé.

Graphique 5 : Appréciation des conditions de remboursement des prêts

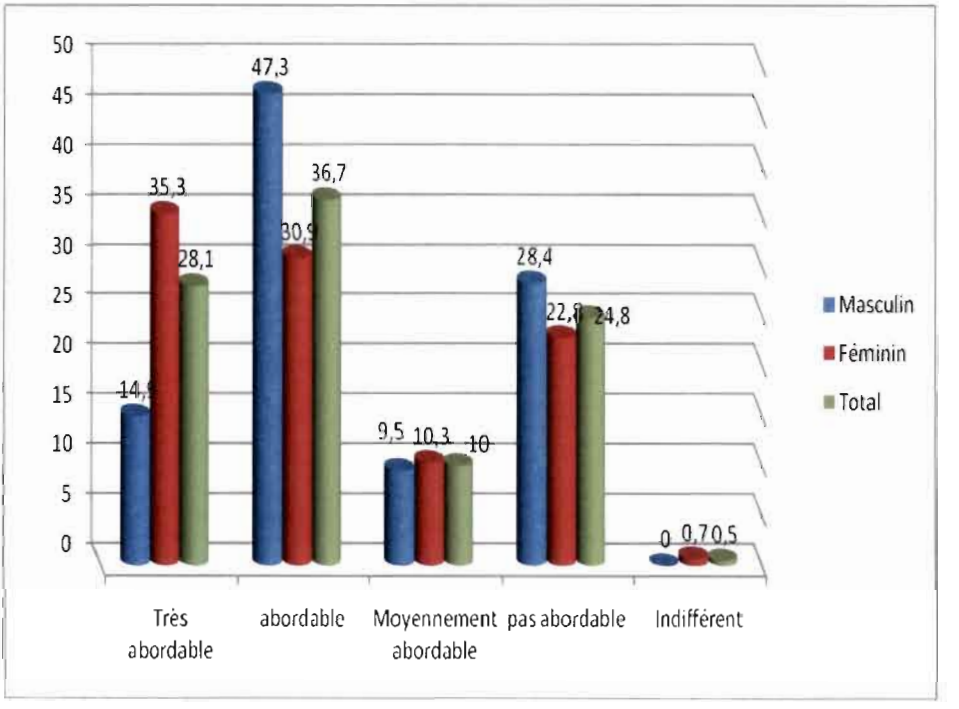

Bien que certains bénéficiaires ne soient pas satisfaits des conditions de remboursement des prêts, 4 personnes sur 5 affirment qu'ils n'auraient pas pu faire cette activité en l'absence du crédit, ce qui confirme la nécessité des crédits accordés par les IMFs. Selon le sexe, il ressort que très peu de femmes (17%) par rapport aux hommes

(23,3%) auraient pu faire leur projet sans financement comme on peut le lire sur le graphique ci après.

Graphique 6: Capacité des bénéficiaires d'exécuter les projets sans financement

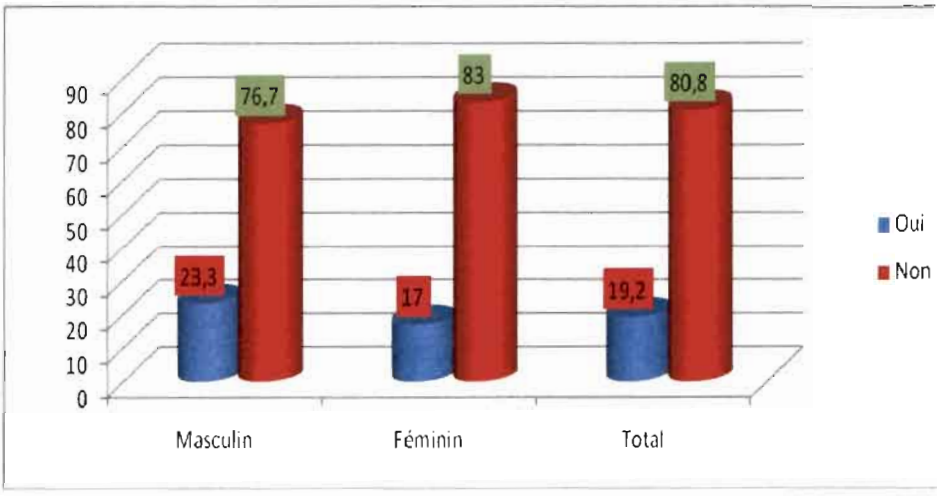

IV.5.11. Service d'encadrement de la part des IMFs

Parmi les services offerts par les micro-finances, se trouve le service d'encadrement ou d'accompagnement des bénéficiaires de crédits. Ainsi, l'on constate que 87,6% des bénéficiaires des crédits ont bénéficié des services d'encadrement de la part des IMFs. Selon le sexe, 89,6% des femmes contre 84,0% hommes bénéficient des services d'encadrement des femmes. Cela traduit une forte implication des IMFs dans la réussite des projets exécuté par leurs clients, en en leur offrant un accompagnement de proximité. Et 88,9% de ceux qui ont bénéficié de cet accompagnement sont satisfait. Notons que ce sont les femmes (93,7%) qui sont satisfaites que les hommes (80,6%).

Graphique 7 : encadrement des bénéficiaires de crédits par les IMFs

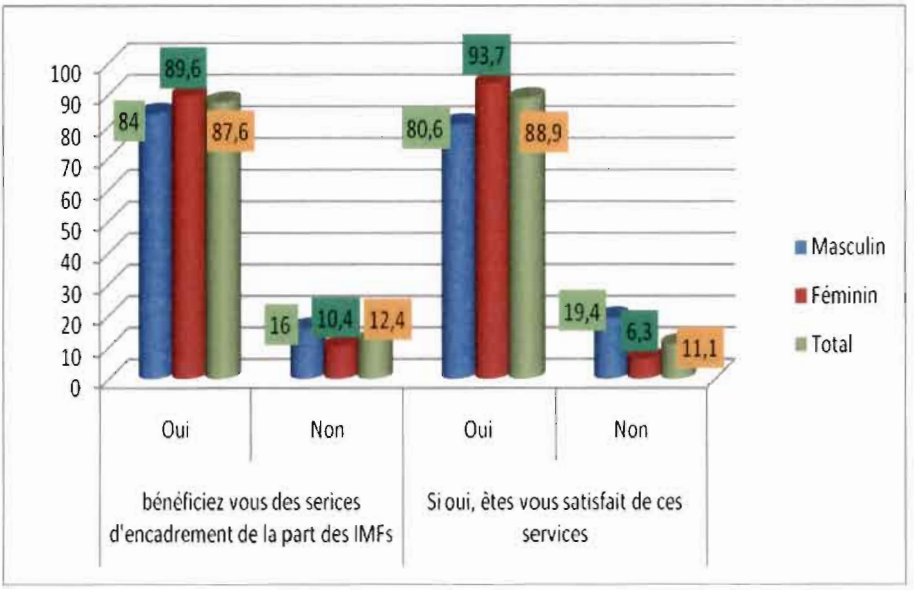

IV.5.12. Consultation des membres de la du ménages avant de demander le crédit

La participation des membres de la famille dans la décision de recourir au crédit peut en quelques sortes influer sur la réussite et la bonne gestion du projet et par conséquent, de la bonne gestion des résultats du projet. Ainsi, l'on constate que 88,1% ont consulté les membres de leur famille, et que 96,3% de ces derniers ont été favorables au projet. Selon le sexe, ce sont plus les hommes (94,7%) qui consultent les membres de leurs familles que les femmes (84,4%). Très rarement, les membres de familles consultés s'opposent aux projets qui requièrent des crédits, comme on le remarque sur le graphique ci après.

Graphique 8: Consultation des membres de la famille avant de contracter le crédit.

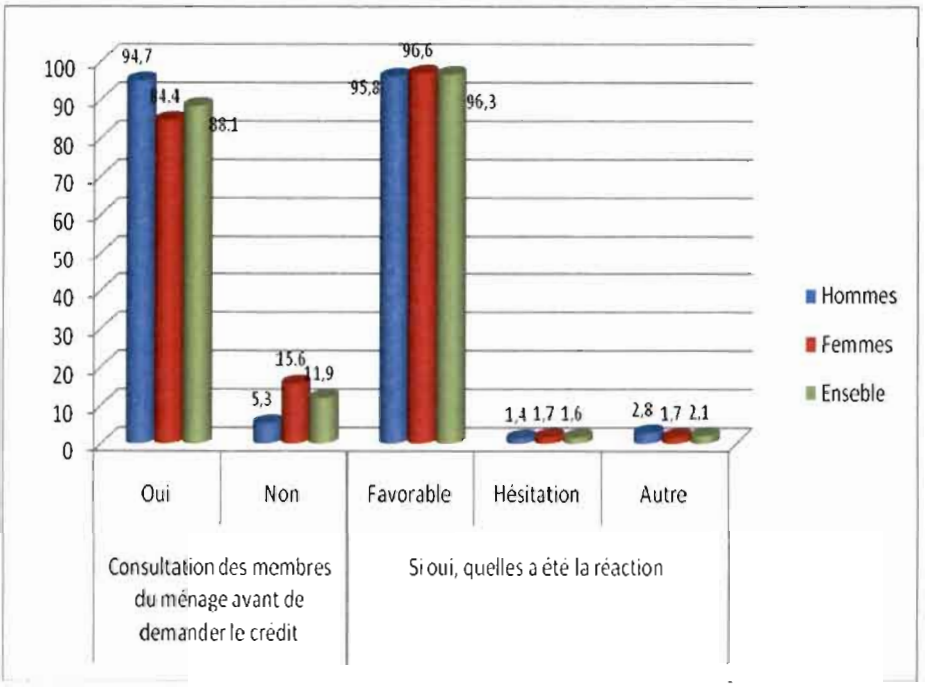

IV.5.13. Charges d'exploitation.

Main d'œuvre salarié[7]

La plupart des projets exécutés par les bénéficiaires font recours à une main d'œuvre salariés (79,4%). Les projets des hommes et des femmes, recourent au même titre aux mains d'œuvre salariés. Trop

[7] La Main d'œuvre salarié fait référence aux personnes engagées dont les services sont sanctionnés par une rémunération. C'est une pratique courante pour la culture du riz qui demande beaucoup de travaux. La main d'œuvre non salariée fait référence par contre à la main d'œuvre familial sans contrepartie.

peu (moins de 10%) font recours aux mains d'œuvre non salarié comme on peut le voir sur le tableau ci après.

Tableau 17: Main d'œuvre utilisé par les bénéficiaires dans leur processus de production

		sexe du répondant					
		Masculin		Féminin		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Main d'œuvre salarié	Oui	60	81,1	106	78,5	166	79,4
	Non	14	18,9	29	21,5	43	20,6
	Total	74	100	135	100	209	100
Main d'œuvre non salarié	Oui	7	9,7	8	6,1	15	7,4
	Non	65	90,3	123	93,9	188	92,6
	Total	72	100	131	100	203	100

Acquisition de l'équipement de production

Près du tiers des bénéficiaires ont acquis des équipements au cours de l'exécution de leurs projets. Ce sont beaucoup plus les hommes qui ont acquis ces biens que les femmes. La plupart de ces équipements acquis sont les inputs utilisés dans le processus de production agricole comme les engrais chimiques, les semences ; les outils de productions comme les houes, et les sacs probablement pour le stockage de la production (tableau en annexe).

Graphique 9 : Acquisition des biens d'équipement de production

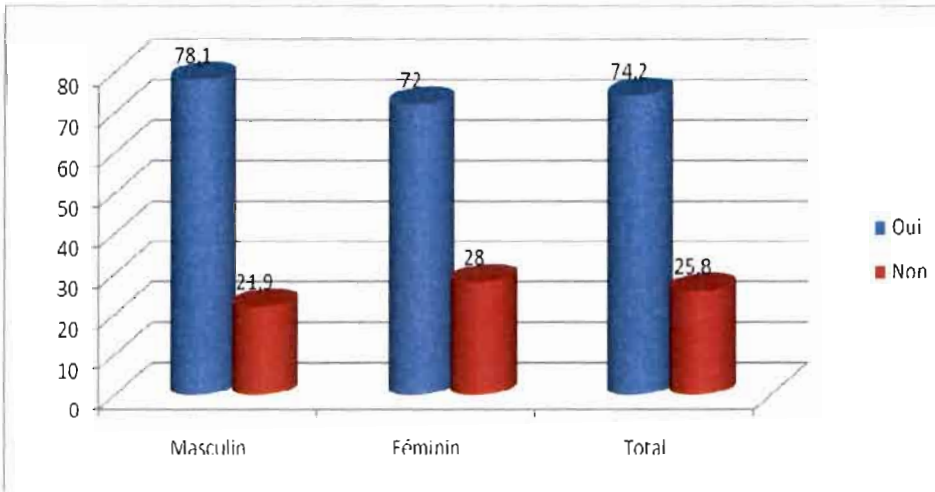

IV.5.14. Ancienneté dans l'activité qui sollicite un crédit

Près de 2 bénéficiaires sur 3 (64,3%) ont sollicité le crédit pour l'activité qu'ils exercent depuis 5 ans et plus. Selon le sexe du répondant, on voit que ce chiffre chute à 59,0% pour les femmes et 74,0% pour les hommes. On constate en outre que la part de ceux qui exerce dans l'activité depuis 1 à 3 ans est important pour les femmes (29,1%) que pour les hommes (13,7%)

Tableau 18 : Depuis combien d'années exercez-vous l'activité pour laquelle vous avez sollicité un crédit

	sexe du répondant					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Moins d'un an	3	4,1	2	1,5	5	2,4
1an à 3 ans	10	13,7	39	29,1	49	23,7
4 ans à 5 ans	6	8,2	14	10,4	20	9,7
5 ans et plus	54	74,0	79	59,0	133	64,3
Total	73	100,0	134	100,0	207	100,0

Source : Nos traitements à partir de la base de données bénéficiaires

IV.5.15. Opinion des bénéficiaires

Un peu moins d'un tiers des bénéficiaires pensent que le crédit tient compte du genre, au moment où 83,3% affirment que le crédit reçu a été obtenu en tant que groupement. Ce sont les femmes qui affirment que le crédit qu'elles ont reçu tient compte du genre.

Tableau 19: Opinion sur le groupement

		Sexe du bénéficiaire					
		Masculin		Féminin		Total	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Pensez-vous que le prêt accordé tient compte du genre	Oui	14	19,2	51	38,1	65	31,4
	Non	59	80,8	83	61,9	142	68,6
	Total	73	100	134	100	207	100
Ou en tant que groupement	Oui	62	82,7	113	83,7	175	83,3
	Non	13	17,3	22	16,3	35	16,7
	Total	75	100	135	100	210	100

Source : Nos traitements à partir de la base de données des bénéficiaires

IV. 5. 16. Autonomisation de la femme

Le graphique ci-après montre que, par rapport aux hommes, moins de femmes (80,1%) que d'hommes (90,8%) décident librement de leur activité. Cette même différence se remarque quand il s'agit des détournements des emprunts contractés par les conjoints/conjointes. En effet, d'une façon globale, les emprunts d'un bénéficiaire sur cinq sont détournés. Le phénomène est très fréquent pour les femmes (21,8%) que pour les hommes (12,9%). Cela se justifie par la culture burundaise qui accorde tous les pouvoirs à l'homme sur les biens de sa famille.

Graphique 10 : consensus dans la gestion et détournements des produits de la famille

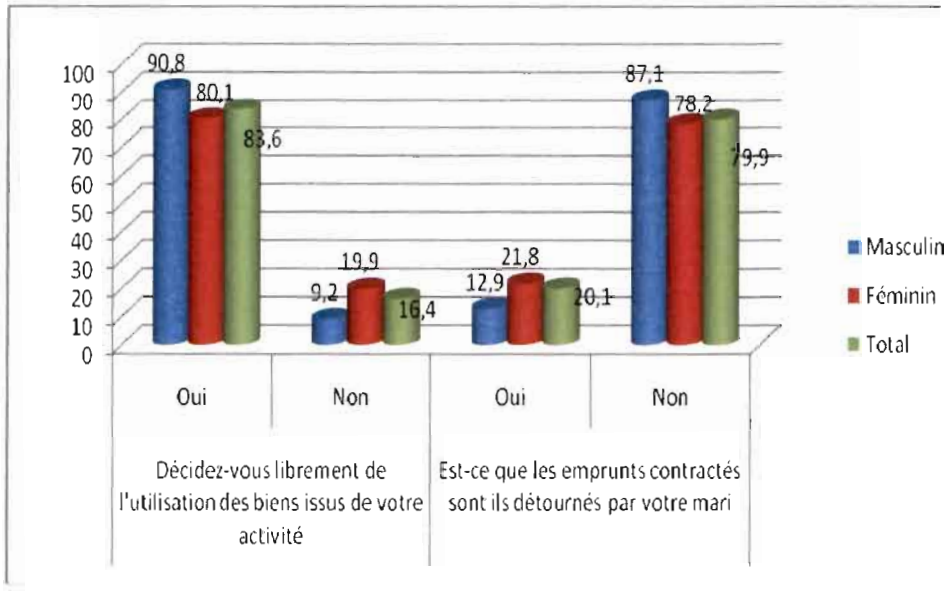

IV.5.17. Pouvoir de décision des femmes dans le ménage

Quand il s'agit d'analyser le rapport de décision dans la famille, l'on constate que 71,1% de décision sont prises conjointement par les hommes et leurs femmes. Contrairement à ce qu'on pouvait penser, 18,6% des femmes contre 10,5% des hommes prennent unilatéralement la décision de vendre les biens de valeur de leur ménage. Il reste à connaître la valeur de ces biens sur lesquels les femmes peuvent décider unilatéralement de vendre, sans consulter leur mari.

Tableau 20 : Qui prend les décisions de vendre ou d'acheter des biens de valeur dans votre ménage

	sexe du répondant					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
L'homme	11	14,7	11	8,1	22	10,5
La femme	2	2,7	37	27,4	39	18,6
Les deux	62	82,7	87	64,4	149	71,0
Total	75	100,0	135	100,0	210	100,0

Source : Nos traitements à partir de la base de données des bénéficiaires

Il importe pour le moment, d'apprécier le changement de rapport de décision dans la famille dû à crédits octroyés par les IMFs. Selon les bénéficiaires des crédits, les prêts accordés par les IMFs en général et en particulier la CECM augmente le pouvoir de la femme. Selon le sexe, l'on constate que plus de 95% des femmes le confirme, alors qu'il est confirmé à 81,4% des cas chez les hommes comme on peu le voir sur le graphique ci après.

Graphique 11 : Les crédits augmentent le rapport de décision dans la famille

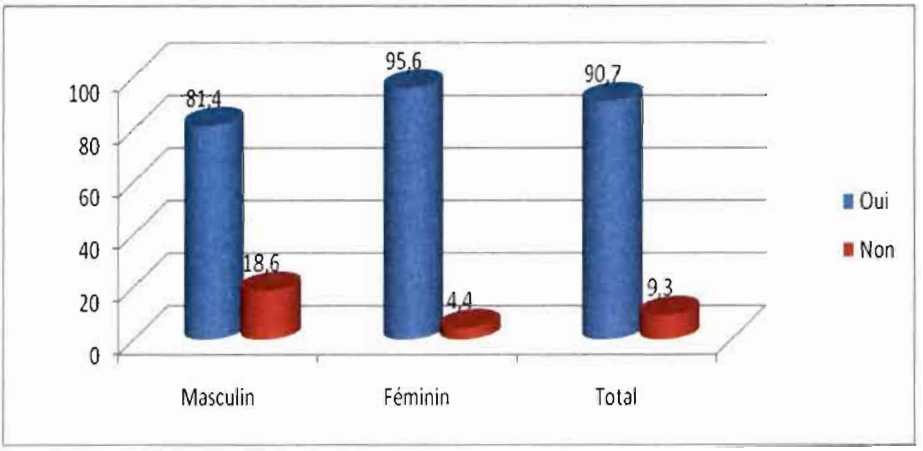

IV.5. 18. Opinion sur le leadership de la femme.

Il ressort de tableau que les projets gérés par les femmes sont plus rentables que les projets gérés par les hommes. En effet, 67,0% des bénéficiaires l'affirment. Selon le sexe du répondant, trois quart des opinions des femmes sont favorables à l'affirmation nous voyons que les opinions sont partagées pour les hommes.

Tableau 21 : Pensez-vous que les projets des femmes sont plus rentables que ceux des hommes

	sexe du répondant					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Oui	36	50,7	100	75,8	136	67,0
Non	35	49,3	32	24,2	67	33,0
Total	71	100,0	132	100,0	203	100,0

Source : Nos traitements à partir de la base de données des bénéficiaires

IV.5.19. Accumulation de l'épargne

Des bénéfices dégagés par les activités financés, certains participent à la rémunération des crédits, d'autres à la satisfaction des besoins personnelles. Au cas où il persiste un supplément, ce supplément est épargner pour des besoins ultérieures. Ainsi, on peut s'interroger si les bénéficiaires arrivent à épargner. On constate que 4 personnes sur 5 arrivent à épargner. Selon le sexe, il existe une petite différence entres les hommes et les femmes. Près de 9 sur 10 personnes affirment qu'elles effectuent leur épargne sous forme de dépôt en banque, avec une légère différence entre les hommes (92,6%) et les femmes (78,5%).

Graphique 12 : Utilisation de l'épargne généré par les activités financées

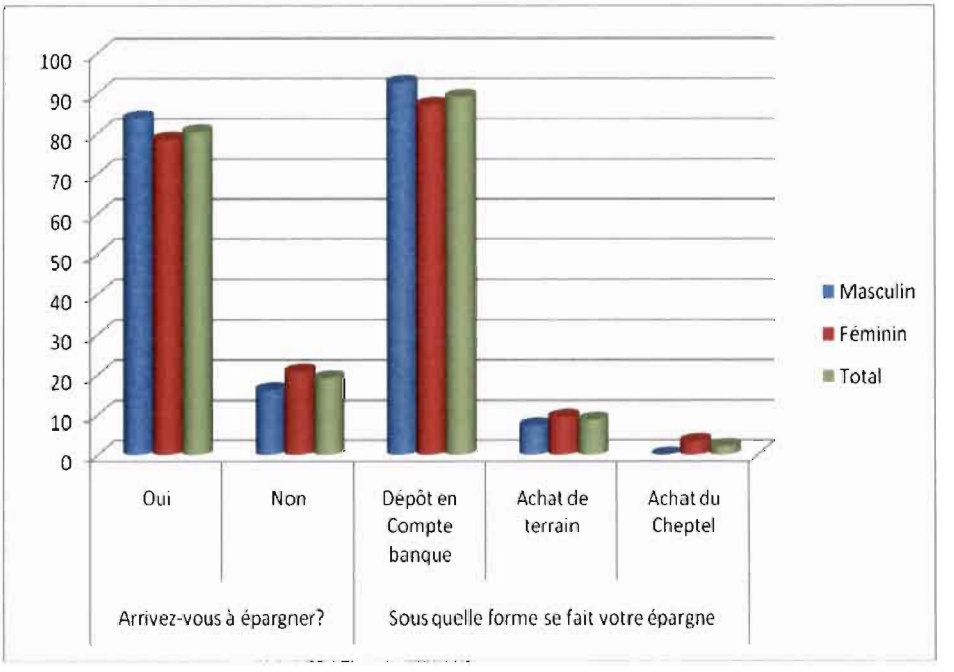

IV.5. 20. Possession des bénéficiaires.

L'analyse de ce tableau ci-après révèle que la possession avant et après le crédit est différente et évolue positivement sauf pour les bovins et les ovins. La croissance des biens possédés en effectifs est passée à 95% pour les hommes et à 52% pour les femmes. Cette différence montre que la priorité des femmes n'est pas de s'équiper en biens de valeur mais que la priorité des dames est autre.

Tableau 22: Evolution de l'équipement des bénéficiaires.

			Avant			Après		
Sexe	Biens	Effectif	Moyenne	Ecart-type	Somme	Moyenne	Ecart-type	Somme
Masculin	Auto	75	0,1	0,2	4	0,1	0,4	10
	Moto	75	0,1	0,3	8	0,6	1,2	45
	Bicyclette	75	0,7	1,3	49	1	1,7	72
	Télévision	75	0,2	0,6	14	0,4	0,5	31
	Magnétoscope	75	0,1	0,3	8	0,2	0,4	15
	Radio	75	0,5	0,5	37	0,9	1,3	67
	Chaîne Hi fi (chaine musical)	75	0,1	0,3	5	0,1	0,4	11
	Ordinateur	75	0	0	0	0,1	1,2	11
	Téléphone fixe	75	0	0,3	3	0,1	0,8	10
	Téléphone mobile	75	0,7	1,3	52	1,1	1,2	82
	Réfrigérateur/Frigo	75	0	0	0	0,1	0,3	4
	Cuisinière à gaz ou électrique	75	0,1	0,6	8	0,1	0,7	10
	Foyer amélioré	75	0,3	0,6	19	0,6	1,3	46
	Fer à repasser électrique	75	0,1	0,2	4	0,1	0,3	6
	Fer à repasser à charbon	75	0,3	0,5	23	0,4	0,6	32
	Ventilateur	75	0	0,2	2	0	0,2	2
	Groupe électrogène	75	0,2	0,8	13	0,2	1	17
	Moustiquaire	75	1,4	1,7	104	2	1,7	151
	Maison	75	0,2	0,4	13	0,7	1,1	49
	Bovins	75	0,2	0,7	12	0,3	0,8	19
	Ovins (moutons et chèvres)	75	1,3	6,4	95	0,3	0,9	20
	Porcins	75	0,2	0,9	16	0,2	0,6	13
	Volailles	75	1,3	4,5	97	2,2	7,8	159
Féminin	Auto	137	0,1	0,3	12	0,1	0,4	19
	Moto	137	0,1	0,3	9	0,1	0,4	19
	Bicyclette	137	0,3	0,6	43	0,5	1,1	72
	Télévision	137	0,3	0,5	39	0,4	0,5	57

Sexe	Biens	Effectif	Avant			Après		
			Moyenne	Ecart-type	Somme	Moyenne	Ecart-type	Somn
	Magnétoscope	137	0,2	0,4	25	0,2	0,4	29
	Radio	137	0,6	1	83	0,7	0,6	100
	Chaîne Hi fi (chaine musical)	137	0,1	0,2	8	0,1	0,3	11
	Ordinateur	137	0	0,2	5	0,1	0,2	8
	Téléphone fixe	137	0,1	0,3	13	0,1	0,3	14
	Téléphone mobile	137	0,5	1	67	1	1,3	133
	Réfrigérateur/Frigo	137	0,2	1	24	0,3	1,1	33
	Cuisinière à gaz ou électrique	137	0	0,1	2	0	0,2	3
	Foyer amélioré	137	0,4	0,9	49	0,7	1	86
	Fer à repasser électrique	137	0,2	0,4	21	0,3	1	41
	Fer à repasser à charbon	137	0,4	1	50	0,6	1,6	83
	Ventilateur	137	0	0,1	1	0,2	1,3	26
	Groupe électrogène	137	0,1	0,4	11	0,1	0,5	13
	Moustiquaire	137	1,8	1,6	239	2,4	2,9	328
	Maison	137	0,2	0,5	29	0,6	0,7	76
	Bovins	137	0,5	3	68	0,6	2,8	73
	Ovins (moutons et chèvres)	137	0,5	1,7	63	0,5	1,7	71
	Porcins	137	0,2	1,2	29	0,3	1,3	42
	Volailles	137	1,4	4	180	1,6	4,1	204

Source : Nos traitements à partir de la base de données

IV.5. 21. Expériences vécues avec la CECM et témoignages

La plupart des bénéficiaires affirment qu'avec les crédits obtenus de la CECM, ils parviennent à subvenir aux besoins fondamentaux des membres de la famille, principalement se nourrir et scolariser leurs enfants.

« Pour les 7 ans que je viens de passer à la CECM, j'ai pu scolariser 4 enfants, il y a même un enfant qui étudie dans une université privé, j'ai acheté un terrain pour cultiver le riz, en plus j'ai pu construire une maison en dur »

En plus, la CECM est comme une solution aux populations pauvres en besoins de financement mais qui manque des garanties pour accéder aux crédits bancaires.

« Généralement, la CCEM nous a sauvé car elle nous donne les crédits sans garantie pour le développement au moment où banques nous demandent beaucoup des garanties alors que sommes des gens pauvres »

La population qui faisait recours auprès des particuliers pour demander des crédits avec des taux d'intérêts élevés (dans ce qu'on appelle banque Lambert) font maintenant recours aux IMFs et en particulier la CECM. Cependant, les clients restent sur leur soif sur des questions concernant les taux d'intérêts, et la façon dont la CECM communique avec ses clients

« *J'apprécie la CCEM parce qu'elle me donne des crédits à temps, Mais il faut qu'un jour elle organise les conférences débat pour que nous puissions parler ensemble de quelques questions en rapport avec le taux d'intérêt* ».

« La CECM m'a beaucoup aidé et fait un bon travail, le problème pour la CCEM, elle retire de l'argent au moment d'octroi du crédit alors que nous payons des intérêts pour l'argent retenu sur son compte. L'autre problème est l'éloignement du siège de la CCEM ».

Certains des bénéficiaires ont travaillé avec la CECM depuis plusieurs années se réjouissent de leurs situation économique actuelle. Celui-ci

a déjà vécu l'expérience, la hauteur du crédit que la CECM peut est évolutifs en fonction du comportement que le client affiche.

« En général, la CCEM a été un sauveur pour les pauvres, J'ai commencé avec un crédit de 50 mille maintenant on me donne 2 millions facilement du fait qu'on travaille ensemble depuis plusieurs années ; on nous fait confiance, J'ai pu construire une belle maison, acheter 3 parcelles et on ne manque rien au foyer »,

La garantie exigée par la CECM est le groupe. Cependant, certains se plaignent des pénalités encourues par les membres du groupement en cas de défaillance de l'un des membres.

« En général, la CCEM travaille bien avec les pauvres mais lorsque on demande des crédits, on est dans un groupement, Si l'in de ces groupement ne paie pas le crédit, on pénalise tous le groupe jusqu'à demander de payer pour lui, Mais pour le reste, la CCEM nous vient en aide surtout pour améliorer nos foyer, acheter des biens, scolariser nos enfants »

De tout cela, on conclue que la CECM joue un rôle important dans la lutte contre la pauvreté. Mais, des points faibles de la CECM sont aussi relevés, notamment en rapport avec la communication, le taux d'intérêt, les délais de remboursement, etc.

L'autre point faible que les clients accusent la CECM est que son siège est éloigné des populations cibles. Une décentralisation des services du crédit serait un avantage pour les clients.

La CECM devrait tenir compte de la conjoncture. En effet, pour les crédits agricole (le riziculture), au lieu d'exiger des remboursement dans 6 mois, les bénéficiaires souhaitent de faire des remboursements dans une année, puis que pour le moment, selon leur dire, le

remboursement dans 6 mois était adapté à la période où l'on faisait le récolte mensuellement.

IV. 6. Le volet Petites et Moyennes Entreprises (PME)

Nous allons suivre le même schéma d'analyse que celui effectué dans les institutions de Micro finances. Les analyses vont distinguées les deux grandes parties qualitatives et quantitatives. La partie qualitative offre des informations intéressantes sur les défis de l'essor des Petites et Moyennes Entreprises au Burundi et les indicateurs quantitatifs méritent d'être interprétés avec prudence suite aux difficultés de collecte énoncés en haut.

IV.6.1 Partie quantitative

Dans cette partie, nous allons discuter certains indicateurs quantitatifs issus de nos questionnaires d'enquête auprès des PME. Les problèmes énumérés en haut ont rendu quasi impossible l'extrapolation de ces indicateurs à toutes les PME.

Partie A : Financement en général

IV.6.1.1. Dynamique de création des Petites et Moyennes Entreprises

Tableau 23: Répartition des Entreprises selon les années de création

		Effectif	Pourcentage
Année de Création	Avant 2000	8	7,4%
	2001-2006	18	16,7%
	2007-2013	82	75,9%

Source : Nos traitements à partir de la base de données PME

De part ce tableau, il ressort un dynamisme dans la création des PME après la sortie de la crise qui a secoué le pays. Près de 76% des PME ont été crées durant les six dernières années.

IV.6.1.2. Profil des dirigeants

L'appréciation du profil des dirigeants se fait en utilisant plusieurs informations. Le questionnaire a collecté les variables âge et sexe qui vont nous renseigner le profil des dirigeants des PME enquêtés

Graphique 13 : Distribution des Petites et Moyennes Entreprises selon l'âge et le sexe des dirigeants

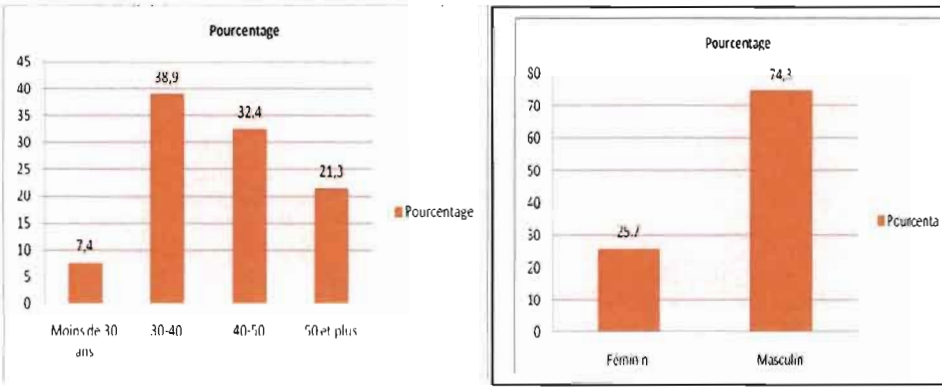

Source : Nos traitements à partir de notre base de données

Il ressort de ce graphique que les jeunes sont plus actifs dans les PME avec un pourcentage de près de 39% de chef d'entreprises avec un âge compris entre 30 et 40 ans. Le minimum de l'âge est de 20 ans contre un maximum de 72 ans. L'âge moyen des chefs d'entreprises enquêtés est de 40 ans avec un écart-type de près de 9 ans ce qui présage un niveau de volatilité relativement faible. Ce même graphique met en évidence une faible participation des femmes dans le management des Petites et Moyennes Entreprises 25.7% contre 74.3% des hommes.

IV.6.1.3. Structure de la main d'œuvre selon le sexe

L'analyse de la structure de la main d'œuvre selon le sexe est une dimension importante de l'analyse de l'équité dans l'accès à l'emploi dans les entreprises de petites tailles étant donné qu'il est impossible de fixer des normes dans les PME. Le tableau suivant donne un récapitulatif des statistiques de la main d'œuvre des PME enquêtés selon le sexe.

Tableau 24: Récapitulatif de la main d'œuvre selon le sexe des PME enquêtés

	Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart type
Rapport Femme/Homme	0,00	1,00	,3477	,30173
Homme	0	26	3,39	4,625
Femme	0	11	1,61	1,943
Total	0,00	29,00	5,1020	5,72837

Source : Nos traitements à partir des données des PME

D'une manière globale, les femmes représentent près de 35% de la main d'œuvre des PME enquêtés avec un écart-type de 0.3. On enregistre près de 3.4 Hommes et 1.6 Femmes par entreprises ce qui fait une moyenne de près de 5.1 salariés par entreprises. Les hommes semblent enregistrer une forte variabilité par rapport aux femmes (4.6 contre pour les hommes et 1.9 pour les femmes d'écart-type).

IV.6.1.4. Structure de financement des PME enquêtés

Tableau 25: Distribution des PME selon leurs structures de financements

	Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart type
Fonds propres	0	100	83,2	27,8
Emprunt	0	100	15,9	27,3
Dons et subventions	0	70	0,8	7,1

Sources : Nos traitements à partir de la base de données

Il ressort de ce tableau que 83.2% des financements des PME enquêtés proviennent des fonds propres. Seulement près de 16% ne provienne de l'emprunt et moins de 1% ne provienne des dons et subventions.

IV.6.1.5. Recours à l'emprunt et degré de satisfaction des requêtes

Graphique 14 : Distribution des PME selon le recours à l'emprunt et degré de satisfaction

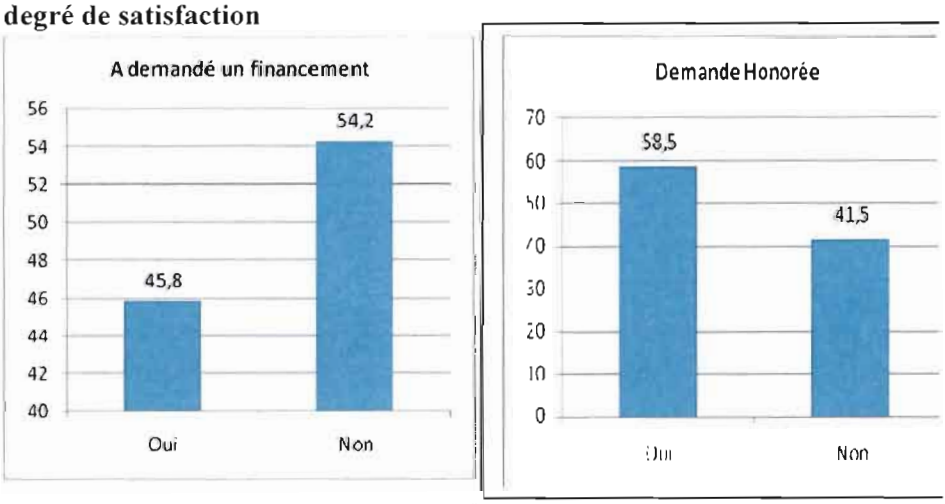

Source : Nos traitements à partir de la base de données

Durant les deux dernières années ; seulement 45.8% des entreprises enquêtées ont affirmé avoir fait des tentatives de demande de crédit et près de 58.5% de celles-ci déclarent avoir obtenu les financements sollicités. Une

grande partie de ces requêtes est adressée au système financier classique (68.3%) pour les banques, (30%) pour les IMF et (2.4%) pour les fonds. Cette situation dénote un faible financement des IMF pour les PME du secteur formel. Cependant, il demeure indispensable de diagnostiquer les raisons qui poussent les Petites et Moyennes Entreprises à privilégier tel ou telle autre institution dans la formulation de leurs requêtes.

IV.6.1.6. Raisons dans le choix des institutions de financement

Près de la moitié des Petites et Moyennes Entreprises semblent privilégier les institutions habituelles (47.5%). Les autres raisons évoquées dans le choix des institutions concernent les conditions du crédit (32.5%) ainsi que la rapidité dans le traitement des dossiers (25.0%).

Tableau 26 : Raisons dans le choix des institutions de financement

		Effectif	Pourcentage
raisons	Seule disponible	1	2,5%
	Offre de meilleures conditions	13	32,5%
	Traitement du dossier rapide	10	25,0%
	Institution financière habituelle	19	47,5%

Sources : Nos traitements à partir de la base de données.

IV.6.1.7. Principales sources de financements sollicités et utilisations projetées

Graphique 15 : Distribution des PME enquêtés selon les types de financement sollicités et utilisation projetée

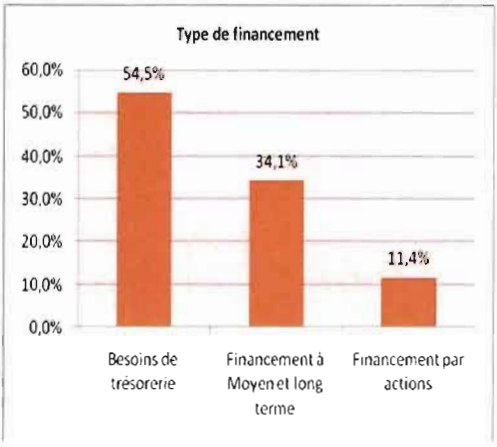

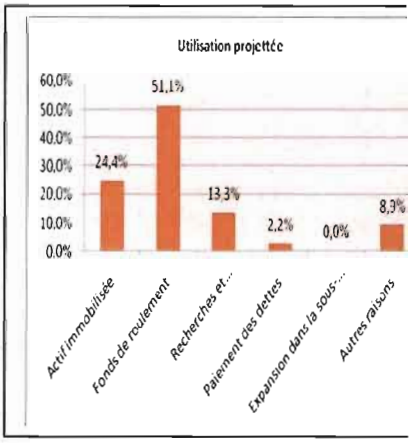

Sources : Nos traitements à partir de la base de données

De part ce tableau, le financement de trésorerie constitue la principale raison de recours à l'emprunt (54.5%). Cela dénote les difficultés qu'ont les PME pour financer les investissements de long terme avec seulement 34.1% de PME ayant sollicités des financements de Long terme. La principale utilisation souvent évoquée étant la constitution du fonds de roulement (51.1%).

IV.6.1.8. Principales raisons de non recours au financement

Les PME ne font pas recours au financement par emprunt parce qu'elles n'en ont pas besoin. La principale raison évoquée demeure le manque de garantie souvent exigé.

Tableau 27: Distribution des PME enquêtés selon les raisons de non recours au financement

		Pourcentage
Raisons de non recours	Pas besoin	29,1%
	Ne connaît pas les sources de financement	3,6%
	Trop coûteux	9,1%
	Procédures compliquées	21,8%
	Manque de garanties	36,4%

Source : Nos traitements avec la base de données

Rappelons que les analyses menées jusqu'ici concernent le financement en général. Les sections qui vont suivre présentent les financements de trésorerie et de moyen et long terme. Les financements de trésorerie se rapportent à l'année 2012 tandis que ceux de moyen et long terme aux deux dernières années.

Partie B : Financement de trésorerie

IV.6.1.9. Recours aux financements de trésorerie, destinations et degré de satisfaction en 2012

Parmi les 30% de PME enquêtés qui affirment avoir effectués des requêtes de financement de trésorerie en 2012, 66.7% de ces dernières ont été honorée et 10% est en cours d'analyse. La principale source de destination de ces requête demeure également les banques (72%) en vers les banques contre (28%) pour les micros finances.

IV.6.1.10. Durée de traitement moyen et taux d'intérêt sur emprunt de trésorerie

Le taux d'intérêt sur les financements de trésorerie varie de 3% à 27% dans certaines situations. Le taux d'intérêt moyen est de 16% avec une variabilité trop prononcée. Quant à la durée de traitement du dossier, elle semble trop variable allant même jusqu'à plus de 6 mois. La durée moyenne est évaluée à près de 52 jours.

IV.6.1.11 Ecarts entre montant sollicité et accordé et les raisons évoquées pour les financement de trésorerie

Il existe un écart important entre les montants sollicités et ceux accordés. Le montant moyen sollicité est de près de 53 millions avec de forte volatilité (92 million d'écart-type) contre un montant accordé de 35 million avec un écart type de 84 millions. Le taux de satisfaction pour ce genre de crédit est de 66% et le manque de garanties constitue la principale explication souvent fournie.

IV.6.1.12. Besoins de trésorerie non satisfaites et intentions de demande de financement

Une proportion importante des PME enquêtés ont déclaré avoir un besoin de trésorerie non satisfaite (64.3%) et parmi eux 53.7% compte effectuer une requête de financement durant l'année 2013. Près de 44% de ces demandes seront adressées au système banques et 36.6% dans les IMF. Les résultats sont présentés dans le tableau 2 de l'annexe 3.

IV.6.1.13. Degré de satisfaction des PME sur les conditions des financements de trésorerie

Graphique 16 : Degré de satisfaction des conditions de financement de trésorerie

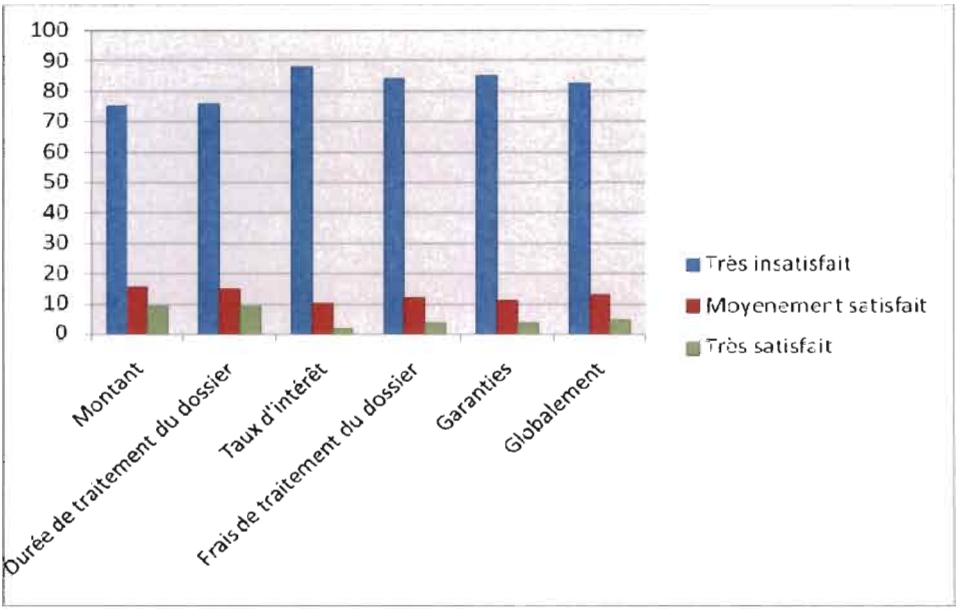

Source : Nos traitements à partir de la base de données

Ce graphique dénote un degré d'insatisfaction des diverses dimensions de financement de trésorerie. Les traitements statistiques effectués ont assimilés l'indifférence à l'insatisfaction. Le taux d'intérêt enregistre un score élevé d'insatisfaction (87%) ; suivi des garanties exigées (85%) avec un niveau d'insatisfaction global de 82% dans toutes les entreprises enquêtées.

Partie c : Financements à Moyen et long terme

IV.6.1.14. Recours au financement à MLT, destination et le degré de satisfaction

Le principal défi du système financier burundais est la mobilisation de l'épargne de long terme. Il en résulte une incapacité du système dans le financement des opérations d'investissements de long terme. Cela pourrait traduire le scepticisme qu'affichent les entreprises dans la formulation des requêtes de financement de moyen et long terme. Seulement 12.6% des PME enquêtés affirment avoir formulé une requête de financement durant les deux dernières années dont seulement 41% ont été honorée et près de 8% reste encore en cours d'analyse. Les banques demeurent les principales sources de destinations des requêtes de financement de Moyen et long terme (53.8%) contre seulement 38.5% pour les IMF. Les entreprises dont les demandes ont été rejetées semblent être découragées pour intenter de nouvelles requêtes (84.6%).

IV.6.1.15. Ecarts entre montant sollicité, accordé et raisons évoquées pour les financements de LT

Les mêmes écarts constatés dans les demandes de financements de trésorerie s'observent au des financements de long terme avec beaucoup plus d'acuité. Le montant moyen sollicité est de 30 millions et oscille entre 2 millions et 140 millions. Le montant moyen accordé est de 15 million avec un maximum de 75 millions. Le taux de satisfaction des crédits de long terme est de 51% et le manque de garantie constitue également la raison.

IV.6.1.16. Durée Moyenne de traitement du dossier, de remboursement et taux d'intérêt sur emprunt de MLT

La rapidité dans le traitement du dossier est un indicateur important de l'efficacité d'un système financier. Cet indicateur paraît élevé et trop variable allant de 3 jours jusqu'à une année avec une moyenne de 80 jours. Quant au taux d'intérêt, il oscille entre 7% et 19% avec une moyenne de

14%. La durée de remboursement des emprunts contractés varie entre une année et 4 ans avec une moyenne de 26 mois.

IV.6.1.17. Besoins de financement de MLT et intentions de demande de financement

Près de 54% des PME enquêtés déclarent disposer d'un besoin de trésorerie de Moyen et Long terme non couvert dont seulement 41% compte formuler des requêtes de financement durant l'année 2013. Près de la moitié (52%) de ces requêtes sera adressé aux banques et 36% aux IMF. Le besoin moyen de financement pour les entreprises enquêtées est de 73 million.

IV.6.1.18. Degré de satisfaction des PME sur les conditions de financement de LT

Graphique 17 : Degré de satisfaction des conditions de financement de MLT

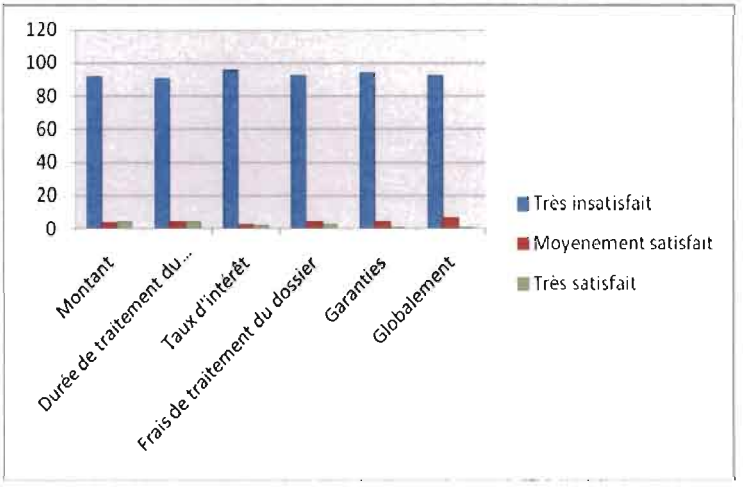

Source : Nos traitements à partir de la base de données PME

Les mêmes traitements opérés sur la satisfaction de trésorerie ont été effectués sur les conditions de financement de Moyen et Long terme. Le taux d'intérêt ressort toujours avec un degré d'insatisfaction élevé (95,4%) suivi des garanties (94.4%). Eu égards à ces indicateurs, l'on ne saurait pas

conclure à la satisfaction des PME sur aucune des dimensions prises en compte dans cette analyse.

IV.6.2. Partie qualitative

La première préoccupation abordée par la partie qualitative était de recentrer les principaux obstacles qui demeurent pour la croissance des PME dans un contexte où plusieurs réformes ont été mise en œuvre par l'Agence Promotion des Investissements (API).

IV.6.2.1.Synthèse des obstacles de la croissance pour la croissance des PME Burundais

En dépit de la mise en œuvre des réformes de l'amélioration du climat des affaires ayant permis au pays de gagner des places dans le rapport du Doing Business, plusieurs obstacles demeurent posés pour l'éclosion du secteur privé en général, et les PME en particulier.

- Taux d'intérêts élevés et manque de garantie
- Les droits de douane élevés
- Le système fiscal non encourageant. Les taxes sont à un niveau élevé avec des redondances entre la mairie et l'Office Burundais des recettes.
- Un niveau de corruption élevé dan tous les services
- Faible demande à cause du faible pouvoir d'achats des populations
- Le manque de personnel qualifié pour exécuter certains métiers techniques
- Instabilité de la monnaie burundaise par rapport aux monnaies de références avec des dévaluations successives
- Les intrants utilisés sont importés et coûtent chers
- Faible capacités innovatrices et de créativité au sein des populations.

- Le niveau d'inflation demeure élevé
- Absence d'un fonds de garanties ou de relance des entreprises naissantes
- Une concurrence déloyale dans certains cas
- Absence des financements à Long terme pour les besoins d'investissement
- Le faible niveau de taxation du secteur informel fait que les taxes soient à un niveau élevé
- Lenteur dans le traitement des dossiers de demande de crédit.
- Difficulté de distinguer les grossistes des détaillants au niveau des opérations ce qui inhibe les PME.

IV.6.2.2.Comparaison des sources des avantages des sources de financements

Dans une hypothèse où les entreprises naissantes n'ont pas accès aux services financiers du système bancaire classique, nous avons cherché à savoir si les responsables des PME seraient d'avis que les IMF offrent de meilleures conditions par rapport aux banques dans le financement du développement. Le dépouillement de nos questionnaires montre que 60% des PME enquêtées sont de cet avis. C'est dans cette optique que nous avons cherché à esquisser ce que le Gouvernement devrait faire pour promouvoir la micro finance au Burundi. Les résultats des propositions prioritaires sont synthétisés dans le paragraphe qui suive.

IV.6.2.3.Mesures à mettre en œuvre par le Gouvernement pour promouvoir la microfinance

Une politique volontariste de promotion de la micro finance considéré comme banque des pauvres d'après les résultats des entretiens menés est indispensable. Cette politique devrait se baser sur les actions suivantes :

- Accélérer la mise en œuvre de l la stratégie de promotion de la micro finance en insistant sur les particularités du financement du monde rural
- Constituer un fonds spécial de soutien aux micros finances et un fond de garantie pour les PME et populations sans garanties
- Mobiliser des bailleurs dans le financement des populations exclues du système bancaire classique pour plus d'équité
- Renforcer les mécanismes de contrôle et de suivi-évaluations des initiatives de collecte de l'épargne pour éviter les détournements.
- Détaxer les services offerts par les micros finances car ils sont au service des pauvres
- Simplifier les procédures d'agreement qui sont lourds tout en veillant aux normes prudentielles de surveillance
- Sensibiliser les citoyens sur la micro finance
- S'inspirer des autres modèles de micro finances réussis comme ceux du Rwanda ou de l'Uganda

Le dernier paragraphe synthétise les mesures que l'Etat devrait mettre en œuvre pour promouvoir le développement des Petites et Moyennes Entreprises.

- Mettre en œuvre un système d'imposition et de taxation incitative pour les PME
- Suivre et encadrer ces entreprises naissantes
- Mettre en place un fonds de garantie pour accéder aux crédits en faveur des PME
- Encourager la commercialisation des produits locaux
- Faciliter l'importation des intrants non fabriqués localement : bouteilles,
- Sensibiliser les PME pour augmenter le nombre d'heures de travail

- Réduire les taux d'intérêts des crédits de démarrage et de développements
- Améliorer la gouvernance des structures étatiques impliquées dans la promotion des PME
- Modernisation des systèmes de paiement pour améliorer les transactions
- Revoir le cadre des investissements pour y intégrer les avantages à accorder aux PME
- Prévoir des mécanismes d'accompagnements dans les stratégies de pénétration sur le marché sous-régional

V. Conclusions et Recommandations

Ce projet de recherche portant sur l'impact des services de la micro finance sur les PME et les femmes qui a été rendu possible grâce au Financement de Trust Africa s'inscrit dans une série d'études en cours en Afrique et d'autres pays en développement. Les recherches menées dans le domaine de l'économie de développement s'accordent que la promotion de la micro finance peut être considérée comme un levier de développement d'une part, et une intervention à haut impact sur les pauvres d'autre part.
La volonté de promouvoir le secteur de la micro finance est traduite au plus haut niveau dans les documents stratégique de planification en tête le cadre stratégique de croissance et de lutte contre la pauvreté. La politique nationale de la micro finance au Burundi a été adoptée par le conseil des Ministres. Cette politique fixe les priorités et programmes d'intervention dans le domaine de la micro finance sur un horizon de long terme. A noter également que le secteur de la micro finance intéresse également les partenaires au développement à travers le financement de plusieurs programmes. Pour moderniser et professionnaliser leurs services, les IMFs ont senti la nécessité d'avoir un cadre de réflexion et d'échange. Le Réseau des Institutions de Micro finance « RIM » a été crée dans ce cadre.

Le présent projet de recherche intervient au lendemain de l'adoption de la politique nationale de la micro finance et se révèle novateur à plusieurs égards. Il traite des thématiques importantes en rapport avec les interrelations devant exister entre les services financiers offerts par les IMF sur les performances des PME et l'autonomisation des femmes. Les objectifs spécifiques poursuivis étaient l'évaluation de la contribution des IMFs au financement des PME, l'impact des crédits de la CECM sur l'autonomisation des femmes ; le degré de satisfaction des PME et des autres bénéficiaires ainsi que les contraintes en amont et en aval.

La méthodologie utilisée combine plusieurs approches exploratoires, quantitatives, qualitatives empruntées à la statistique. Une collecte des données a été effectuée auprès de 212 bénéficiaires des crédits de la CECM, 108 PME du côté de la demande et 8 Institution de la micro finance du côté

de l'offre. Les données ont saisies dans le logiciel CSPRO et analysées dans le logiciel SPSS. Dans sa version initiale, il avait été envisagé d'effectuer une modélisation économétrique. Cependant, les variables qui devraient servir à cette modélisation n'ont pas été bien répondues et il est impossible d'effecteur de telles analyses.

Les résultats obtenus sont riches et appellent plusieurs commentaires: les résultats sont présentés du côté de l'offre et de la demande.

Au niveau de l'offre

Au niveau des IMFs, nous noterons les conclusions suivantes :

Un niveau de développement modéré dans la capitale avec une faible couverture géographique : Les analyses quantitatives et qualitatives mettent en évidence un relatif développement de la micro finance dans la capitale Bujumbura même si les efforts restent à fournir avec une moyenne de 1.85 guichets par IMFs. En partant du postulat que la micro finance est un système de financement des pauvres, on observe une faible couverture géographique traduisant ainsi des difficultés de financement du monde rural.

Système d'information peu moderne : le système d'information des IMFs demeure faible et peu performant pour fournir des informations fiables pour effectuer des analyses plus poussées de l'impact des services des micros finance

Incapacité du système de mobiliser de l'épargne de long terme : D'une manière globale, le système financier burundais ne parvient pas à mobiliser l'épargne de long terme ; ce qui rend caduc le financement des activités d'investissement.

Faible intégration des groupes vulnérables dans les activités des IMF : Bien que quelques IMFs intègrent spécifiquement les femmes dans leurs activités, les groupes vulnérables ne justifiant pas des capacités de remboursement ne sont pas intégrées dans les activités des IMFs.

Relative mobilisation des bailleurs de fonds et faible implication du gouvernement : On note un intérêt manifeste des bailleurs de fonds à appuyer certains programmes de micro finance. Cependant, la contribution du Gouvernement demeure faible et l'on espère qu'elle pourra augmenter avec la mise en œuvre de la politique nationale de la micro finance

Conflits entre les objectifs sociaux et financiers : Bien que certains IMFs affirment qu'elles essaient de faire le dosage optimal, il est difficile de concourir à la réalisation simultanée des deux objectifs incompatibles.

Faible capacités en matière d'analyse des risques financiers : Certains responsables enquêtés affirment que la faiblesse des capacités de leurs personnels en matière d'analyse des risques financiers.

Au niveau des Petites et Moyennes Entreprises, nous noterons les conclusions suivantes:

Un climat de méfiance entre les services fiscaux et les PME : Les PME sont sceptiques et refuser de renseigner les informations en rapport avec le chiffre d'affaire. Des initiatives visant à nouer de bonnes relations entre les services fiscaux et les entreprises sont importantes.

Une faible contribution des IMFs dans le financement des PME formelles : Les résultats mettent en évidence une faiblesse du financement des IMFs aux PME formelles. Nous en formulons une présomption que ces financements sont adressés au PME informelles. Avec les résultats de l'étude, il est difficile de confirmer la première hypothèse selon laquelle les IMFs constituent la principale source de financement des PME. Ces premières ne représentent qu'une infine partie du financement des PME du secteur formel.

Une PME avec des besoins immenses en termes de financement : Les entreprises ont des besoins immenses en termes de financement ce qui rend impossible leurs expansions.

Des écarts substantiels entre les montants sollicités et les montants demandés : Des taux de satisfaction faible des requêtes de financement ainsi

des écarts substantiels entre les montants demandés et sollicités ont été mise en évidence.

Difficultés énormes d'accès aux crédits de la PME Burundaises : Les PME enregistrent des difficultés énormes d'accès au crédit et les principaux concernent le manque de garantie nécessaire, les taux d'intérêt élevé, faible diversification des sources de financement, des délais de traitement du dossier élevé.

Insatisfaction sur diverses dimensions de demande de crédit : Un niveau d'insatisfaction de plus de 90% a été mis en évidence sur toutes les dimensions. Les scores les plus élevés d'insatisfaction s'observent sur les taux d'intérêt et les garanties.

Au niveau des bénéficiaires, notre évaluation a permis de dégager les impacts quantitatifs et qualitatifs des services de la CECM sur ses bénéficiaires.

Autonomisation économique des femmes : Les crédits offerts par ma CECM ont exercé des effets importants sur les divers dimensions économiques des ménages en général, avec plus d'acuité pour les femmes. Les ménages ont pû accroître leurs revenus, scolariser leurs enfants, construire des maisons modernes, soigner et alimenter leurs enfants. Les revenus générés ont permis également les bénéficiaires de générer d'autres activités génératrices de revenus.

Autonomisation sociale : Il ressort des entretiens effectuées que les services de la CECM ont permis d'augmenter le rôle des femmes dans la communauté. Ces deux résultats nous permettent de confirmer notre deuxième hypothèse selon laquelle, les services des IMFs pourraient constituer un levier auprès duquel on peut agir pour améliorer l'autonomisation de la femme.

Réconciliation nationale : On pourrait affirmer sans se tromper que la solidarité des membres du groupement augmente avec l'obtention des crédits. Cela contribue à la réconciliation nationale affirment certains membres.

Expérience et réalisation de le CEC : Les expériences et réalisations de le CECM sont riches et variées. A partir de rien, les gens enquêtés affirment avoir réalisés des progrès spectaculaires. Certains ont pû se construire des maisons en étage, scolariser des enfants voir même dans les universités étrangères etc. D'autres affirment avoir acheté des véhicules etc. Il s'agit d'un modèle réussi de micro finance qu'il demeure indispensable de perpétuer.

Au vu de ces analyses, nous suggérons quelques recommandations :

1. Accélérer et opérationnaliser la politique nationale de la micro finance
2. Renforcer le programme de renforcement des capacités du personnel des IMFs
3. Impulser des réflexions de promotion de la micro finance et groupe vulnérable
4. Appuyer un programme volontariste de financement du monde rural à travers l'extension de leurs activités dans les provinces
5. Mettre en place deux fonds de soutien aux PME et de garantie de micro finance ciblée
6. Des caravanes fiscales pour atténuer la méfiance entre les services fiscaux et les PME
7. Concevoir un vaste programme de modernisation du système d'information des IMF

En définitive, nous ne prétendons pas avoir épuisé les contours d'un sujet aussi vaste que celui-ci. Cependant, ce projet de recherche ouvre la voie à d'autres recherches thématiques plus pointus dans le domaine de la micro finance et les groupes vulnérables. Il convient de noter la limite des données disponibles dans les évaluations d'impact des services des micros finances selon une approche randomisée. Les programmes de micro finance à venir

devraient être conçues de manière à permettre la réalisation de ces évaluations d'impact en utilisant des techniques modernes de modélisations.

Références Bibliographiques

1. ATTALI Jacques et YVANN Arthur-Bertrand (2007), Voyage au cœur d'une révolution : une microfinance contre la pauvreté, Edition Jean-Claude Lattés, 286 pages.
2. Audretsch, d. et Thurik, R. (2001), *« Un modèle de l'économie entrepreneuriale »*, Document sur l'entrepreneuriat, la croissance et la politique publique, Institut Max Planck d'économie, entrepreneuriat, la croissance et le Groupe des politiques publiques.
3. BIT (2004), Les Syndicats et les stratégies de réduction de la pauvreté, Edition ouvrière, Genève, 125pages.
4. Bitemo X. (2009), «Source de financement des micro-entreprises en période poste-conflit : analyse comparative sur les trois villes africaines » dans Ndinga M. (Coord.), *Stratégie de vie et de survie en situation post-conflit : étude comparative sur les trois villes africaines (Abidjan, Brazaville et Kinshasa),* Rapport de recherche en réseau, CODESRIE, Dakar, p.128-147.
5. Bitemo, X. (2008), «Déterminants du passage de la micro-entreprise à la PME dans l'ouest de la RDC » dans E.G. Kintambu (éd.), *Facteurs de transaction de la micro-entreprise a l'entreprise capitaliste moderne, CODESRIA, p.49-70*
6. Botzung, M. (1996), « Dispositif d'appui et financement de la petite entreprise », Tiers Monde, Tome XXXVIII, Paris
7. BOYER Sébastien, HADJENBERD Jérémie, POURSAT Christine (2006), Guide de la Microfinance, Edition d'Organisation, 368 pages.

8. BRB (2012), Enquête nationale sur l'inclusion financière au Burundi, 2012.
9. Carip T(1999) : Développement du secteur financier et croissance : Cas des pays émergents et méditerranés, page 10-30.
10. CARRILO Roxanna (1992), Violence contre les femmes : un obstacle au développement, New York, UNIFEM, 26pages.
11. Celine K (2005) : Le financement du secteur privé en Afrique, répère N° 7 découle du PEA 2004/2005, page 1-6.
12. David Stadelmann, La problématique et l'importance de l'accès au crédit pour le développement, Avril 2005
13. Dominique M, KOYADONDRI. L(2006) : Analyse de l'offre et de la demande des produits et services des micro finances et stratégies pour la couverture des zones rurales défavorisées en République Centraficaine, Page 60-90.
14. Droy, I. (2006), « Quel apport de l'approche par les capabilités pour l'analyse des inégalités de genre », Valérie Reboud (sous la direction de), Amartya Sen : un Economiste du développement, Agence Française de Développement, département recherche.
15. Dzaka-Kikouta, T. et Bitemo, X. (2004), « Microcrédit et entrepreneuriat féminin en Afrique centrale : l'expérience de la République Démocratique du Congo », 7éme Congrés Internationale Francophone en Entrepreneuriat et PME, Montpellier
16. Elizabeth Littlefield et Richard Rosenberg, La Microfinance et les pauvres : la démarcation entre micro financement et secteur financier formel s'estompe », Finance et Development 41, n°2 (juin 2004), 38-40

17. Enquête sur le financement des Petites et Moyennes entreprises, Tableaux de données, Statistique Canada, 2006.
18. Fédération des Entreprises du Congo (2007), Etat des lieux de l'économie congolaise : Problèmes et pistes de solutions pour la relance économique de la République Démocratique du Congo, Kinshasa, Mars.
19. Filion, L.-J. (1999), « D'employés à intrapreneurs », Cahier de recherche n° 99-03 de la Chaire Entrepreneurship Maclean Hunter de l'école des HEC Montréal.
20. Fortin, P. A. (2004), La culture entrepreneuriale : un antidote a la pauvreté, Rencontre destinée aux leaders et décideurs sénégalais, Sénégal
21. GASONI Jeanne (2002), La Participation de la Femme Burundaise à la lutte contre la pauvreté : les contraintes et les approches de solution, Bujumbura, 38pages.
22. Guérin, I. (2001), « Microfinance et autonomie féminine », Document de travail n° 32, OIT Genève, p.8
23. Guérin, I. (2003), « La microfinance en Europe et en Amérique du nord, entre innovation et instrumentalisation », Actes des VIII^{ème} journée scientifique du réseau entrepreneuriat de l'AUF, p.347
24. J. Morduch, The Microfinance Promise, Journal of Economic Literature, vol XXXVII, 1999, p.1569-1614
25. J. Rawls, Théorie de la justice, traduction Catherine Audard, Paris, Seuil, 1997 (1987)
26. Kinambu et al. (2004), « Déterminant du passage de la micro-entreprise à la PME. Une revue littéraire », communication à l'atelier sous régional de lancement de la recherche sur les facteurs

de transaction de la micro-entreprise à l'entreprise capitaliste moderne, Mwanza-Nung, Université du Kongo, RDC.

27. LABIE, M. (2007) Réflexion préliminaires pour une approche éthique de la gestion des organisations en microfinance, Ethics and Economics, vol.5, n°1, 1-8.
28. Lapenu C., Zeller M., Greeley M., Chao-Beroff R., Verhaagen K. (2004), Perfomances socials: une raison d'être des institutions de Microfinance et pourtant encore peu mesurées, Mondes en développement, tome 32, n° 126, 51-68
29. LELART Michel (2005), De la finance informelle à la Microfinance, Edition des archives contemporaines, Paris, 140 pages.
30. Lelart, M. (2005), De la finance informelle à la Microfinance, Paris, des archives contemporains/AUF.
31. Lokota Ekote Panga (1994), « La crise de l'industrialisation, la problématique des activités informelles et les perspectives du développement endogène en Afrique Subsaharienne. Cas du Zaïre », CIACO ? Louvain- la –Neuve, Nouvelle série, n°236
32. M. Hudon, Une Institution de Microfinance éthique ? De Boeck Université/ Mondes en développement. 2010/4-n°152 pages 83-96
33. M. Lelart, De la finance informelle a la Microfinance, Agence Universitaire de la Francophonie
34. Manika, J.P. (2005), « L'entreprise et l'entrepreneur en République Démocratique du Congo : typologie et profil », Colloque sur les technologies de l'Information et de la Communication et l'entrepreneur congolais, Grand Hôtel Kinshasa.

35. Mariama A., Didier D., Ndikumana L (2007): Micro finance au Burundi, Diagnostic et recommandations stratégiques, rapport de mission.
36. Mayoukou, C. (2003), « Innovation financière solidaire : application au cas de la microfinance », Actes des VIIIème journées scientifiques du réseau entrepreneuriat de l'AUF, p.425-436
37. Mayoukou, C. (2007), « Innovation financière solidaire : application au cas de la microfinance », dans C. Mayoukou (éd.), Entrepreneuriat et Innovations, Paris, Harmattan, p.425-436
38. Mayoux L. (2002) Women's Empowerment or Feminisation of Debt ? Towards a New Aganda in African Microfinance, London, One World Action
39. MFPDE (2011), Stratégie Nationale et Plan d'actions pour le développement du secteur financier 2011-2017, mai 2011.
40. MFPDE (2012) ; Politique et Stratégie du secteur de la Micro finance de la République du Burundi 2012-2016, Janvier 2012.
41. Montelieu, T. (2002), « les institutions des microcrédits : entre promesse et doute. Quelles pratiques bancaires pour quels effets ? », Mondes en développement, Tome 30, n°119, p.21-33.
42. Morvant Soléne. J. Morduch, The Microfinance Promise, Journal of Economic Literature, Tier-Monde, 2002, vol 43, n°172, pp.879-881
43. NKESHIMANA Jean-Claude (1999), Promotion de l'Entrepreneurship comme nouvelle stratégie de développement économique : cas des PME/PMI au Burundi, Bujumbura, 59pages.
44. NKESHIMANA Jean-Claude (2001), L'Entrepreneurship passe des PME : types et sources de financement spécifiques aux PME

Burundaises et politiques gouvernementales de développement de ce secteur, Bujumbura.

45. OCDE (2006) ; Vers une croissance pro-pauvre, le développement du secteur privé, rapport, page 59-81.
46. P. Ricoeur, Le juste, Paris, Edition Esprit, 1995.
47. Patterson, N. et Mavin, S. (2009). « Women entrepreneurs : Jumping the corporate ship and gaining new wings », International Journal of Small Business, vol. 27, n°2, p.173-192.
48. Paturel, R. (2004), "les choix méthodologiques de la recherché doctorale française en entrepreneuriat, volume3, n°1, p.47-65
49. Pogge T. (2002)World Poverty and Human Rights : Cosmopolitan Responsabilities and Reforms, Polity Press, Cambridge
50. Prahalab C. (2004) The Fortune at the Botton of the Pyramid, Upper Saddle River, Wharton School Publishing
51. RIM (2009), Bulletin de l'analyse et d'information sur la Microfinance ZAMUKA N°13 Mars 2009, 8pages
52. Robichaud, D. (2002), « La création d'entreprise par les immigrants : le cas des Québécois d'origine portugaise de Montréal ».Actes du 6ème Congrès international francophone sur la PME, Octobre, HEC-Montréal.
53. Rosti, L. et Chelli, F. (2005), « Gender discrimination, entrepreneuriat talent and self employement », Small Business Economics, Vol. 24, N°2, p.131-142, mars.
54. Seibel, H. D. (1996), « Finance formelle et informelle : stratégies de développement des systèmes locaux de financement », In Revue Tiers Monde, n°145, Janvier-Mars, p.97-114

55. Servet J.M. (2009) Responsabilité sociale versus performances sociales en Microfinance,Revue Tiers-Monde, 197, 55-70
56. St Cyr, L., Hountondji, S. et Beaudoin, N. (2003), Mémoire présenté au Groupe de travail du Premier Ministre sur les femmes entrepreneures, Chaire de développement et de relève de la PME-HEC Montréal et Réseau de femmes d'affaires du Québec
57. Stéphanie Vallée, L'autonomisation économique des femmes dans l'espace francophone, Kinshasa (République Démocratique du Congo) 5-8 Juillet 2011.
58. Tchouassi, G. (2000), « Femmes entrepreneures au Cameroun : Une approche par les récits de vie », Revue congolaise de Gestion, n°2 et3, janvier- décembre, p.63-77
59. Tchouassi, G. (2005), « Entreprendre au féminin au Cameroun possibilités et limites », In entrepreneuriat, développement durable et mondialisation, AUF, aces des IXème Journées Scientifiques du Réseau Entrepreneuriat de l'AUF, Cluj-Npoca, Roumanie
60. UNIFEM (2004), Principes de l'autonomie des femmes : pour les entreprises aussi l'égalité est une bonne affaire/Fond de Développement des Nations unies pour la femme, New York, 9 pages.
61. Wennekers, S. and Thurik, R. (1999), « Linking entrepreneurship and economic growth », Small Business Economics, Vol.13, n°1, p.27-55
62. Yaya K (2007) Micro finance et réduction de la pauvreté en Afrique subsaharienne, quels résultats, Université de Montesquieu, document de travail, page 20-30.

63. http://www.lamicrofinance.org/section/faq#2, consulté le 14 mars 2013
64. http://www.cerise-microfinance.org/spip.php?page=sommaire&id_rubrique=1; consulté le 20 Janvier 2013
65. http://www.enterweb.org/microc-f.htm, consulté le 15 décembre 2012

http://www.microfinance.tg/, consulté le 28 Novembre 2012

http://www.sosfaim.be/pages_be/fr/publications/publications_zoom.html, consulté le 20 Mai 2013.

ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES ETABLISSEMENTS DE MISCROFINANCE AGREES AU 4 SEPTEMBRE2012

N°	Nom de l'établissement	Forme juridique	Adresse du siège	Date d'agrément
1	Fédération Nationale des Coopératives du Burundi **(FENACO BU)**	Structure faitière (122 coopératives en réseau)	GITEGA	01/03/2007
2	Fonds de Solidarité des Travailleurs de l'Enseignement **(FSTE)**	Coopérative	Bujumbura	19/01/2007
3	Fonds de Solidarité ses Cadres Judiciaires **(FSCJ)**	Coopérative	Bujumbura	19/01/2007
4	Fonds de Solidarité des Travailleurs de la Santé **(FSTS)**	Coopérative	Bujumbura, Mini-santé, Av Pierre NGENDANDUMWE	08/01/2007
5	Caisse Coopérative d'Epargne et de Crédit Mutuel **(CECM)**	Coopérative	Bujumbura, AV RDC,	29/12/2006
6	Coopérative Solidarité avec les Paysans pour l'Epargne et le Crédit **(COSPEC)**	Coopérative	Cibitoke	29/12/2006
7	Union pour la Coopération et le Développement **(UCODE)**	Coopérative	NgoziI	22/01/2007

8	Caisse Coopérative Indépendante-Organisation pour le Développement de l'Archidiocèse de Gitega **(CCI-ODAG)**	Coopérative	Gitega, Mushasha	20/02/2007
9	Solidarité des Enseignants de Kirundo **(SOLIDEK)**	Coopérative	Kirundo	20/09/2010
10	Coopératives des Fonctionnaires Cadres Moyens **(CFCAM-DUSHIGIKIRANE)**	Coopérative	Kirundo	26/10/2011
11	Coopérative d'Epargne et de Crédit pour l'Auto Développement **(CECAD)**	Coopérative	Bujumbura, Blvd 28 Novembre	24/10/2007
12	**MUTEC S.A**	Entreprise de micro finance	Bujumbura, Av de la CROIX ROUGE	29/12/2006
13	Solidarité pour l'Epargne et Crédit **(SOLECS-COOPERS) S.A**	Entreprise de micro finance	Bujumbura, Av des ETATS UNIS	24/05/2007
14	Hope Fund Burundi **(HFB)S.A**	Entreprise de micro finance	Bujumbura AV de l'INDUSTRIE	24/01/2007
15	**TURAME COMMUNITY FINANCE S.A**	Entreprise de micro finance	Bujumbura, Av de la CROIX ROUGE	30/01/2007
16	Women's Initiative for Self Empowerment **(WISE)S.A**	Entreprise de micro finance	Bujumbura AV du PROGRES	17/08/2007

17	Development Interpeople Finance Operations **(DIFO)S.A**	Entreprise de micro finance	Bujumbura AV des PECHEURS	10/05/2010
18	Réseau Communautaire d'Epargne et de Crédit pour l'Auto-Développement **(RECECA-INKINGI) S.A**	Entreprise de micro finance	Bujumbura AV des PALMIERS	10/01/2008
19	**CORILAC** Micro finance S.A	Entreprise de micro finance	Bujumbura, Quartier industriel, route aéroport	24/08/2010
20	**ISHAKA** - MICROFINANCE	Entreprise de micro finance	Rumonge	16/03/2011
21	**KAZOZA VISION FINANCE**	Entreprise de micro finance	Bujumbura, Blvd de l'UPRONA	30/05/2012
22	**TWITEZIMBERE**	Programme de microcrédit	Bujumbura, Av TANZANIE	30/01/2007
23	**DUKUZE IBIBONDO** micro finance	Programme de microcrédit	Bujumbura, Av RUTANA	07/04/2010
24	Caisse de Développement Economique et Social-Marchall **(CADES-M)**	Programme de microcrédit	Bujumbura	30/012/2011
25	**ITEKA-MF**	Programme de microcrédit	RUYIGI	12/06/2012

ANNEXE 2 : PLAQUETTE DES RESULTATS POUR LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Tableau 1 : Recours aux financements, degré de satisfaction et destination en 2012

Variables	Modalités	Pourcentage
Aviez vous dépose une demande de financement de trésorerie au cours de l'année 2012	Oui	30,1%
	Non	69,9%
Si C1=oui, Votre demande a été honorée ?	Oui	66,7%
	Non	23,3%
	En cours d'analyse	10,0%
Catégorie de l'institution	Banque	72,0%
	Institution de micro finance	28,0%

Tableau 2 : Besoins de trésorerie et intentions de demande de financement en 2013

Variables	Modalités	Pourcentage
Y a il un besoin de financement de trésorerie non satisfaite ?	Oui	64,3%
	Non	35,7%
Prévoyez-vous effectuer une demande de financement cette année pour couvrir ce besoin ?	Oui	53,7%
	Non	46,3%
Catégorie	Banque	43,9%
	Institution de microfinance	36,6%
	BNDE	7,3%
	Autres	12,2%

Tableau 3 : Institutions visées par les demandes de financement de trésorerie en 2013

		Pourcentage
Institution		66,7%
	BANCOBU	0,9%
	BANQUE LAMBERT	0,9%
	BBCI	2,8%
	BCB	3,7%
	BCD	0,9%
	BNDE	1,9%
	CECM	6 ,5%
	COLLEGUES	0,9%
	COMMERCANT	
	CPAB	0,9%
	CRDB	2,8%
	DIFO	0,9%
	DTB	0,9%
	ECOBANK	0,9%
	HOPE FUND BURUNDI (HFB)	0,9%
	INTERBANK	0,9%
	KCB	0,9%
	MUTEC	I,9%
	TURAME	0,9%
	WISE	2,8%

Tableau 4 : Montant sollicité et montant demandé pour les financements de MLT

	Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart type
Quelle était le montant sollicité (millier) ?	2000	140000	30200,00	44067,6
Quelle était le montant accordé (millier) ?	0	75000	15444,44	24120,0
N valide (listwise)				

Annexe 3 : Résultats de la base de données des bénéficiaires

Tableau 1 : Nombre de crédits sollicités

	sexe du répondant							
	Masculin		Féminin		Total		Cumul	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Une fois	6	9,2	17	16,2	23	13,5	23	13,5
Deux fois	11	16,9	27	25,7	38	22,4	61	35,9
Trois fois	8	12,3	22	21	30	17,6	91	53,5
Quatre fois	7	10,8	5	4,8	12	7,1	103	60,6
Cinq fois	7	10,8	4	3,8	11	6,5	114	67,1
Six fois	3	4,6	6	5,7	9	5,3	123	72,4
Sept fois	3	4,6	4	3,8	7	4,1	130	76,5
Huit fois	8	12,3	5	4,8	13	7,6	143	84,1
Neuf fois	2	3,1	1	1	3	1,8	146	85,9
Dix fois	1	1,5	2	1,9	3	1,8	149	87,7
Onze fois	4	6,2	2	1,9	6	3,5	155	91,2
Douze fois	2	3,1	5	4,8	7	4,1	162	95,3
Plus de 12 fois	3	4,5	5	4,9	8	4,8	170	100
Total	65	100	105	100	170	100		

Tableau 2: Nombre de crédits obtenu

	sexe du répondant					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Une fois	3	4,6	17	16,7	20	12
Deux fois	13	20	25	24,5	38	22,8
Trois fois	7	10,8	21	20,6	28	16,8
Quatre fois	8	12,3	5	4,9	13	7,8
Cinq fois	7	10,8	4	3,9	11	6,6
Six fois	3	4,6	5	4,9	8	4,8
Sept fois	3	4,6	6	5,9	9	5,4
Huit fois	7	10,8	4	3,9	11	6,6
Neuf fois	2	3,1	1	1	3	1,8
Dix fois	3	4,6	2	2	5	3
Onze fois	4	6,2	2	2	6	3,6
Douze fois	2	3,1	5	4,9	7	4,2
Plus de 12 fois	3	4,5	5	5	8	4,8
Total	65	100	102	100	167	100

Tableau 3: Nombre de crédit dont le remboursement est terminé

	sexe du répondant					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Une fois	5	7,7	16	15,5	21	12,5
Deux fois	12	18,5	25	24,3	37	22
Trois fois	7	10,8	22	21,4	29	17,3
Quatre fois	7	10,8	6	5,8	13	7,7
Cinq fois	7	10,8	4	3,9	11	6,5
Six fois	3	4,6	6	5,8	9	5,4
Sept fois	6	9,2	5	4,9	11	6,5
Huit fois	4	6,2	4	3,9	8	4,8
Neuf fois	3	4,6	1	1	4	2,4
Dix fois	4	6,2	2	1,9	6	3,6
Onze fois	2	3,1	5	4,9	7	4,2
Douze fois	2	3,1	3	2,9	5	3
Plus de 12 fois	3	4,5	4	3,9	7	4,2
Total	65	100	102	100	167	100

Tableau 4 : Utilisation des revenus

	sexe du répondant					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Coupe-coupe	3	5,1	1	1,0	4	2,5
Achat des semences	3	5,1	16	16,0	19	11,9
Les sacs	4	6,8	18	18,0	22	13,8
les houes	20	33,9	28	28,0	48	30,2
Les tentes/Hittings	2	3,4	5	5,0	7	4,4
Engrais chimiques	13	22,0	12	12,0	25	15,7
pompes	1	1,7	3	3,0	4	2,5
Les cordes/Ficelles	0	,0	1	1,0	1	,6
Serpettes	0	,0	0	,0	0	,0
Produits phytosanitaires	0	,0	0	,0	0	,0
Emballages	4	6,8	3	3,0	7	4,4
Médicaments vétérinaires	0	,0	0	,0	0	,0
Arrosoirs	3	5,1	2	2,0	5	3,1
Magasins pour conserver le riz	2	3,4	1	1,0	3	1,9
Achat des terrains à cultiver	2	3,4	0	,0	2	1,3
Achat des bottines	0	,0	0	,0	0	,0
Aiguilles	0	,0	0	,0	0	,0
Machettes	1	1,7	0	,0	1	,6
Les râteaux	0	,0	0	,0	0	,0
Les étagères	0	,0	1	1,0	1	,6
Les balances locales	0	,0	3	3,0	3	1,9
Les fumiers	0	,0	0	,0	0	,0
Achat de matériaux de constructions	0	,0	0	,0	0	,0
Balances	0	,0	2	2,0	2	1,3
Réfrigérateur	0	,0	1	1,0	1	,6
Chaises/Tables	0	,0	0	,0	0	,0

Ustensiles de cuisines	0	,0	2	2,0	2	1,3
Achat de moulin	0	,0	0	,0	0	,0
Moyens de transport	0	,0	0	,0	0	,0
Moulins	1	1,7	0	,0	1	,6
Main d'œuvre	0	,0	0	,0	0	,0
Machine à coudre	0	,0	1	1,0	1	,6
Doublures	0	,0	0	,0	0	,0
Armoire	0	,0	0	,0	0	,0
Pancarte	0	,0	0	,0	0	,0
les haches	0	,0	0	,0	0	,0
Total	59	100,0	100	100,0	159	100,0

Tableau 5 : Activités

	sexe du répondant					
	Masculin		Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Agricole	26	36,1	42	31,3	68	33,0
Commerce	35	48,6	60	44,8	95	46,1
Construction d'une maison	1	1,4	11	8,2	12	5,8
Transport	4	5,6	3	2,2	7	3,4
Elevage	3	4,2	4	3,0	7	3,4
Achat d'une parcelle	0	,0	8	6,0	8	3,9
Location de terrain de culture	0	,0	1	,7	1	,5
Aucune	0	,0	1	,7	1	,5
Achat de moulin	0	,0	1	,7	1	,5
Achat d'une cantique	0	,0	1	,7	1	,5
Fabrication des briques	2	2,8	0	,0	2	1,0
Soudure	0	,0	0	,0	0	,0
Stock	1	1,4	0	,0	1	,5
Maison à louer	0	,0	1	,7	1	,5
Atelier de couture	0	,0	1	,7	1	,5

Recherches du CURDES financées par Trust Africa

Investment Climate and Business Environment Research Fund

TRUSTAFRICA IDRC CRDI

Centre Universitaire de Recherche pour le Développement Economique et Social

Référence bibliographique des Cahiers du CURDES

Pour citer cet article / How to citate this article

GAHUNGU Dieudonné, NSABIMANA Jean-Claude, NIBIGIRA.Mélance, NKUNZIMANA Jeanine, NDEREYAHAGA Richard, La contribution des institutions de micro finance au financement des petites et moyennes entreprises et l'autonomisation des femmes au Burundi, pp. 1-142, Cahiers du CURDES n° spécial, Juillet 2014.

Contact CURDES : curdes.fsea@yahoo.fr